UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Etat des lieux de la recherche sur la paix et la reconciliation au Burundi et dans la region des Grands Lacs

Banuza, Alexis; Et al.

2024

theologie.geschichte

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2135

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

Banuza Alexis, Hashakimana Théogène, Rosette Minani , Mugabo Léon, Dominique Nsabimana, Gahungu Ladislas, Munezero Vianney , Byaombe Daniel, Déogratias Maruhukiro

Etat des lieux de la recherche sur la paix et la reconciliation au Burundi et dans la region des Grands Lacs

Rapport de recherche

Table de matières

Résumé exécutif 6
Introduction générale 8
Chapitre I. Méthodologie de recherche 12
I.1. Préparation et coordination 12
I.2. Travail de terrain 12
I.3. Démarche théorique et pratique 13
1.3.1. Approche théorique 13
I.3.2. Méthode et outils de collecte des données 15
I.4. Analyse et synthèse des données 15
Chapitre II. Cadre conceptuel et theorique 16
II.1. Réconciliation 16
II.2. Paix 17
II.3. Recherche 18
II.4. Chercheur 19
II.5. Quelques considérations théoriques sur la recherche 20
II.5.1. La fonction commune de toute recherche 20
II.5.2. Importance de la recherche 21
II.5.3. La recherche scientifique au Burundi et dans les pays des Grands Lacs 22
Chapitre III. Présentation, analyse et discussion des résultats 34
III.1. Documents publiés (ouvrages et articles scientifiques) 34
III.2. Travaux académiques (thèses et mémoires) 41

© theologie.geschichte 19 (2024)
DOI: https://doi.org/10.48603/tg-2024-misz-2

theologie.geschichte

III.3. Magazines consultés au Centre Ubuntu 53
III.4. Les études commanditées 54
III.5. Autres documents recensés 56
III.6. Présentation des contributions de quelques auteurs 59
III.6.1. Soyons les serviteurs de la vie / Monseigneur Simon Ntamwana 59
III.6.2. La voix d'une femme : la contribution à la paix pour le Burundi / Marie Nzigamye 60
III.6.3. Conflits à répétition au Burundi : concurrence entre « amnésie collective » et la revendication permanente du statut de « vraies victimes » / Denis Kazungu 60
III.6.4. Mémoire et réconciliation : l'influence de l'identité dans la reconstruction de la paix au Burundi / Clovis Iriho 61
III.6.5. Les traumatismes intentionnels dans un contexte de violences de masse : Le cas du Burundi / Pr Léandre Simbananiye 62
III.6.6. Place du travail de guérison des mémoires au Burundi / Théon Tuyisabe 63
III.6.7. Mémoires traumatisées par des cycles de violence en répétition, cicatrisation imparfaite des traumatismes et récurrence des violences intergroupes : analyse psychosociologique des relations intergroupes et de quelques choix politiques au Burundi / Nkurunziza Eric 63
III.6.8. Contribution à la recherche d'une paix durable dans la région des Grands Lacs à travers la lutte contre la pauvreté / Alexis Banuza, Claver Nijimbere, Arcade Arakaza et Maxime Nshimirimana 64
III.6.9. Girubuntu and Reconciliation Work: A perspective from Caritas Science / P. Dr Déogratias Maruhukiro 65
III.6.10. Ubuntu as The core Basis of Reconciliation: The plenitude of Ubuntu, humanness cannot fully be achieved outside the community / Symphorien Ntibagirirwa 66
III.6.11. Pour une éthique de la politique / Dr Aloys Misago 66
III.6.12. Accord de paix et processus de transformation des conflits au Burundi /Dr. Leonidas Ndayisaba 67
III.6.13. Pour une paix durable Au Burundi / Eugène Nindorera 68
III.6.14. Mécanismes de justice et de réconciliation en perspective au Burundi / Méthode Ndikumasabo et Stef Vandeginste 70
III.6.15. A la recherche d'un ange gardien perdu. Pourquoi et comment assurer une meilleure protection de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi ?/ Dr. Stef Vandeginste 73

III.6.16. Engendrer la paix : Réflexion sur le processus de paix au Burundi / Enid De Silva Burke, Jennifer Klot et Ikaweba Bunting 75
III.6.17. Le « bushingantahe » peut-il réconcilier le Burundi ? / Christine Deslaurier 76
III.6.18. Paix et justice et éducation à ces valeurs au Burundi à la lumière des messages pontificaux pour la journée mondiale de la paix / Joseph Ndikumasabo 77
III.6.19. Politique de paix et de réconciliation au Burundi (1987-2005) comparées aux modèles sud-africains et rwandais / Olive Nzorubara 79
III.6.20. Contribution des mouvements catholiques de l'église catholique à la culture de la paix et de la réconciliation : opinions des jeunes burundais âgés de 12 à 20 ans / Odette Gakunzi 80
III.6.21. L'unité des Barundi pour une paix durable : de l'origine du conflit jusqu'en 1993 / Raphael Ndikuriyo 80
III.6.22. La contribution des activités physiques et sportives à la réconciliation nationale/ Hilaire Mboningabiye 81
III.6.23. Chemin de paix, justice et réconciliation en RDC / Nicolas Mumbere Sivihwa 82
III.6.24. Transformation des conflits : orientations théoriques, diversité et efficacité d'approches / Bosco Muchukiwa Rukakiza 84
III.6.25. Dynamique d'éducation à la paix au Sud-Kivu / Bosco Muchukiwa Rukakiza 84
III.6.26. Le rôle de l'éducation dans la consolidation de la paix : Une analyse du système éducatif congolais / Justin Sheria Nfundiko et Arnim Lange 85
III.6.27. La guerre, la paix et la démocratie en R D Congo / Georges Nzongola-Ntalaja 85
III.6.28. La paix en République Démocratique du Congo (RDC)? Comprendre l'avancée sinueuse de la RDC vers la paix / Jessica Efole 86
III.6.29. Impact des constructions anarchiques sur la paix et la cohésion sociale au Sud-Kivu : Cas de la commune d'Ibanda / Davier Pierre Swedi, Fatuma Ngongo Kilongo, Ahali Nyenyezi Baligizi Isaac et Kitoka Moke Mutondo 87
III.6.30. Réinsertion sociale des enfants sortis des forces et groupes armées et construction de la paix à Bukavu : Analyse des approches organisationnelles / Sheria Nfundiko Justin 88
III.6.31. La pratique Onusienne des opérations de consolidation de la Paix : Analyse, bilan et perspective / Ntumba Kapita Patrice Emery 89

III.6.32. Les opérations de maintien de la paix des Nations unies en République Démocratique du Congo : de la MONUC à la MONUSCO, un champ expérimentation du maintien de la paix ? / Tristan Etumba Longila Boyengo, 2022. 90
III.6.33. Défis à la paix durable : Autoportrait du Burundi/ Le centre d'Alerte et de prévention des conflits (CENAP)..... 92
III.6.34. La problématique de la construction de la mémoire collective au Burundi dans la transformation du conflit Jeanine Nahigombeye..... 93
III.6.35. Les perceptions de la résolution pacifique des conflits à travers la réforme de l'armée (Gatore Espérance Marie Chantal, 2010)..... 94
III.6.36. LE DESS en Droits de l'Homme et résolution Pacifique des conflits au service de la promotion d'un Etat de droit au Burundi. (Auteur : Floribert Bizimana). 95
III.6.37. Politique de paix et de réconciliation au Burundi (1987-2005) comparées aux modèles sud-africains et rwandais / Olive Nzorubara..... 97
III.6.38. Contribution des mouvements catholiques de l'église catholique à la culture de la paix et de la réconciliation : opinions des jeunes burundais âgés de 12 à 20 ans / Gakunzi Odette..... 99
III.6.39. La problématique de l'unité des Barundi pour une paix durable : de l'origine du conflit jusqu'en 1993 / Ndikuriyo Raphael 99
III.6.40. La contribution des activités physiques et sportives à la réconciliation nationale / Mboningabiye Hilaire 100
III.6.41. De la manipulation ethnique pour la conquête du pouvoir au Burundi (1896-1993)/ Gitata Désiré..... 101
III.6.42. La crise institutionnelle de 1965 : Analyse sociopolitique/ Bizabirtyo Salvator 102
III.6.43. Supporting the Church to play an Effective Role in the Reconciliation Process in Burundi / CNEB..... 103
III.6.44. MIPAREC : Ministère Paix et Réconciliation sous la Croix 104
III.7. Les principaux contributeurs sur les thématiques de Paix et Réconciliation..... 104
III.7.1. Université du Burundi 104
III.7.2. Girubuntu peace academy 106
III.7.3. Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits (CENAP) 110
III.7.4. Centre Ubuntu..... 112
III.8. Défis / limites rencontrés..... 114

Chapitre IV. Proposition des themes de recherche..... 116
IV.1. Cartographie des intervenants dans le domaine de la paix et la réconciliation..... 116
IV.2. Crises répétitives dans la région des grands lacs: défis, atouts et pistes de solutions 116
IV.3. Guérison des mémoires blessées dans la région des Grands Lacs : un instrument d'une paix durable et d'une réconciliation effective..... 117
IV.4. Apport de la science et des technologies dans la consolidation de la paix et de la réconciliation au Burundi et dans la région des grands Lacs..... 117
IV.5. Clarification sur les assassinats, massacres et procès..... 118
IV.6. Rôle de l'église et la promotion de l'art et la culture dans la consolidation de la paix et la réconciliation 118
IV.7. Changements climatiques, biodiversités, ressources naturelles et leurs effets sur la paix et la réconciliation : Etat des lieux, mécanismes de résilience et ripostes aux urgences.120
Conclusion Générale 121
Quelques références 125
Annexes..... 131
Annexe 1: Institutions visitées 131
Annexe 2: Personnes contactées et organisations de provenance..... 132
Annexe 3: Fiche de lecture..... 132
Annexe 4: Guide d'entretien 133
Les membres de l'équipe de recherche 135
Liste des sigles et abréviations..... 138

Résumé exécutif

Le Burundi et le reste Pays de la Région des Grands Lacs sont confrontés à des guerres et à des violences cycliques qui, engendrent des conséquences lourdes sur leurs habitants et sur leur développement intégral. De nombreuses initiatives de paix ont eu lieu, mais sa situation sécuritaire reste toujours incertaine. Le présent rapport sur l'état des lieux de la recherche sur la paix et la réconciliation au Burundi et dans la région des grands lacs, ressort d'un projet de Consolidation de la paix dans cette Région qui, a été initié par la Communauté des Pères de Schoenstatt à Mont Sion Gikungu et l'Université du Burundi, en collaboration avec l'Université de Fribourg. Il s'agit d'un travail de recherche exploratoire qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième objectif du dit projet, s'intéressant à la promotion de la recherche-action sur la paix et la réconciliation.

La réalisation de ce rapport a fait recours à des outils de recherche qualitative suivante : Des entretiens menés avec des personnes ressources et l'analyse documentaire des différents documents scientifiques. Ainsi 19 personnes ressources ont été interrogées, s'ajoutant à 162 documents (73 mémoires de master issu de la chaire Unesco/DESS, 7 mémoires de Licence trouvés dans la Bibliothèque de l'U.B, 11 thèses et autres mémoires trouvés dans d'autres bibliothèques, 14 magazines consultés au Centre Ubuntu, 9 études commanditées, 6 autres documents consultés (inédits), 42 ouvrages et articles publiés) consultés. Nombreux d'entre eux sont anciens. D'autres documents trouvés au sein de certaines organisations sont en rapport avec les manuels de formation et de sensibilisation sur la paix et la réconciliation.

Les thèmes développés sont centrés sur : Foi et paix ; (2) Femme et paix ; (3) Mémoires blessées et paix ; (4) Mémoires blessées et réconciliation ; (5) Pauvreté et paix ; (6) Valeur d'Ubuntu et paix ; (7) Ethique de la politique et paix ; (8) Accord d'Arusha et la réconciliation au Burundi ; (9) Justice et réconciliation ; (10) Transformation des conflits et paix ;

(11) Education à la paix ; (12) Education et paix et ; (12) La valeur d'Ubushingantahe et la réconciliation au Burundi. Sur 32 des auteurs qui ont travaillé sur les thématiques de paix et réconciliation la majorité sont des chercheurs qui le font pour une occasion bien précise ou qui saisissent une opportunité qui s'offre et orientent la thématique vers les dimensions historiques et sciences humaines. Malgré le caractère scientifique des travaux déjà réalisé, un grand nombre n'a pas été soumis à la publication dans des revues scientifiques, car il s'agit des mémoires de licence, de master (produit dans le cadre du programme de la Chaire UNESCO), des rapports d'études commanditées par les ONG et institutions qui s'intéressent à la paix, des manuels / modules de formation. Également, la question de la justice sociale comme obstacle de la paix et réconciliation, une possibilité de réparation ainsi que les aspects traumatiques qui seraient une entrave à la réconciliation n'ont pas été affronté. Ces thèmes pourraient porter intérêt aux recherches ultérieures.

Introduction générale

La région des Grands Lacs d'Afrique est confrontée à des guerres/violences cycliques. Ces dernières ont des conséquences très néfastes aux différentes personnes et empêchent le développement. La majorité des gens vivent dans des conditions précaires et très peu ont à manger, accès à l'éducation de qualité et aux soins de santé. Pour le Burundi, les crises se répètent après un certain nombre d'années et cela depuis l'indépendance. Citons par exemple celle de 1965-69, 1972, 1988, 1993 et 2015 (RESEN[1], 2020). Différentes initiatives pour palier à ce problème ont été mises en place dont : l'élaboration du PND (2018 – 2027) et l'alignement aux orientations régionales et internationales. Les grands hommes politiques et les chercheurs affirment que l'éducation de qualité est l'arme puissante pour arriver au développement et Pape Paul VI dans son cyclique Encyclique Populorum Progression (1967) a dit que le développement est le nouveau terme de la paix. Or, les résultats de recherche montrent que la qualité de l'éducation au Burundi baisse d'année en année avec pas moins de difficultés alors que c'est la base du développement (Banuza et al. 2023).

L'insécurité en République Démocratique du Congo est plus manifestée à l'Est. Elle est la conséquence des événements survenus dans la région des grands lacs où des groupes ethniques rivaux s'affrontent depuis des décennies et la convoitise de ses richesses stratégiques a fait naître des rebellions taillées de toutes pièces. Analysant l'origine et l'évolution du conflit armé, la Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs «LDGL» (2003), stigmatise la dérive de 32 années de règne du Maréchal Mobutu et le contexte de désorganisation voire d'inexistence de l'appareil de l'Etat, la paix et la sécurité dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, minée par de nombreux conflits internes. Elle préconise la mise en place des institutions de la transition suite à la logique

[1] RESEN : Rapport d'Etat sur le Système Educatif National

de la guerre qui préoccupe encore certains tenants d'hier et d'aujourd'hui du pouvoir au moment où une pauvreté endémique mine une population couchée sur des mines d'or et de coltan.

Le Rwanda, de son côté, a connu une longue période de conflits et de guerres, commençant dans les années 1959, 1975 et 1990, qui ont conduit au génocide des Tutsis en 1994 (Rutembesa, 2003). Cependant, ces dernières années, des initiatives ont été entreprises pour rétablir la paix et promouvoir la réconciliation. A titre d'exemple, le Centre de gestion des conflits (Centre for Conflict Management, CCM) créé en 1999 par l'Université du Rwanda (UR) et le Centre de Recherche et d'Action pour une Paix et un Développement durable (CRASPD) datant de 2015 à l'Institut protestant des arts et des sciences sociales (PIASS). Avant cela, en 2001, le gouvernement du Rwanda a également créé un Institut de recherche et de dialogue pour la paix (IRDP) en tant qu'institut de recherche indépendant (groupe de réflexion) et de consolidation de la paix (NURC, 2020).

En outre, pour promouvoir la réconciliation nationale, le Rwanda a privilégié les processus et mécanismes locaux. Celles-ci combinaient des approches universelles et axées sur la culture locale et impliquaient des réponses judiciaires et non judiciaires préventives et réactives : les tribunaux communautaires Gacaca et la Commission nationale pour l'unité et la réconciliation ont été les principaux instruments. Tous les mécanismes adoptés étaient essentiellement centrés sur le gouvernement et impliquaient une participation obligatoire des individus et des communautés. Ils ont été intégrés dans des processus de facilitation impliquant un gouvernement inclusif, l'intégration militaire, le rapatriement des réfugiés, des réformes constitutionnelles et juridiques ainsi que des programmes de protection sociale (NURC, 2020).

Malgré le bilan un peu sombre des trois pays de la région des Grands-Lacs, les résultats d'une recherche menée par Interpeace (2020) montrent que la Sous-région des Grands-Lacs n'est pas qu'une zone de vulnérabilité. C'est aussi un espace

où existent des capacités de résilience sur lesquelles, un programme de réconciliation peut se bâtir et cela reste applicable du plus bas de la communauté jusqu'au haut sommet des institutions qui dirigent les pays.

De plus, les mêmes résultats confirment une fois de plus une forte aspiration des peuples de la région des Grands-Lacs à une paix durable. Après plusieurs années de conflits, les peuples de ces trois pays ont compris qu'ils étaient plus perdants que gagnants et qu'il faut par conséquent développer des stratégies de survie et de vivre ensemble, malgré le caractère répétitif et permanent de ces conflits.

C'est dans le cadre de contribuer à garder une dynamique d'un changement positif que la Communauté des pères de Schoenstatt à Mont Sion Gikungu et l'Université du Burundi (UB) en collaboration avec l'Université de Fribourg ont initié un projet de Consolidation de la paix et la réconciliation au Burundi et dans la région des Grands-Lacs. Son objectif général est de contribuer à la consolidation de la paix et la réconciliation au Burundi et dans la Région des Grands-Lacs avec 4 objectifs spécifiques. Le présent travail de recherche entre dans le cadre de la réalisation du deuxième objectif qui est de promouvoir la recherche-action sur la paix et la réconciliation avec les partenaires. Les trois autres objectifs étant: (i) promouvoir la paix et la réconciliation; (ii) créer des réseautages avec différents partenaires engagés dans la paix et la réconciliation et (iii) transférer les connaissances au niveau local, régional et international.

En effet, depuis que les crises ont commencé, des initiatives ont eu lieu, mais l'effet n'a pas été remarquable, ça n'a pas empêché que les crises se répètent. Qu'est-ce qui est de nouveau avec le présent projet ? C'est le volet recherche qui impliquent la collaboration des institutions d'enseignement supérieur, les services privés et services publics. Si l'une des missions allouées aux institutions académiques est de promouvoir la recherche pour contribuer à répondre aux problèmes qui se posent dans les communautés, force est de constater que de façon générale, ce volet n'est pas développé dans nos

pays de la région des Grands Lacs, et la recherche sur la paix et la réconciliation n'en fait pas exception. Or, nous savons que son rôle est primordial dans le développement d'une société, car en effet, elle permet de faire des investigations approfondies afin de mettre en place des évidences scientifiques qui devraient éclairer le démarrage des activités de terrain.

L'objectif principal de la présente recherche est de contribuer à la consolidation de la paix et la réconciliation au Burundi et dans la Région des Grands-Lacs en mettant en place l'état des lieux des recherches dans le domaine de la paix et la réconciliation au Burundi et dans la région des Grands Lacs. Spécifiquement, elle va montrer les principales réalisations dans ce domaine et proposer ce qui pourrait être fait.

Dans le processus de la réalisation de cette recherche, l'équipe de recherche s'était proposée de répondre aux questions suivantes : Qu'est ce qui a été déjà fait dans le domaine de la recherche sur la paix et la réconciliation ? Qu'est ce qui pourrait être fait ? Quelles sont les grandes tendances dans les recherches disponibles au niveau thématique ? Qui sont les auteurs qui ont contribué ? Quelles sont les principales thématiques qui devraient faire objet des recherches ultérieures ?

Comme finalité, cette recherche visait à atteindre les résultats attendus suivants : (1) Un rapport de recherche mettant en évidence l'état des lieux des études/recherches sur la paix et la réconciliation au Burundi, en RDC et au Rwanda est produit ; (2) Une liste des thèmes de recherche sur la paix et la réconciliation est confectionnée sur base des résultats de l'étude et ; Une liste des chercheurs ayant travaillé ou travaillant sur les thèmes de la paix et la réconciliation au Burundi, en RDC et au Rwanda est établie.

Chapitre I. Méthodologie de recherche

Ce chapitre met en évidence, d'une manière détaillée, les grandes étapes qu'a suivies le travail mené par l'équipe de recherche.

I.1. Préparation et coordination

Comme déjà annoncé ci-haut, le présent travail de recherche entre dans le cadre de la réalisation du deuxième objectif du Projet Paix et Réconciliation (PPR) qui est de promouvoir la recherche-action sur la paix et la réconciliation avec les partenaires.

Ainsi à l'issue de l'organisation du Summer school au mois de septembre 2023 et la présentation du rapport des réalisations du Projet Paix et Réconciliation au cours des dix dernières années, l'équipe de la coordination du projet a mis en place une équipe de recherche présidé par le point focal de l'université du Burundi. Cette équipe de chercheurs a été mise en place pour mener une étude sur l'Etat des lieux de la recherche sur la paix et réconciliation dans la région des Grands Lacs.

Depuis le mois d'Août 2023, une série d'activités a été réalisée. Il s'agit des réunions de préparation, des séances de conception des outils de recherche et enfin du travail de terrain proprement dit. Quelques entretiens exploratoires ont été aussi menés auprès de certains responsables des organisations et institutions ainsi que des chercheurs indépendants œuvrant dans le domaine de la paix et de la réconciliation. La collecte des données a été effectuée au cours du mois de décembre 2023.

I.2. Travail de terrain

L'équipe de recherche a exploré les travaux de recherche accessibles à la bibliothèque de l'Ecole doctorale et autres bibliothèques physiques et virtuelles afin de consulter plusieurs

ouvrages relatifs à la paix et à la réconciliation. Ceux qui seront présentés ont fait l'objet de lecture et sont classés dans les catégories qui suivent : (1) documents publiés (ouvrages et articles scientifiques) ; (2) travaux académiques (thèses et mémoires) ; (3) études commanditées et (4) d'autres documents à caractères scientifiques (modules, manuels, etc.).

Pour ce faire, certaines bibliothèques des institutions académiques du Burundi, de la RDC et du Rwanda, les plateformes virtuelles comme cairn.info, Google Scholar et les sites web de diverses organisations / institutions de la région des grands lacs ont été visités.

I.3. Démarche théorique et pratique

1.3.1. Approche théorique

L'étude sur « l'Etat des lieux des recherches sur la paix et la réconciliation au Burundi et aux pays des Grands Lacs » s'inscrit dans une approche qualitative-Descriptive. Une étude faite avec cette approche, d'après (Mulrow, 1987), si elle est bien menée à bon port, elle n'est pas une base de travail, mais plutôt un point de départ solide pour tous ceux, dans la communauté, qui sont intéressés par le sujet.

Dans le présent travail, il s'agissait de mener une recherche documentaire, synthétiser ce qui a été déjà fait dans le domaine de la recherche sur la paix et la réconciliation et porter un regard scientifique sur les grandes tendances dans les recherches disponibles des différents chercheurs passionnés par ce domaine.

La réalisation de ce travail, comportait cinq étapes génériques : (1) Formulation des questions de recherche et des objectifs à atteindre ; (2) Recherche de la littérature existante sur le sujet de paix et réconciliation dans la région des grands Lacs ; (3) Sélection pour l'inclusion ; (4) Extraction des données pertinentes et (5) présentation, analyse et discussion.

La formulation des questions de recherche et des objectifs : Elle a été effectuée dans la définition du contexte de cette

recherche qui s'inscrit dans le projet de paix et réconciliation dans la région des grands Lacs et qui vise à mettre en place l'état des lieux des recherches dans le domaine de la paix et la réconciliation au Burundi. Spécifiquement, elle avait pour visée de montrer les réalisations dans ce domaine et d'analyser les données existantes concernant la thématique de paix et réconciliations au Burundi et dans la sous -région des grands lacs.

Recherche dans la littérature existante : Cette étape consistait à rechercher dans la littérature les documents portant sur les thématiques de paix et réconciliation. La « couverture exhaustive » a été privilégiée et par cette dernière, l'équipe s'efforçait d'être aussi complète que possible afin de s'assurer que toutes les recherches / études pertinentes, publiées ou non, sont incluses dans la collecte et l'analyse et que les conclusions sont basées sur cette « couverture exhaustive ».

Pour l'étape de la sélection pour l'inclusion, l'équipe d'analyse devait évaluer la pertinence du contenu du document par rapport au centre d'intérêt de la recherche. Les documents sélectionnés ont été par la suite analysés pour être intégrés dans le rapport de recherche. S'inspirant des théories de Levy & Ellis (2006) ; vom Brocke et al., (2009) et Petticrew & Roberts (2006), les chercheurs ont défini un ensemble de règles prédéterminées (sur la fiche de lecture en annexe 3) pour les permettre d'inclure ou d'exclure certains documents. Cet exercice a exigé une objectivité accrue pour éviter les préjugés ou les erreurs.

Concernant l'Extraction des données pertinentes, sur base d'un outil conçu préalablement à cette fin (grille de lecture), les informations pertinentes de chaque document ont été recueillies. Il s'agissait de l'identification de la source (titre du document, son / ses auteurs, lien, date de publication), le contexte de production du document, l'objectif principal, son contenu synthétique, la méthodologie utilisée, les principaux concepts interrogés ainsi que les principales conclusions.

Enfin, est venue l'étape de la présentation, l'analyse et discussion des résultats. Cette étapes consistait à présenter les

données pertinentes, les analyser en faisant des regroupements thématiques et en dégageant des hypothèses explicatives sur les constats dégagés.

I.3.2. Méthode et outils de collecte des données

Pour réaliser le travail lui confié, l'équipe a procédé principalement par recherche documentaire qui implique l'examen de la documentation pertinente et disponible pour dégager l'état des lieux de la recherche sur la paix et la réconciliation au Burundi et dans la région des Grands Lacs. Pour ce faire une fiche de lecture avait été préalablement conçue et validée.

Les documents consultés comprennent les documents publiés (ouvrages et articles scientifiques), les travaux académiques (thèses et mémoires), les études commanditées ainsi que d'autres documents à caractères scientifiques (manuels, modules de formation, etc.).

Notons que, pour avoir plus de ressources, des entretiens exploratoires ont précédé la recherche documentaire proprement dite et un guide d'entretien y relatif avait été préparé. Ils ont été menés avec des personnes sélectionnées sur base de leurs expériences en matière de paix et de réconciliation.

I.4. Analyse et synthèse des données

Au cours de cette étape, les chercheurs ont eu à rassembler, résumer, agréger, organiser et comparer les données extraites des documents consultés. Comme le suggèrent Webster et Watson (2002), les revues de la littérature doivent être bien plus que des listes d'articles et doivent fournir une perspective cohérente pour donner un sens aux connaissances existantes sur un sujet donné. Les chercheurs avaient une responsabilité de dégager les grands résultats et des thématiques de recherche sur les thématiques de paix et réconciliation.

Chapitre II. Cadre conceptuel et theorique

Pour permettre une compréhension du contenu de ce rapport, nous avons jugé bon de revenir sur la définition de quelques termes clés.

II.1. Réconciliation

Selon le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (2009), le concept de réconciliation est souvent abordé dans les pays qui ont connu des moments de violences graves, qui pèsent lourdement sur les populations et qui les empêchent de cheminer vers les progrès. Ces violences sont souvent occasionnées par des guerres civiles comme au Burundi et dans la région des Grands Lacs, par des systèmes politiques discriminatoires, comme l'Apartheid en Afrique de Sud ou des systèmes de gouvernances dictatoriaux comme pour la plupart des pays d'Amérique Latine, dans les années 1990 (Chili, Argentine, Salvador, etc). Ce genre de conflits fait émerger dans les sociétés des groupes sociaux antagonistes : d'un côté, les victimes des violations et de l'autre, les auteurs des violations. La politique de réconciliation intervient donc pour atténuer le choc de la mémoire du passé controversé, vers un avenir partagé et consensuel.

Le terme réconciliation est complexe et sa définition ne fait pas toujours l'unanimité. Ceci est dû essentiellement au fait que la réconciliation est à la fois un but, c'est-à-dire une chose à atteindre et un processus, c'est-à-dire un moyen pour atteindre ce but.

Ainsi, la réconciliation peut être considérée comme un processus partagé par tout le monde qui inclut la recherche de la vérité, de la justice, du pardon, de la cicatrisation, etc. De façon simplifiée, la réconciliation est ce mécanisme qui permet aux personnes qui se considéraient dans le temps comme ennemis jurés, à accepter de vivre ensemble sans nécessairement les aimer ou leur pardonner. Autrement dit, la réconciliation permet le renforcement du lien de coexistence, développer

l'esprit coopératif et partager la vie harmonieuse dans leurs sociétés.

II.2. Paix

La notion de paix a considérablement évolué au cours de l'histoire. Traditionnellement, elle comporte deux dimensions : la première renvoie davantage à un état intérieur (c'est la paix de l'esprit et du cœur) ; la deuxième est extérieure à l'individu, et préconise, l'absence de guerre ou de conflits violent (conseil de l'Europe, 2003).

Dans le monde moderne, l'utilisation du concept de paix a significativement évolué. Si dans le temps, la paix était considérée comme synonyme « d'absence de » (guerres, violences, etc.), le concept moderne de paix est souvent défini comme « la présence de » justice, et des autres conditions nécessaires, à l'harmonie sociale et donc à la prévention des situations de violence susceptibles de déboucher sur des conflits armés ou sociaux.

Dans les années 1960, Johan Galtung, chercheur dans le domaine de la paix, a exercé une influence majeure sur la définition du concept, en proposant une distinction entre « paix négative » et « paix positive » : la « paix négative » est l'absence de guerres ou de conflits violents entre les Etats, tandis que la « paix positive » se définit par l'absence de guerres ou de conflits violents mais, en plus, un état d'équité, de justice et de développement – d'où des relations « horizontales » et de coopération entre individus, un Etat de droit et un bien-être social (en plus de relations « verticales » entre les institutions de l'Etat et les citoyens) (conseil de l'Europe, 2003).

Selon Romain Le Bœuf (2021), la paix est définie comme « absence de conflit, notamment armé. Traditionnellement la paix est opposée à la guerre. La paix est aussi envisagée comme le résultat d'un processus, c'est ainsi qu'on parlera de traité de paix, l'accord de paix.

La paix est à distinguer de la simple cessation temporaire des hostilités. Mais à partir des années 1960, cette définition

de la paix sera critiquée et à partir de cette date, elle devient un objectif de la communauté internationale. En raison de son importance, la paix devient constitutive d'un droit subjectif, car la mise en péril de la paix expose les Etats et leurs leaders dirigeants à des sanctions internationales.

Et le dictionnaire Littré définit la paix comme, « Rapports réguliers, calmes, sans violence, d'un État, d'une nation, avec un autre État, une autre nation ». Jusqu'à ce jour, la notion de paix est devenue de plus en plus vaste et ne couvre plus le seul droit international. Ainsi, on parlera de la notion de paix mondiale et celle-là, fait référence ni à la paix sociale, ni à la paix physique, intérieure ou psychologique.

La définition de la paix adoptée dans ce chapitre est celle d'un processus mis en œuvre, pour instaurer la justice à différents niveaux des relations humaines. Bref, elle est considérée, comme un concept dynamique dans lequel les individus reconnaissent, affrontent et résolvent les conflits de façon non violente afin d'être en harmonie avec eux-mêmes, mais aussi avec la nature et les autres.

II.3. Recherche

Selon les informations tirées sur google scholar, le sociologue américain Earl Robert Babbie, définit la recherche comme étant « est une enquête systématique visant à décrire, expliquer, prédire et contrôler le phénomène observé. Elle fait appel à des méthodes inductives et déductives ». Une recherche se comporte comme étant un processus de l'examen minutieux d'une question d'un problème de recherche particulier à l'aide de méthodes scientifiques.

La recherche est aussi un travail de création et d'investigation original mené systématiquement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances, y compris les connaissances sur l'humanité, la culture et la société (DGSTR, 2023). Il convient de distinguer entre la production académique, généralement mesurable en nombre d'articles publiés dans des revues indexées, et les apports au développement (amélioration des

plantes et cultures, etc.), qui sont constitués de rapports de recherche, d'expertise et de consultation (UNESCO, 2009).

Il existe trois types de recherche : recherche fondamentale, recherchée appliquée et la recherche - développement. Selon le manuel de FRASCATI (Organisation de Coopération et de Développement Economique, OCDE 2002) cité par Nijimbere (2020), la Recherche Développement englobe: les travaux de créativité entrepris de façon systématique en vue d'améliorer les connaissances; y compris les travaux sur la connaissance de l'homme, de la culture et de la société; ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications.

II.4. Chercheur

Un chercheur est une personne qui mène une étude ou une enquête organisée et systématique („recherche") sur un sujet avec soin et de manière exhaustive, afin d'interroger les informations existantes et de découvrir de nouvelles informations qui améliorent la compréhension du sujet. Un chercheur peut être: i) une personne employée par un institut de recherche / université, qui peut être un étudiant, un employé ou un personnel technique; ii) un étudiant (aux cycles de master ou de doctorat) de l'institut de recherche /université; iii) toute personne, y compris un visiteur qui utilise les ressources de l'Institut de recherche /université et qui effectue une tâche de recherche à l'Institut de recherche /université, ou participe de quelque autre manière à tout projet de recherche géré par l'institut de recherche /Université, y compris ceux financés par des sponsors externes. Le chercheur travaille à la conception et à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux sur base d'une programmation scientifique concourant à la résolution des problèmes (Projet de Loi STI au Burundi, 2020 cité par Pr Steve De Cliff lors).

II.5. Quelques considérations théoriques sur la recherche

Dans cette section, nous parlons de quelques théories sur la recherche et nous tentons de mettre en évidences les informations utiles en rapport avec la recherche en général et la recherche portant sur la paix et la réconciliation en particulier, dans la région des grands lacs.

II.5.1. La fonction commune de toute recherche

Avant de passer à la définition de la recherche scientifique, il convient d'abord de passer à la fonction universelle de toute recherche.

La recherche a pour fonction de produire de nouvelles connaissances. Selon le domaine du chercheur, il existe de nombreuses stratégies pour produire de nouvelles connaissances. Depuis le Commissaire de police impliqué dans les recherches des affaires criminelles jusqu'au poète en passant par le romancier, chacun essaie de développer une vérité, selon les exigences de son domaine.

Quand peut-on dire alors que le chercheur conduit à une recherche scientifique ?

Une recherche est dite scientifique, quand il s'agit d'un travail processuel, ayant pour fonction de produire des connaissances scientifiques, nouvelles et provisoires à l'aide d'activités méthodiques, rigoureuses et vérifiables, et soumises à la légitimation de la communauté scientifique.

Plusieurs caractéristiques de cette définition méritent d'être rappelées: (1) les connaissances scientifiques sont toujours provisoires, car susceptibles d'être contredites même si, au moment où elles sont énoncées, elles forment un ensemble cohérent avec les connaissances scientifiques disponibles; (2) la recherche ne peut être considérée comme scientifique si elle n'est pas sujette au débat scientifique par les pairs actuels et futurs.

En effet, selon le domaine spécifique d'intervention, il existe de nombreuses façons de produire de la connaissance.

Le commissaire de police qui enquête sur un crime cherche à identifier le meurtrier et les raisons de son crime (connaissances nouvelles). Le romancier produit également de la connaissance lorsqu'il dépeint la psychologie de ses personnages. Le poète approche souvent une vérité que la science ne peut atteindre. A leur façon, le commissaire de police, le romancier et le poète sont des chercheurs car chacun dans son domaine, utilise des stratégies qui n'ont pas moins d'importance que le scientifique.

Ces quelques exemples montrent bien que la recherche conduite avec une démarche scientifique peut remplir des visées multiples, même si la fonction commune est de produire de la connaissance. Néanmoins, nous considérons que dans le domaine de la recherche scientifique, il doit exister avant tout des critères communs à toute recherche, pour en évaluer la qualité.

Ainsi, quelle que soit la démarche adoptée, quantitative ou/et qualitative, trois critères de qualité sont incontournables: la pertinence, la validité et la fiabilité. Chacun de ces trois critères sont à examiner selon trois aspects: (i) la conceptualisation, (ii) le recueil et le traitement des données et (iii) l'énonciation des conclusions.

II.5.2. Importance de la recherche

La recherche a une grande importance dans la vie d'un pays (Ndayizeye, 2021). Le même auteur affirme que la recherche permet à tout pays qui veut se développer de pouvoir assoir son indépendance. Cela passe par le fait que les décisions prises sont sur base des évidences scientifiques et les échecs sont minimisés. Selon l'Instruction académique N0022/MINESU/CAB.MIN/MNB/BLB/2021 du 06 janvier 2023 portant directives relatives à l'annee academique 2022-2023 en RD Congo, l'importance de la recherche scientifique est qu'elle est indicatrice de la visibilité et de la crédibilité d'une institution au niveau national et international. Elle reste la sève vivifiante de l'activité enseignement-apprentissage.

Voyons maintenant, la situation de la recherche scientifique dans les pays de la région des Grands- Lacs.

II.5.3. La recherche scientifique au Burundi et dans les pays des Grands Lacs

Il s'agira dans cette partie de présenter l'historique de la recherche dans la région des Grands Lacs ainsi que l'analyse SWOT.

II.5.3.1. Historique de la recherche scientifique au Burundi et dans la région des Grands Lacs.

Tout comme l'éducation formelle, les recherches scientifiques datent de l'époque coloniale en Afrique en général et dans la Région des Grands Lacs en particulier. Pour cette région, ces dernières étaient beaucoup plus orientées vers l'agronomie (T. Masharabu et al, 2017).

L'Institut National des Etudes Agronomiques du Congo Belge (INEAC) crée en 1934 a été la première institution de recherche à étendre ses activités de recherche sur le Ruanda-Urundi. En 1958, une Faculté d'Agronomie a été créée par l'Université Officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi à Astrida, tandis que le 31 mai 1960, l'Institut Facultaire des Jésuites a été créé avec deux facultés: (i) la Faculté de philosophie et des lettres (dont la Faculté de droit était une section) et la Faculté des sciences économiques. L'Université du Congo belge et du Rwanda-Urundi a été transformée en Institut agronomique du Rwanda-Urundi, et transférée à Bujumbura en 1962. En cette année des indépendances, l'INEAC comprenait, outre le Centre de recherches de Yangambi, 32 stations, plantations ou centres expérimentaux, répartis en huit secteurs géographiques, couvrant l'ensemble du Congo et du Ruanda-Urundi.

Après l'indépendance, chaque pays de la Région des Grands Lacs commença à entreprendre son potentiel national en matière de recherche, à travers de nombreuses coopérations

bilatérales et multilatérales avec les autres pays, notamment la France, la Belgique, l'Allemagne et les institutions régionales et internationales. L'INEAC fut aussi scindé en 2 institutions de recherche : l'ISABU (Institut des Sciences Agronomiques du Burundi) et l'ISAR (Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda). La coordination au niveau central a souvent freiné l'évolution de la recherche (UNESCO, 2009).

En 1964, les Facultés de philosophie, des lettres et des sciences économiques ont intégré à l'Université Officielle de Bujumbura. Cette dernière est devenue l'Université du Burundi (UB) en 1977. En 1979, l'Institut de recherches agronomiques et zootechniques (IRAZ) a été créé, sur décisions des Chefs d'Etat du Burundi, du Rwanda et du Zaïre (actuelle RDC). C'était dans le cadre de la Communauté Economique des Pays de la Région des Grands Lacs (CEPGL).

A.1. La recherche scientifique au Burundi

Au Burundi, un aperçu du système national de recherche scientifique et technique du Burundi par UNESCO (2009) relate que le système a un paysage institutionnel diversifié des établissements universitaires publics et privés et des centres de recherche. Une évolution considérable est observée en ce qui concerne les institutions de recherche au niveau décentralisé et centralisé, puisque les institutions de recherche du Burundi reconnaissent actuellement un certain nombre de bureaux de coordination au niveau national (CNSTI, DGSTR, direction chargée de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur, ...).

Selon le rapport UNESCO (2009), l'Université du Burundi reste la pierre angulaire de l'enseignement supérieur burundais, bien que les établissements privés soient de création récente et n'effectuent pas de recherche scientifique.

Le Burundi n'a produit que 154 publications entre 1996 et 2007, ce qui en fait une production bibliométrique modeste parmi les 16 pays africains pris comme échantillon UNESCO (2009). Il convient bien entendu de rapporter ces données au

nombre de chercheurs par pays et à l'orientation du Système National de Recherche Scientifique, afin de les apprécier correctement. Le statut des instituts de recherche au Burundi démontre que le système de recherche était davantage axé sur le développement que sur la production académique.

Nos recherches documentaires et selon les témoignages de terrain, les recherches dans le domaine de la paix et la réconciliation ne sont pas développés au Burundi. Les choses sont ainsi au moment où la région en général et le Burundi en particulier, les crises sont répétitives et détruisent souvent ce qui a été construit y compris les acquis de la recherche. Ceci transparaît dans le rapport de l'UNESCO (2009):

> « ... parce qu'elle nécessite la stabilité et la sérénité, l'activité de recherche scientifique est à n'en pas douter le secteur que les guerres civiles affectent le plus. Le cas du Burundi, comme celui de tous les pays qui ont connu de telles tragédies, ne le montre hélas que trop bien. Dans ce pays, comme dans d'autres, cela saute aux yeux de tout observateur qui se penche un tant soit peu sur le système de recherche scientifique : il y a un avant et un après la guerre civile. La différence est telle que l'on a le sentiment de ne pas avoir affaire au même pays. On passe d'une situation prospère et pleine d'espérance, d'une recherche remarquablement structurée et moderne, à une situation proche du néant : la guerre a vidé le pays de l'essentiel de sa substance grise, a causé la destruction ou l'obsolescence des équipements et des infrastructures dans l'ensemble du pays, ainsi que la dégradation du cadre bâti au point, où plusieurs structures de recherche sont maintenant à l'arrêt, tandis que les autres tournent pratiquement au ralenti ».

A.2. La recherche scientifique en RD Congo

La République démocratique du Congo est caractérisée par une faible gouvernance caractérisée par une grande fragilité politique et sociale, une conséquence du conflit en cours et de l'activité de guérilla dans plusieurs provinces. Les crises

économiques, humanitaires et sécuritaires qui continuent de frapper la RDC sont un obstacle majeur au développement d'un système de recherche national et particulièrement dans la partie Est. Le pays affiche ainsi l'indice de développement humain le plus faible de toute la Communauté de développement de l'Afrique australe (IFDD, ISF, UK et EDEN AFRICA., 2023).

Dans les établissements de I'ESU, le secteur de la Recherche est piloté par le Secrétaire Général chargé de la recherche dont les attributions sont définies par l'Arrêté ministériel n00325 MINESU/CABMIN/MNB/RMM/2021 du 18 octobre 2021.

La culture de la paix, règlement pacifique des conflits, défense et sécurité apparaissent dans ce document comme thématique du domaine de recherche dans le cadre des formations professionnelles et doctorales. La Chaire UNESCO de l'UNlKlN constitue une entité de recherche, de formation et de service à la Communauté pour 25 pays de l'Afrique centrale et de la SADC.

En 2016, le rapport de l'UNESCO sur la science estimait que la RDC ne disposait pas de politique nationale de la recherche en réconciliation et consolidation de la paix. La dernière édition du Rapport de l'UNESCO sur la science (2021) évoque une première politique scientifique du pays, encore à l'état de projet, axée sur les cinq domaines prioritaires suivants : Santé génésique, santé de l'enfant et de l'adolescent, Sécurité alimentaire et démographie, Amélioration de la productivité des entreprises et promotion des industries vertes, Gestion durable des ressources naturelles, construction d'une société du savoir par l'éducation et la formation. Remarquons que la recherche sur la réconciliation et la consolidation de la paix ne figure pas sur la liste des thématiques prioritaires.

Cette politique scientifique, encore à l'état d'ébauche, fixe comme objectifs d'atteindre une intensité de recherche de 0,80% du PIB d'ici à 2022 et de 1% d'ici à 2030.

La recherche scientifique en RDC cible (i) les formateurs des innovateurs : universités, instituts supérieurs d'enseignement

et centres de formation professionnelle, (ii) créateurs des innovations : centres de recherche, laboratoires de recherche ou d'innovation (privés ou rattachés à une université/centre de recherche) et incubateurs ou jeunes pousses (startups), chercheurs libres ou rattachés à une institution, (iii) diffuseurs des innovations : médias (maisons d'édition, presse, plate-forme en ligne) privés ou rattachés à une institution et (iv) utilisateurs des innovations : industries, microentreprises, structures patronales, organisations non gouvernementales ou organisations de la société civile et services techniques (spécialisés) des ministères, associations de consommateurs de services et ménages. Il se dégage de ces cibles, que la recherche sur la réconciliation et la consolidation de la paix peut encore se créer des piliers, parce que la situation sécuritaire et les guerres que connaît le pays constitue un facteur qui influence significativement les champs d'action de ces différentes institutions et/ou personnes morales.

Le secteur des universités en RDC connaît une crise profonde depuis plusieurs décennies. S'il y a 50 ans, les universités congolaises occupaient le troisième rang des meilleures universités d'Afrique, elles ne figuraient plus en 2021 dans les 200 meilleures universités du continent (Maheho, D. 2021). Après une année de mise en œuvre du Projet de déploiement des technologies et innovations environnementales pour le développement durable et la réduction de la pauvreté, l'Université de Kinshasa réapparaît dans le classement des 100 meilleures universités africaines en occupant la 62ème place sur les 1104 universités évaluées (EDURANKING, 2022).

Parmi les causes de ce déclassement, un système d'enseignement mal géré, souvent gangrené par la corruption, insécurités et guerres surtout dans les milieux ruraux freinent l'accès et l'évolution des institutions universitaires. Les conséquences sont multiples et perverses pour le secteur éducatif en RDC, qui, sous l'effet d'une forte politisation de son enseignement supérieur, a vu l'éducation se commercialiser et se solder par un mauvais recrutement d'étudiants de même que par une dégradation des conditions de travail des enseignants.

En septembre 2021, des états généraux de l'enseignement supérieur ont eu lieu dans le but d'examiner les multiples défis du secteur éducatif et de recherche congolais, notamment sa piètre compétitivité sur le plan de l'emploi, l'inadéquation aux besoins locaux et les mauvaises conditions salariales du personnel. À la suite de ces états généraux, le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Muhindo Nzangi Butondo, a publié, le lundi 20 décembre 2021, une note circulaire annonçant la fermeture de 39 établissements d'enseignement supérieur et universitaire de la ville de Kinshasa, décrétés comme non viables (problèmes de formation du personnel, de matériel, d'exercice illégal de l'enseignement, etc.).

Il ressortait de ce classement que 82 établissements d'enseignement supérieur et universitaire (17 publics et 65 privés) étaient autorisés à fonctionner à partir de la nouvelle année universitaire, du 5 janvier au 7 octobre 2022. Dans le domaine de l'enseignement sur la réconciliation et la paix, aucune université ou institut organisant ou ayant créé cette faculté de manière explicite, ne figure sur la liste.

La recherche sur la réconciliation et la consolidation de la paix ne figure pas sur le dernier Rapport de l'UNESCO sur la science (2021) donnant des repères sur les tendances de recherche par domaine pour chaque pays d'Afrique centrale.

A3. Histoire de la recherche scientifique au Rwanda

Le développement de la recherche scientifique au Rwanda pendant les trois dernières décennies est relativement faible par rapport aux autres secteurs du pays. L'organisation actuelle de la recherche scientifique au Rwanda est tributaire de l'héritage colonial belge. Elle se fait principalement dans des instituts de recherche spécialisés subventionnés par le gouvernement et dans les institutions d'enseignement supérieur au Rwanda et certains instituts ont été créés pour faire de la recherche de manière professionnelle (GAHAMA, 2009).

En ce qui concerne la spécialisation de ces institutions, le Rwanda dispose : (i) l'Institut de Recherche Scientifique et

Technologique (IRST) qui s'occupe de la recherche fondamentale et appliquée dans divers domaines allant des sciences dites naturelles aux sciences humaines et sociales ; (ii) l'Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda (ISAR) qui se concentre sur la recherche destinée à la fois à assurer la sécurité alimentaire du pays et la transformation de l'agriculture de subsistance en une agriculture ouverte sur l'extérieur, et compétitive sur les marchés internationaux et (iii) le Karisoke Research Centre (KRC), qui se concentre sur la protection des gorilles de montagne en danger d'extinction dans la région des volcans de Virunga au nord (Gahama, 2009).

L'Institut de recherche et de dialogue pour la paix (IRDP) a été créé en 2001 en tant qu'institut de consolidation de la paix pour contribuer aux efforts de consolidation de la paix à la suite du génocide des Tutsi de 1994. Sa vision est de contribuer à une paix durable au Rwanda et dans la région des Grands-Lacs. L'IRDP estime également qu'une paix durable est une paix qui assure la sécurité et l'épanouissement de l'individu, de la famille et de la communauté en général. L'IRDP affirme que la construction de la paix est un processus qui nécessite un ajustement continu à des circonstances changeantes. Pour concrétiser cette vision, l'IRDP évalue sa capacité à entreprendre cette tâche, ainsi que l'environnement en constante évolution dans lequel il travaille.

L'IRDP constitue un espace indépendant et neutre, où les questions critiques et sensibles qui posent un défi à la paix sont débattues par toutes les catégories de Rwandais, afin d'influencer un changement positif de comportement aux niveaux communautaire et national et d'informer les politiques et les pratiques sur les questions d'intérêt national (IRDP, 2024).

Malgré son indépendance, son respect de la diversité, sa neutralité et son objectivité, l'IRDP se concentre sur des sujets critiques et sensibles par le biais de recherches et d'espaces de dialogue, pour débattre de sujets et de questions considérés comme tabous dans la société rwandaise et cette approche a été saluée à la fois par les critiques et les partisans. Avec son approche participative, l'implication active des citoyens et le

plaidoyer politique. L'IRDP a contribué de manière significative à donner aux Rwandais, les moyens d'exprimer leurs préoccupations en matière de consolidation de la paix, de développement socio-économique et de développement inclusif (IRDP, 2024).

Par le biais de réunions consultatives (au Rwanda et dans la diaspora), l'IRDP a identifié cinq thèmes au cours de la dernière décennie qui constituent le point central de son programme. Il s'agit de : 1) la gestion des conflits sociaux et politiques dans l'histoire du Rwanda ; 2) la construction de la démocratie dans une société formellement divisée sur le plan ethnique ; 3) la gestion des conséquences du génocide ; 4) la voie vers l'établissement de l'État de droit et 5) les défis posés par la réduction de la pauvreté et le développement durable. Ce programme a contribué de manière significative, à l'unité et à la réconciliation nationales, qui sont actuellement évaluées à 75 %, comme l'indique le rapport du Rwanda Governance Board sur l'unité et la réconciliation nationales (RGB, 2022).

En octobre 1999, au sein de l'Université, un centre dénommé «Centre for conflict management CCM» a été créé. Sa mission est de combler le manque de connaissances dans le domaine des études sur le génocide, la paix et les conflits, ainsi que sur la reconstruction et la réconciliation après les conflits, par la recherche, l'enseignement et les services à la communauté. Le Centre sert de passerelle entre l'enseignement universitaire et la recherche et contribue de manière significative à l'élaboration de politiques dans les domaines relevant de son mandat. Actuellement, le Centre gère trois programmes de maîtrise :

Maîtrise en études et prévention du génocide (Kigali) ;

La maîtrise en études sur la paix et la transformation des conflits (Kigali et Musanze), mise en œuvre en partenariat avec la police nationale rwandaise;

Une maîtrise en études de sécurité (Musanze) mise en œuvre en partenariat avec le ministère de la défense par l'intermédiaire du Rwanda Defence Force Command and Staff

College (RDFCSC), ainsi qu'un programme de doctorat en études sur la paix, les conflits et la sécurité lancé en 2020, ce programme étant mis en œuvre en collaboration avec la School of Global Studies et l'université de Göteborg (CCM, 2024).

En outre, le Centre organise une conférence annuelle appelée Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), qui attire chaque année des centaines de participants de la région des Grands Lacs africains et d'ailleurs, autour de thèmes liés au mandat de la CCM.

En ce qui concerne les institutions privées, le centre créé par l'Institut protestant des arts et des sciences sociales (PIASS) est connu sous le nom de Centre de recherche et d'action pour la paix et le développement durables (CRASPD), créé en 2015 par la Faculté d'études du développement (FDS) afin de partager l'expertise de la Faculté avec la communauté par le biais de programmes de sensibilisation impliquant les étudiants, le corps enseignant et le personnel.

Ses objectifs sont de promouvoir des pratiques et des approches innovantes en matière de paix et de développement en réponse aux besoins des communautés et plus spécifiquement, promouvoir une recherche innovante qui aborde les besoins des communautés en matière de paix et de développement, offrir aux étudiants la possibilité d'appliquer les connaissances et les compétences qu'ils ont acquises, dans des contextes réels de travail sur la paix et le développement, les aidant ainsi à développer des compétences pratiques et des intérêts professionnels, répondre aux demandes et aux opportunités croissantes en matière de services de conseil et de formation et renforcer les réseaux d'universitaires et de praticiens dans le domaine du développement et de la consolidation de la paix. Après huit années de travail, le CRASPD se félicite d'avoir franchi une étape importante dans la promotion de la paix et de la réconciliation dans le pays.

En conclusion, sur base des données disponibles, il est évident que la recherche scientifique axée sur la paix, l'unité et la réconciliation au Rwanda a franchi une étape importante

dans les institutions non gouvernementales, gouvernementales et affiliées à l'enseignement supérieur. Mais la recherche individuelle et le rôle de l'église catholique ou des recherches basées sur le christianisme dans les questions relatives à la paix, l'unité et la réconciliation font toujours défaut.

II.5.3.2. Analyse SWOT de la Recherche au Burundi et dans la Région des Grands Lacs

Au Burundi, cette analyse s'appuie sur la présentation faite par le Directeur Général de la Sciences, Technologie et Recherche (DGSTR) en 2020, après les descentes effectuées dans les institutions de recherche du 13 au 14 avril 2020.

B.1. Force de la recherche au Burundi et dans la région des Grands Lacs

Les forces de la recherche au Burundi et dans la région des Grands Lacs sont surtout:

- une volonté des Gouvernements de faire de la recherche un outil de développement durable;
- l'existence des institutions de coordination de la recherche (CNSTI, DGSTR, direction chargée de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur, ...) au niveau national;
- un Cadre légal en Sciences Technologie et Innovation (STI);
- la mise en place de certains centres de recherche avec une expertise avérée; des centres de recherches/Unités de recherche en progression;
- des orientations stratégiques nationales stipulant à «Développer le capital humain»;
- des chercheurs formés dans différents pays du monde y compris ceux développés;
- Prévision et création des écoles doctorales dans les systèmes BMD ou LMD.

B.2. Faiblesses de la recherche dans la région des Grands Lacs

Les faiblesses de la recherche dans la région des Grands Lacs sont principalement:

- Le manque de conscience sur l'importance de la recherche dans le développement d'un pays;
- La recherche encore faible dans les institutions d'enseignement supérieures (publiques & privées);
- L'absence souvent d'un cadre national de collaboration entre entreprises, innovateurs et structures de recherche;
- Non implication des centres de recherches dans la formulation, la réalisation et l'évaluation des projets financés par les PTFs dans différents ministères: Une expertise locale en matière de Recherche &Développement non suffisamment mise à profit;
- La faiblesse ou l'absence d'implication des entreprises privées dans la recherche;
- Une recherche encore solitaire: faible collaboration entre les chercheurs et centres de recherche ;
- Le faible développement d'industries de fabrication et de transformation;
- Une culture de recherche encore plus faible;
- Une faible représentation des femmes dans la recherche à tous les niveaux de qualifications;
- L'absence d'un cahier de charge des enseignants-chercheurs en matière de la recherche;
- Le faible partenariat : entre entreprises et les centres de recherche institutions d'enseignement Supérieur (IES) ainsi que la faible implication des partenaires au développement dans la recherche.

B.3. Opportunités et menaces

La Région des Grands Lacs présente des opportunités au niveau de la recherche comme l'appartenance à des réseaux

internationaux où la recherche est avancée et les différentes richesses que regorge la région. Au niveau des menaces, il y a notamment les enjeux internationaux difficiles à maîtriser.

Chapitre iii. Présentation, analyse et discussion des résultats

Ce chapitre est consacré à la présentation, à l'analyse et à la discussion des résultats. Ces derniers sont présentés catégorie par catégorie, selon qu'il s'agit des informations tirées des documents publiés : ouvrages sortis individuellement ou collectifs, articles scientifiques, documents académiques (thèses, mémoires master ou de licence), études commanditées et enfin d'autres documents à caractère scientifique (manuels, modules, etc.). Signalons que, à toutes fins utiles, nous considérons que tout document à caractère scientifique nous renseigne sur l'état des lieux de la recherche, portant sur les thématiques de paix et réconciliation au Burundi et dans la région des grands lacs.

III.1. Documents publiés (ouvrages et articles scientifiques)

Dans cette section, il s'agit de présenter les ouvrages et les articles scientifiques recensés, analyser et discuter ces écrits, en vue de dégager l'état des lieux de la recherche sur les thématiques de paix et de réconciliation au Burundi et dans la région des grands lacs.

Le tableau ci-dessous présente les résultats majeurs obtenus. Son contenu montre les sujets traités, les noms des auteurs, l'année de publication et le type de document consulté.

Tableau no 1 : Ouvrages et articles publiés

No	Thème traité	Auteur	Année	Type de document
1	Soyons les serviteurs de la vie	Mgr Simon Ntamwana	2005	Ouvrage
2	La voix d'une femme, la contribution à la paix pour le Burundi	Marie Nzigamye	2005	Ouvrage

3	Le travail de mémoire comme chemin pour la construction d'une paix durable	Pour la direction: Klaus Baumann, Rainer Bendel, Déogratias Maruhukiro	2023	Ouvrage collectif
4	Conflits à répétition au Burundi : Concurrence entre « amnésie collective » et la revendication permanente du statut de « vraies victimes »	Denis Kazungu	2023	Chapitres / contributions de l'ouvrage collectif : 'Se souvenir, comprendre et réconcilier'
5	Mémoire et réconciliation : l'influence de l'identité dans la reconstruction de la paix au Burundi	Clovis Iriho	2023	
6	Les traumatismes intentionnels dans un contexte de violences de masse. Le cas du Burundi	Léandre Simbananiye	2023	
7	Place du travail de guérison des mémoires au Burundi	Théon Tuyisabe	2023	
8	Mémoires traumatisées par des cycles de violence en répétition, cicatrisation imparfaite des traumatismes et récurrence des violences intergroupes : analyse psychosociologique des relations intergroupes et de quelques choix politiques au Burundi	Nkurunziza Eric	2023	

9	Contribution à la recherche d'une paix durable dans la région des Grands Lacs à travers la lutte contre la pauvreté	Alexis Banuza, Claver Nijimbere, Arcade Arakaza Et Maxime Nshimirimana	2023	
10	Girubuntu and Reconciliation Work: A perspective from Caritas Science	Déogratias Maruhukiro	2023	
11	Ubuntu as The core Basis of Reconciliation: The plenitude of Ubuntu, humanness cannot fully be achieved outside the community	Symphorien Ntibagirirwa	2023	
12	Pour une éthique de la politique	Dr. Aloys Misago	2009	Ouvrage
13	Accord de paix et processus de transformation des conflits au Burundi	Dr. Leonidas Ndayisaba	2015	Ouvrage
14	Pour une paix durable au Burundi	Eugène Nindorera	2001	Article Scientifique
15	Mécanismes de justice et de réconciliation en perspective au Burundi	Méthode Ndikumasabo et Stef Vandeginste	2006	Ouvrage
16	A la recherche d'un ange gardien perdu. Pourquoi et comment assurer une meilleure protection de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi ?	Dr. Stef Vandeginste	2015	Ouvrage
17	Engendrer la paix : Réflexion sur le processus de paix au Burundi	Enid de Silva Burke, Jennifer Klot Et Ikaweba Bunting	2021	Ouvrage
18	Chemin de paix, justice et réconciliation en RDC	Nicolas Mumbere Sivihwa	2022	Ouvrage

19	Transformation des conflits : orientations théoriques, diversité et efficacité d'approches	Bosco Muchukiwa Rukakiza	2019	Ouvrage
20	Dynamique d'éducation à la paix au Sud-Kivu	Bosco Muchukiwa Rukakiza	2020	Ouvrage
21	Le rôle de l'éducation dans la consolidation de la paix : Une analyse du système éducatif congolais	Justin Sheria Nfundiko Et Arnim Lange	2017	Ouvrage
22	La guerre, la Paix et la démocratie en RDCongo	Georges Nzongola-Ntalaja	2023	Article Scientifique
23	Le « bushingantahe » peut-il réconcilier le Burundi ?	Christine Deslaurier	2003	Article Scientifique
24	La paix en République Démocratique du Congo (RDC)? Comprendre l'avancée sinueuse de la RDC vers la paix.	Jessica Efole	2014	Article Scientifique
25	Impact des constructions anarchiques sur la paix et la cohésion sociale au Sud-Kivu : Cas de la commune d'Ibanda	Davier Pierre Swedi, Fatuma Ngongo Kilongo, Ahali Nyenyezi Baligizi, Isaac Et Kitoka Moke Mutondo	2022	Ouvrage
26	Opportunités et défis de la réconciliation à l'Est de la République Démocratique du Congo : Cas des conflits liés à la transhumance en territoires de Fizi et d'Uvira (Sud-Kivu)	Murhega Mashanda Et Kitoka Moke	2020	Article scientifique
27.	La paix au Burundi : permanences, ruptures et perspectives	Prof Siméon Barumwete	2017	Article scientifique

28.	La paix à petits pas : Inventaire et Analyse des Pratiques Locales de Paix à l'Est de la République Démocratique du Congo Cas du Nord et du Sud-Kivu	Hélène Morvan Et Jean-Louis Kambale Nzweve	2010	Ouvrage
29.	La réconciliation au Burundi est- elle en marche?	Eugène Nindorera.	2004	Article scientifique
30.	L'accord d'Arusha et la violence politique au Burundi	Nzeyimana	2016	Article scientifique
31.	Construire la Justice et la Paix	Adrien Ntabona	1999	Ouvrage
32.	Lancement officiel du programme d'appui à la relance des activités économique des femmes et des hommes et des régions frontalieres	Centre Ubuntu		Article
33.	Appui à la relance des activités économiques des femmes et des hommes des zones transfrontalières	Centre Ubuntu		Article
34.	Contribution to women integration in the consolidation of inclusive governance in 3 provinces of Burundi (Ngozi, Cibitoke and Rumonge)	Centre Ubuntu		Article
35.	Covid-19 : un accompagnement psychosocial des communautés, la thérapie nécessaire	Centre Ubuntu		Article

36.	Rapport narratif annuel du projet „Consolidation des acquis de la paix par les théâtres axes sur les valeurs“ exécuté en partenariat avec Unicef.	Centre Ubuntu		Article
37.	L'humanisme de Michel KAYOYA : Pour une paix dans la dignité au Burundi. Recension prospective et témoignages sous la direction de Mgr Johachim Ntahondereye	Centre Ubuntu	2003	Manuel
38.	Réflexion sur la Pratique de la paix. Manuel du participant à la formation	Centre Ubuntu	2009	Manuel
39.	Autour des initiatives de développement pour consolider la paix	Fr. Bigirimana Jean-Népomucène	2015	Manuel
40.	They Fled from War, Advocacy for Burundian Refugees of 1972, the Returnees and the Internally Displaced Persons in Burundi	Caritas Kigoma, Centre Ubuntu, Episcopal Commission for Justice and Peace Burundi	2007	Manuel
41.	La guérison des communautés par un renforcement du capital social: une approche par le théâtre narratif	Yvonne Sliep	2009	Manuel d'intervention (Centre Ubuntu)
42.	Peace and security. The way forward in the Great Lakes Region	The Tanzanian Episcopal Conference of the Catholic Church of Tanzania	2004	Manuel

Au regard du tableau , les sujets traités peuvent se regrouper dans les thèmes répertoriés ci-après : (1) Foi et paix ; (2) Femme et paix ; (3) Mémoires blessées et paix ; (4) Mémoires

blessées et réconciliation ; (5) Pauvreté et paix ; (6) Valeur d'Ubuntu et paix ; (7) Ethique de la politique et paix ; (8) Accord d'Arusha et la réconciliation au Burundi ; (9) Justice et réconciliation ; (10) Transformation des conflits et paix ; (11) Education à la paix ; (12) Education formelle et paix ; (13) Justice et paix ; (14) paix et démocratie ; (15) valeurs culturelles et réconciliation.

Il ressort également de ce tableau que les publications relatives aux thématiques de paix et réconciliation ne sont pas nombreuses (si on les compare avec les travaux académiques) même si nous reconnaissons que nous n'avons pas été exhaustifs dans l'inventaire. Aussi, ces publications ont été faites soit sur l'initiative individuelle, ou dans le cadre d'un appel à proposition. Cela prouve qu'il n'y a pas de continuité de publications (pour les auteurs chez qui on attendrait un engagement ferme à produire des écrits sur les thématiques de paix et réconciliation), à l'exception des articles publiés dans le contexte de l'initiative de la Girubuntu Peace Academy.

Le tableau 2 nous donne la synthèse sur le type de documents consultés.

Tableau n° 2 : Synthèse des documents consultés

Types de document	Nombre	Pourcentage (%)
Ouvrages	23	54.7
Articles scientifiques	13	31
Manuels	6	14.3
Total	42	100

Du côté du Burundi, sur le plan chronologique, nous constatons qu'avant l'année 2000, il n'y a pas eu de nombreuses publications dédiées spécifiquement aux thématiques de paix et réconciliation. Les travaux situés dans cette période insistent sur les violences répétitives que le pays a connues.

Entre l'an 2000 et 2014, nous constatons là aussi qu'elles ne sont pas nombreuses. Les travaux existants reviennent sur

les accords d'Arusha et leurs effets sur le plan de la réconciliation des Burundais. D'autres auteurs reviennent sur les risques éventuels de violences en cas de leurs violations et la plupart des études survient dans le contexte des élections de 2015.

Du côté de la RDC, les résultats des études présentées révèlent que les conflits et les violences peuvent être largement analysés comme une répercussion des dynamiques régionales de conflit. La cartographie des acteurs de paix montre trois zones de concentration des conflits en RDC : les territoires de Beni-Lubero, de Kalehe et de Fizi-Uvira suite à la présence de groupes armés, déplacements de populations et violations massives des droits humains.

A l'issu de ces résultats, il se fait remarquer que la mise en œuvre des programmes de paix en RDC reflète les hésitations et les contraintes rencontrées par les acteurs locaux et internationaux dans la réconciliation et la consolidation de la paix. Par manque de collaboration, chacun cherche ses acteurs légitimes pour accéder aux espaces de prise de décision.

III.2. Travaux académiques (thèses et mémoires)

Cette partie présente l'inventaire de quelques travaux académiques issus des catalogues des universités du Burundi, de la RDC et du Rwanda, mais également des travaux académiques publiés en ligne. Le tableau 3 nous donne les mémoires trouvés dans la bibliothèque de l'Ecole doctorale.

Tableau no 3 : Mémoires de master issus de la chaire UNESCO / Burundi

No	Thème traité	Auteur	Année
1	Problématique de la mise en œuvre de la déclaration de principes sur la tolérance de l'UNESCO au Burundi	Nteziriba Protais	2007
2	La politique de désarmement des populations civiles au Burundi Enjeux et défis	Mpabonyimana Eric	2007

3	La gestion transparente. Un facteur de prévention des conflits dans les écoles techniques de Bubanza	Gatore Espérance	2010
4	Les perceptions de la résolution pacifique des conflits à travers la réforme de l'armée	Marie Chantal	2010
5	La problématique de la construction de la mémoire collective au Burundi dans la transformation du conflit	Nahigombeye Jeanine	2009
6	Impact du non-respect des droits économiques, sociaux, culturels et droit au développement (DESC et DD) sur les conflits ethniques : Cas des populations riveraines du lac Kivu	Kanyana Kabale Bernard	2010
7	Problématique de la gestion des conflits identitaires au sud Kivu cas des territoires d'Uvira et Fizi	Songolo Motema Richard	
8	Problématique de l'instauration d'une bonne gouvernance par la lutte contre la corruption et les malversations économiques au Burundi	Kazungu Denis	2010
9	De l'opportunité et de l'effectivité de l'Ombudsman en matière de la médiation administrative au Burundi	Kabayiro Alphonse	2008
10	La contribution de la médiation à la résolution des conflits sociaux au Burundi Le cas de la ligue ITEKA	Elysée Ndikumana	2010
11	La problématique de la négociation dans la résolution des conflits socioprofessionnels	Kirimutumye Jean Paul	2006
12	De la prévention et la résolution des conflits fonciers au Burundi Réflexion à un système de sécurisation foncière adapté aux terres rurales	Gilbert Bigirimana	2005
13	Contribution de la méthode d'enquête parcellaire fonctionnelle dans la prévention et la résolution des conflits fonciers en contexte de rapatriement des réfugiés Burundais cas du paysannat de BUKEMBA"	Ndayisaba Adrien	
14	La part de la médiation dans la résolution du conflit Burundais	Ndimurukundo Aurore	

15	Le droit à un juge impartial et indépendant : cas du Burundi	Mukandori Marie Chantal	2008
16	La problématique de rapatriement et de réintégration socio- professionnelle des réfugiés Burundais : Etude de cas	Bitsure Jeanne	
17	De la répression du génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre commis au Burundi	Nahayo Anatole,	2005
18	Les défis et les enjeux d'une commission de vérité et de réconciliation au Burundi	Pie Ntakarutimana	2005
19	La conciliation et la médiation comme modalités d'accès à une justice équitable	Nzobandora Antoine	2009
20	La contribution des médias à la consolidation de la paix en période post conflit au Burundi	Sunzu Didace	2009
21	Du rapport entre la démobilisation, la résolution pacifique des conflits avec les droits de l'homme	Kiramirana Eric	2008
22	Les programmes de désarmement, démobilisation, réintégration et la sécurité au Burundi enquête menée en Mairie de Bujumbura	Gahungu Ladislas	2008
23	Rôle et défis de la nouvelle police nationale burundaise en matière de protection des droits de l'homme	Harimenshi Herménégilde	2005
24	De l'opportunité de la création de la commission nationale indépendante des droits de l'homme au Burundi	Nshimirimana Vital	2010
25	De la contribution de l'ONUB et du BINUB dans la protection des droits de l'homme au Burundi	Ntawuyamara Germain	2010
26	La vertu pacifique des élections en Afrique : cas du Burundi	Kiburago Libérate	2009
27	Problématique de la réparation des dommages consécutifs à la détention illégale au Burundi.	Ntahiraja Bernard	2010
28	Les enjeux et les défis d'un tribunal spécial pour le Burundi	Mabushi Alain	2008

29	Du phénomène de détention des patients sans ressources financières dans les hôpitaux Une violation grave des droits de l'homme.	Nsavyimana Salvator	2008
30	Les conséquences Psychologiques et sociales sur les femmes victimes des violences	Nsengiyumva Rémy	2010
31	La justice pénale des enfants en droit positif burundais : les principes et les pratiques	Aimé Parfait Niyonkuru	2007
32	Les mesures alternatives à l'emprisonnement au Burundi : cas des mineurs	Ndayisenga Pierre	2009
33	Du cessez-le-feu Comme mécanisme de résolution des Conflits cas du Burundi	Ndikumana Corneille	2008
34	La réforme des Corps de défense et de sécurité comme mécanisme de résolution pacifique des conflits	Gérard Birantamije	2008
35	La protection des minorités autochtones : cas de la République Démocratique du Congo	Wasso Milenge, Jean De Dieu	2007
36	Le régime Juridique des mineurs en danger au Burundi, 2010.	Niyakire Adélaide	2010
37	Contribution de la société civile au rapprochement communautaire au Burundi : cas de Search for Common Ground et DUSHIREHAMWE	Nitunga Rose	2009
38	Le droit à une justice équitable devant les institutions judiciaires militaires au Burundi	Nahimana Salvator	2005
39	Problématique de la justice populaire en période post-conflits au Burundi	Kanyange Espérance	2008
40	La problématique de la jouissance du droit à un procès équitable au Burundi : cas des prisonniers	Ntahorwamiye Prosper	2007
41	Le droit d'être jugé dans un délai raisonnable au Burundi, 2010	Gahungu Rémegie	2010
42	La contribution d'un conseil supérieur de la magistrature à l'indépendance de la magistrature au Burundi	Ndayishinguje Gemma	2009

43	Approche d'exploratoire des attentes des personnes endeuillées par le conflit dans la justice transitionnelle au Burundi	Ndimubandi Alexis	2010
44	La problématique des politiques de réparations dans le cadre de la justice transitionnelle : quels défis pour le Burundi	Ntakarutimana Sylvère	2009
45	L'obligation de rendre compte dans l'administration publique et ses implications sur les droits de l'homme au Burundi.	Ntsimbiyabandi Léonce	2010
46	La police de proximité : une nouvelle approche de la gouvernance sécuritaire dans le processus de réforme du système de sécurité au Burundi	Nkurunziza Jean- Claude	2009
47	Du droit à la santé : Cas de l'enfant de la rue en Mairie de Bujumbura	Bukuru Gaddy	2010
48	De la problématique de la démobilisation des enfants soldats	Niyimbonera Claudine	2006
49	De la protection de l'enfant contre l'exploitation et les pires formes de travail au Burundi cas des mineurs utilisés dans la mendicité	Rucakumugufi Séraphine	2009
50	Le droit à la protection spéciale de l'enfant à l'épreuve des faits la problématique des enfants de la rue au Burundi	Singenda Gérard	2007
51	Problématique de la protection des biens des enfants orphelins au Burundi	Ndayizeye Serges	2009
52	De la prévention du recrutement et de la réinsertion des enfants soldats au Burundi	Niyokindi Chantal	
53	Impact de l'ineffectivité des droits des réfugiés sur leur santé mentale : Enquête menée auprès des réfugiés congolais du camp de Gihinga	Ndayiragije Sebastien	2009
54	La pauvreté comme facteur limitant le droit à l'éducation au Burundi	Kanuma Pierre Claver	2010

55	Intégration des personnes handicapées dans le processus démocratique burundais De l'opportunité des mesures de discrimination positive	Seberege Pierre Claver	2007
56	Du phénomène des viols et violences sexuelles faits aux femmes au Burundi	Curinyana Jeanne	2007
57	De l'effectivité des mécanismes internationaux et régionaux de protection des droits de la femme dans la situation de conflit et post conflit.	Mabobori Catherine	-
58	La vérité et l'amour : un défi moral pour la réconciliation d'un peuple divisé (cas du Burundi)	Minani Jean Chrysostome	-
59	Contribution des missions de maintien de la paix dans la promotion des droits de l'homme (cas du Burundi).	Niragira Cyriaque	-
60	Négociation politique comme moyen de résolution pacifique des conflits	Munyana Amanda	2013
61	La problématique de la resocialisation des mineurs délinquants au Burundi	Niyonkuru Aline Kica	2013
62	Les comités de conciliateurs comme mécanisme de résolution des conflits familiaux au Rwanda		2013
63	Problématique de rapatriement et de réintégration socio-professionnelle des réfugiés Burundais	Jeanne Bitsure	2007
64	La réforme des corps de défense et de sécurité	Gasabanya Jacques	2013
65	Essai de qualification des tuéries observées au Burundi de 2007 à 2013	Ntabangana Médard	2013
66	Le Conseil National de la Communication face à l'accomplissement de ses missions	Gatoto Fiacre	-
67	Analyse de la couverture médiatique des élections de 2015 au Burundi	Bizindavyi Jean Berchmans	2016
68	Etude des facteurs qui seraient à la base de la création de la force de défense nationale du Burundi en tant qu'aspect de résolution pacifique du conflit de 1993 à 2006	Gatete Placide	2017

69	Accès de tous à la justice“ A l‘ordre du jour de l‘agenda post-2015 pour le développement durable	Niyonkuru Mèlance	2017
70	Liberté de la presse en période de conflit	Nsabiyumva Donatien	2017
71	Analyse de la contribution de la conférence internationale sur la région des grands lacs à la promotion des droits de l‘homme au Burundi	Sindayikengera Fabien	2011
72	Le DESS en droit de l’homme et résolution pacifique des conflits au service de la promotion d’un Etat de droit au Burundi	Bizimana Floribert	2010
73	La gestion des conflits syndicaux à l’Université du Burundi.	Museri Alice	2007

Les travaux ci-haut inventoriés sont issus de l’Université du Burundi dans l’ancien programme de DESS en droits de l’homme et résolution pacifique des conflits, qui était soutenu par la Chaire UNESCO.

Le tableau ci-dessous met en évidence le regroupement thématique des différents travaux consultés.

Tableau no 4 : Synthèse des mémoires consultés par thème

Période	Principales thématiques développées	Effectif	Pourcentage
De 2005-2017	Programmes de DDR, paix et sécurité	6	8,2
	Paix et respect des droits de l'homme	4	5,4
	Droits des enfants et paix	7	9,6
	Mécanismes de maintien de la paix	6	8,2
	Femmes et paix	3	4,1
	Mémoires collectives et gestion des conflits	1	1,3
	Mécanismes de gestion des conflits	12	16,4
	Cadre légal et institutionnel pour la prévention et la gestion des conflits	6	8,2
	Réhabilitation des conflits	2	2,8
	Justice et paix	12	16,4
	Justice et développement durable	1	1,3
	Médias et consolidation de la paix	3	4,1
	Réformes de corps de défense et de sécurité	5	6,9
	Justice de transitions et réparations	2	2,8
	Société civile et rapprochement communautaire	1	1,3
	Paix et protection des groupes vulnérables	2	3
Total		**73**	**100**

Les six principales thématiques les plu traitées sont respectivement: justice et paix (16.4%); mécanismes de gestion des conflits (16.4%); droit des enfants et paix (9.6%); programmes de DDR, paix et sécurité (8.2%); mécanismes de maintien de la paix (8.2%) et cadre légal et institutionnel pour la prévention et la gestion des conflits (8.2%).

Une question de pose: Pourquoi un nombre si élevé de travaux de master vers les années 2005 - 2017, mais moins de travaux visibles dans le domaine de la paix aujourd'hui ?

S'il se présente actuellement moins de travaux de recherche dans le domaine de la paix, il faut comprendre que le Master en droits de l'homme et résolution pacifique des conflits tout comme le Master en Journalisme étaient des masters interdisciplinaires et dont les étudiants provenaient de plusieurs formations professionnelles. Ces derniers n'existent plus.

Par ailleurs, selon les résultats de la recherche effectuée par Vinckel (2015), après la signature des accords d'Arusha, le 28 août 2000, et surtout de l'accord global de cessez-le-feu entre le gouvernement de transition dirigé par le président Domitien Ndayizeye (FRODEBU) et le CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Forces pour la Défense de la Démocratie), le 16 novembre 2003, le nombre des organisations internationales et des ONG internationales a considérablement augmenté.

Après la signature du cessez- le feu, plusieurs initiatives ont été créées dans les différents aspects de la vie, y compris le domaine académique. C'est ainsi qu'il y a eu mise en place d'une formation en DESS en droits de l'homme et résolution pacifique des conflits à l'Université du Burundi en collaboration avec la Chaire UNESCO.

Quatre ans après ce programme de formation (2008), une quarantaine d'ONG étaient installés au Burundi et elles développaient des programmes de sortie de conflit. A cette époque-là, des acteurs locaux ont eu plusieurs opportunités d'être embauché par ces ONG et des travaux de recherche souvent commandités par les bailleurs de fonds ont été menés.

Avec la signature des accords d'Arusha, plusieurs partenaires se sont intéressés au Burundi, car ils se disaient que pour que le Burundi puisse sortir de la crise politico ethnique déclenchée depuis les années 1990, il fallait rester proche en lui apportant du soutien tant matériel que financier.

Si au cours de cette période, plusieurs acteurs s'intéressaient au domaine de la paix, c'est que derrière cette

participation active, elle se cachait une logique de survivance, où bon nombre de Burundais sont guidés par une logique de survie économique. Autrement, dit, quand les opportunités d'emplois se présentent, les acteurs se multiplient sur terrain et quand il n'y a plus de financement pour un tel ou un tel autre domaine, ils se retirent.

C'est ainsi qu'à partir des années 2010, les bailleurs des fonds ont réorienté leurs financements et les professionnels dans le domaine de la paix y compris le domaine de la recherche en ont souffert.

Le tableau 5 donne quant à lui les mémoires de licences trouvés dans la bibliothèque centrale de l'Université du Burundi.

Tableau n°5 : Quelques travaux de Mémoires de Licence consultés

N°	Thème traité	Auteur	Année	Type de document
1.	Violence Politique en province Makamba Etude réalisée en Commune MAKAMBA et Nyanzalac de 1993-2008	Arakaza Arcade	Bujumbura, Université du Burundi, Bibliothèque centrale	Mémoire de licence
2.	Contribution à l'étude de l'idéologie hamitique comme facteurs d'ethnisme et de violence politique au Burundi	Barumwete Siméon	1998, 125 p., Bujumbura, Université du Burundi. Bibliothèque centrale	Mémoire de Licence
3.	Les rebellions armées au Burundi : Essai d'Analyse	Bidagaraza Jean Bernard	2000, p. 89, Bujumbura, Université du Burundi, Bibliothèque centrale	Mémoire Licence

4.	La crise socio-politique et la prolifération des sectes religieuses au Burundi. Cas de la Mairie de Bujumbura. 1993-2012	Cishahayo Cyriaque	2012, Bujumbura, Université du Burundi, Bibliothèque centrale	Mémoire Licence
5.	De la manipulation ethnique pour la conquête du pouvoir au Burundi (1896-1993)	Gitata Désiré	2007, p. 81. Bujumbura, Université du Burundi, Bibliothèque centrale	Mémoire Licence
6.	La mission de Minago face au conflit Eglise-Etat : 1967-1997	Manirakiza Léonidas	2007, p.111 Bujumbura, Université du Burundi, Bibliothèque centrale	Mémoire de Licence
7.	Conflit et négociation politique : Le cas du Burundi De 1983-2000	Niyonkuru Léonie	2003, p.73 Bujumbura, Université du Burundi, Bibliothèque centrale	Mémoire de Licence

Les quelques travaux consultés à la bibliothèque centrale de Bujumbura sont tirés du répertoire de publications du département d'histoire. Ces derniers montrent comment le conflit à caractère clanique et ethnique a grandi au Burundi. Les auteurs remontent l'histoire à partir des années de l'indépendance et illustrent le conflit sur base des événements de 1965 et de 1993.

Pour terminer ces types de documents, le tableau 6 nous donne les thèses et mémoires trouvés ailleurs que dans les bibliothèques de l'Ecole Doctorale et centrale de l'UB.

Tableau no 6 : Thèses et autres mémoires trouvés dans les autres bibliothèques

No	Thème traité	Auteur	Année	Type de document
1.	Paix et justice et éducation à ces valeurs au Burundi à la lumière des messages pontificaux pour la journée mondiale de la paix.	Joseph Ndikumasabo	2004	Thèse de doctorat inédit
2.	Réinsertion sociale des enfants sortis des forces et groupes armées et construction de la paix à Bukavu : Analyse des approches organisationnelles	Sheria Nfundiko Justin	2009	Mémoire de licence inédit
3.	La pratique Onusienne des opérations de consolidation de la Paix : Analyse, bilan et perspective	Ntumba Kapita Patrice Emery	2010	Thèse de doctorat
4.	Les opérations de maintien de la paix des Nations unies en République Démocratique du Congo : de la MONUC à la MONUSCO, un champ d'expérimentation de la paix ?	Tristan Etumba Longila Boyengo	2022	Thèse de doctorat
5.	La paix en République Démocratique du Congo (RDC)? Comprendre l'avancée sinueuse de la RDC vers la paix	Jessica Efole	2014	Mémoire de master
6.	Pour un modèle chrétien de réconciliation dans la société luba, Une interprétation des pratiques traditionnelles luba de réconciliation à partir de Genèse 32–33 et une proposition d'appropriation chrétienne contemporaine	Kandolo Kasolwa Ilunga	2014	Thèse de doctorat à l' Université de Montréal, Faculté de théologie et de sciences des religions

7.	Politique de paix et de réconciliation au Burundi (1987-2005) comparées aux modèles sud-africains et rwandais.	Olive Nzorubara	2021	Mémoires de licence
8.	La Contribution des mouvements catholiques de l'église catholique à la culture de la paix et de la réconciliation : opinions des jeunes burundais âgés de 12 à 20 ans	Gakunzi Odette	2012	Mémoires de licence
9.	La problématique de l'unité des Barundi pour une paix durable : de l'origine du conflit jusqu'en 1993	Ndikuryayo Raphaêl	2002	Un mémoire de licence en Droit Civil
10.	La contribution des activités physiques et sportives à la réconciliation nationale	Mboninga-biye Hilaire	2004	Mémoire de licence
11	Civil society organisations and peacebuilding: case study of Burundi	Sylvester Bongani Maphosa	2009	Thèse de doctorat

D'autres travaux académiques (quelques thèses et mémoires) ont été trouvés à l'université du Burundi, principalement dans la faculté des lettres et des sciences humaines et dans quelques universités de l'Est de la RDC mais là aussi, ils ne sont pas nombreux. Les thèmes qui ressortent sont : (1) Paix, Justice et réconciliation ; (2) christianisme et réconciliation ; (3) Sport et paix et ; (4) Consolidation de la paix.

III.3. Magazines consultés au Centre Ubuntu

Le Magazine Ubuntu Burihabwa, est publié une fois le mois par le centre Ubuntu. Les détails sur le centre Ubuntu sont donnés au point III.7.4. Depuis sa création, ce Centre a déjà publié 162 Magazine sur des thématiques diverses. Le premier numéro du magazine a été publié au mois d'Août 2003 c'est-à-dire après deux ans de fondation du Centre. Le tableau ci-dessous illustre les magazines sur la paix et la réconciliation au Burundi.

Tableau 7: Magazines sur la paix et réconciliation issues du centre Ubuntu

Numéro d'ordre	Numéro de Magazine	Titre	Année de publication
1	150	Ni ivy'ukuri, urwaruka twifuza kubana mu mahoro	2019
2	158	Mukenyezi gira ijambo mu gutsimbataza amahoro n'iterambere	2021
3	59	Tuvavanure n'amacakubiri y'amoko	2008
4	43	Bidahindutse akarenganyo kariha inkumbi mu Burundi	2007
5	38	Amatati niyo nkwezi y'umutekano muke	2006
6	30	Uwishe n'uwiciwe bosubiza hamwe gute ?	2006
7	26	Gira amahoro	2005
8	27	Turengere amabi yadushikiye dusubize hamwe	2005
9	34	Amamuko y'amacakubiri yahekuye Uburundi	2006
10	38	Amatati ni yo nkwezi y'umutekano muke	2006
11	66	Ni ryari amahoro arama agasasagara?	2009
12	77	Umwaka w'2010 wo gutsimbataza amahoro arama mu Burundi	2010
13	122	Ukumenya ukuri ku vyabaye bifitiye akamaro abarundi bose	2013
14	127	No mu rwaruka, amahoro ni isoko ry'iterambere	2014

III.4. Les études commanditées

Certains centres / organismes ont commandité des études portant sur la paix et la réconciliation. Les principales (jugées de grande envergure) se trouvent présentées dans le tableau suivant.

Tableau no 8: Etudes commanditées

No	Thème traité	Auteur	Année	Type de document
1.	Défis à la paix durable, autoportrait du Burundi	Le centre d'Alerte et de prévention des conflits (CENAP	2008	Etude commanditée / CENAP
2.	Analyse critique de l'Accord d'Arusha sur la paix et la réconciliation au Burundi, Etude commanditée par l'Observatoire de l'Action Gouvernementale (OAG).	Pr. NIMUBONA Julien	2002	Etude commanditée / OAG
3	Capacités de résilience pour la réconciliation dans la Sous-région des Grands-Lacs: Dialogue transfrontalier pour la Paix dans la Région des Grands Lacs	Interpeace (Organisation Internationale pour la consolidation de la paix)	2020	Etude commanditée / Interpeace
4	Etude sur les Aspirations des Jeunes pour le Burundi de demain	CENAP - Interpeace	2018	Etude commanditée / CENAP- Interpeace
5	Problématique de la gestion de la victoire et de la défaite électorales, de l'indépendance à nos jours	CENAP – Interpeace	2010	Etude commanditée / CENAP- Interpeace
6	Traiter du passé et construire l'avenir: La place de l'histoire dans la thérapie collective	CENAP – Interpeace	2010	Etude commanditée / CENAP- Interpeace
7	Etude sur les perceptions des besoins de sécurité au Burundi	CENAP	2014	Etude commanditée / CENAP

8	Mettre fin à la guerre, construire la paix La contribution du programme national de DDR en RDC à la paix dans la région des Grands Lacs africains	Yvan Conoir	2017	Etude produite dans le cadre du Programme transitionnel de démobilisation et réintégration (TDRP)
9	Supporting the Church to play an Effective Role in the Reconciliation Process in Burundi	CNEB	Janvier 2024	Etude commanditée par CNEB

Visiblement, il n'y a très peu d'études portant sur la paix et la réconciliation dans la région des Grands Lacs. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'il y a peu d'intervenants qui s'intéressent à la recherche pour produire des évidences scientifiques relatives à la paix et à la réconciliation. Une autre hypothèse probable est celle de la peur de toucher des thématiques aussi sensibles car touchant à la politique et à l'histoire qui, comment nous le savons, c'est une histoire pleine de blessures au sein de la région des grands lacs.

III.5. Autres documents recensés

Une autre catégorie de documents ayant fait objet de notre recherche est classé dans la « catégorie autre ». Ces documents sont pour la plupart inédits et sont produits dans le cadre professionnel. Néanmoins, ils peuvent nous renseigner sur les thématiques de paix et réconciliation. Il s'agit des manuels, des modules de formations, etc. Ils sont inventoriés dans le tableau qui suit.

Tableau no 9 : Autres documents consultés

No	Thème traité	Auteur	Année	Type de document
1.	La construction de la paix au Nord-Kivu et au Sud-Kivu : Etat des lieux de la recherche	Conseil interuniversitaire de Bukavu (CIUB)	CERUKI/ ISP Bukavu 2003	Rapport final du symposium international tenu à Bukavu au Centre Olame du 03 au 05 mars 2003
2.	L'impasse du processus de paix : Force de résistance patriotique de l'Ituri, leçons tirées d'une approche DDR communauté et politique au Congo	Alexis Bouvy, Ingebjorg Finnbbakk, Jean-Marc Mazio, Eric Mongo et François Van Lierde	2021	Rapport du Governance in Conflict Network, atelier de quatre jours organisé à Bruxelles en octobre 2019 l'Université de Gand, Belgique
3.	RAPPORT ANNUEL DES RESULTATS 2021 Mars 2022 République démocratique du Congo	Nations unies RDCongo	2022	Rapport des résultats
4.	Consolidation de la paix	ALARM Burundi	2016	Module de formation
5.	Peace building for miltary offers	ALARM Burundi	2017	Module de formation
6.	Manuel sur la paix pour la région des Grands Lacs	CIRGL	2021	Manuel de formation

Pour la RDC, le rapport du Conseil Interuniversitaire de Bukavu (CIUB) sur la recherche portant sur l'inventaire et l'analyse de la documentation produite localement et relative au domaine de la construction de la paix au Nord et Sud-Kivu montre que la faiblesse des productions scientifiques au niveau des chercheurs locaux est justifiée par le contexte mais aussi et surtout par l'absence d'un cadre approprié et des appuis conséquents suite à l'accès limité à l'information scientifique

à travers des systèmes multimédia, le manque d'un cadre de publication et de diffusion des résultats de recherche sans oublier la précarité des moyens consacrés à la recherche et aux échanges locaux et régionaux en la matière.

En dehors de quelques activités menées par les ONGs, l'étude démontre l'absence d'un programme cohérent de recherche consacré aux conflits et à la construction de la paix dont certaines activités entamées n'ont pas pu se poursuivre, d'autres qui essaient de se mettre en place ne connaissent pas un développement systématique suite au nombre insuffisant d'ouvertures offertes aux chercheurs locaux pour investiguer sur des situations analogues d'autres régions qui ont connu ou connaissent des conflits, le manque des contacts avec d'autres universités et centres de recherche intéressés par le sujet. Suite à ce qui précède, les chercheurs locaux sont limités et ont tendance à traiter de la question réconciliation et consolidation de la paix en vase clos.

Les rapports qui parlent de la situation sécurité de la RDC révèlent que la situation sécuritaire en RDC depuis 2019 est caractérisée, d'un côté, par le retrait de la MONUSCO des Kasaï en mi-2021 et l'annonce du retrait de Tanganyika en mi-2022 suite à l'amélioration de la situation sécuritaire depuis le transfert de pouvoir pacifique en 2019, et de l'autre côté, par une détérioration en Ituri et Nord-Kivu. 93% des conflits dans les communautés cibles du Sud-Kivu et de l'Ituri ont été soit résolus, soit transférés aux autorités supérieures compétentes. Sur le plan sous-régional, le Président de la république a entrepris tout au long de l'année 2021, un ensemble de concertations de haut niveau avec les pays voisins notamment l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi en vue du renforcement des relations avec ces pays voisins afin de progresser dans la consolidation de la paix, la sécurité et l'intégration régionale.

Au Burundi, chez la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, un des documents retenu est le manuel sur la paix pour la région des Grands Lacs, présenté par BIHIRABAKE Anne-Marie (2021). Il a comme objectif d'aider les enseignants et d'autres acteurs qui s'intéressent à l'éducation

à la paix et à la réconciliation. Le contenu de ce module éclaire l'opinion que l'éducation pour la paix doit commencer dans la sphère familiale.

En effet, chaque membre de la famille doit inculquer cette éducation et faire en sorte que la paix règne autour d'eux. L'éducation à la paix doit être enseignée à l'école. Pour y parvenir, elle doit s'inscrire dans un véritable projet d'éducation à la citoyenneté, fondé sur le dialogue, la concertation, la participation, la coopération et la lutte contre l'exclusion et la discrimination.

Pour savourer aux dividendes de la paix, les contributeurs à l'édification de la paix doivent remplir certaines qualités. Il s'agit principalement de la tolérance, l'Ubuntu, l'écoute, la communication, l'acceptation de la diversité d'opinion, et le respect de la dimension genre surtout dans les situations d'urgences.

Signalons que ce manuel a été développé dans le cadre du projet régional sur la paix et la sécurité, et a été co-créer par l'Union Européenne avec le Ministère fédérale de la Coopération économique et du développement (BMZ), puis réalisé par la GIZ.

III.6. Présentation des contributions de quelques auteurs

Cette section présente le résumé de quelques contributions des auteurs qui ont travaillé sur les thématiques de paix et réconciliation au niveau de la Région des Grands Lacs.

III.6.1. Soyons les serviteurs de la vie / Monseigneur Simon Ntamwana

Monseigneur Simon Ntamwana explique dans son livre datant de 2005 que les paroles ont un impact particulièrement significatif dans un pays touché par les massacres ethniques. Au cours des interviews qu'il a menées avec le journaliste Antoine Kaburahe, Monseigneur Ntamwana Simon parle ouvertement de son pays blessé, de son enfance, de sa vocation,

de ses années de formation en Europe, de ses débuts dans la vie ecclésiastique, de ses méditations lors des pires crises politiques et de son espoir de voir un Burundi nouveau renaitre de ses cendres et de porter l'étendard de la concorde. Selon Ntamwana, la réconciliation, qui n'est pas l'oubli mais l'amour de la vraie vie et de la justice, sera la clé de l'avenir du Burundi.

III.6.2. La voix d'une femme : la contribution à la paix pour le Burundi / Marie Nzigamye

A travers son ouvrage publié en 2005, Marie Nzigamye veut allier les burundais à un mouvement unanime de construction d'une société burundaise sans ethnie. Son ouvrage lance un appel à tous les citoyens burundais et les femmes burundaises en particulier d'être des bâtisseurs de paix. Pour elle, les femmes burundaises peuvent devenir une force incontournable pour la construction de la paix (la femme motrice de changement pour un Burundi sans ethnie). Pour qu'il y ait la paix au Burundi, les femmes et les hommes burundais habitant le pays, ceux de la diaspora doivent réfléchir, communiquer, et mobiliser en récusant toute forme d'ethnisme et de ségrégation pour relever les défis de la pacification et de la démocratisation. Nzigamye prône la culture d'Ubuntu (humanisme) et la philosophie des « sans ethnie » comme thérapie du choc.

III.6.3. Conflits à répétition au Burundi : concurrence entre « amnésie collective » et la revendication permanente du statut de « vraies victimes » / Denis Kazungu

Pour Denis Kazungu, les différentes tragédies que connait le Burundi seraient liées à une mauvaise gestion des différents problèmes survenus au cours de l'histoire du pays sous-tendus par des pratiques de discrimination sur base ethnique et/ou conflit au sein de l'élite caractérisée par une rivalité pour accéder au pouvoir. Suite aux différentes crises qu'a connues

le Burundi, la parole sur le passé reste confisquée. Les périodes sombres qu'a traversées le Burundi ont fait que chaque victime ou chaque groupe de victimes défende sa cathédrale en voulant ériger son monument pour les siens. Aussi, les violences restent inéluctables au Burundi car les Burundais en général et les victimes en particulier sont enfermés dans la situation d'instabilité absolue où règne la peur de l'autre dans son imprévisibilité.

Pour Kazungu, on ne peut pas envisager la réconciliation quand il y a encore un déni de la souffrance des uns au profit des autres. Une solution du type démocratie consensuelle est nécessaire. Enfin, la question de Vérité et Réconciliation devrait s'appuyer sur des mécanismes capables de faire émerger la vérité qui n'est rien autre que la reconnaissance mutuelle des souffrances des uns et des autres ; les activités de commémoration, qui pourront aider dans cette reconnaissance des souffrances devront être éloignées de toute forme d'instrumentalisation.

III.6.4. Mémoire et réconciliation : l'influence de l'identité dans la reconstruction de la paix au Burundi / Clovis Iriho

L'article intitulé « Mémoire et réconciliation : l'influence de l'identité dans la reconstruction de la paix au Burundi » par Clovis Iriho, montre tout d'abord que l'identité se définit en fonction des critères tels que la langue, les croyances, le mode de vie, des relations familiales, des goûts artistiques ou culinaires et bien d'autres.

Pour l'auteur, l'identité burundaise est un concept qui a été manipulé à travers l'histoire et la gestion de la mémoire au Burundi est faite avec des antécédents ethniques. Cependant, il y a une lueur d'espoir car la Commission Vérité et Réconciliation est à l'œuvre et son existence est appréciée par certains participants à l'entretien même s'il y a une autre partie des participants qui accuse cette commission d'être à la solde du pouvoir. L'auteur reste convaincu que si les burundais veulent

arriver à un vivre ensemble, il ne faut pas nier l'identité car un peuple sans identité est un corps sans âme.

III.6.5. Les traumatismes intentionnels dans un contexte de violences de masse : Le cas du Burundi / Pr Léandre Simbananiye

Il constate dans son article « Les traumatismes intentionnels dans un contexte de violences de masse ». Le cas du Burundi » que les événements traumatiques liés à l'histoire collective peuvent devenir un poison qui alimente des intentions haineuses tardives basée la rancune et le « devoir » de vengeance (par exemple, au Burundi, les orphelins des massacres qui ont eu lieu en 1972 nourrissent une haine à laquelle ils confèrent un caractère naturel en justifiant leurs crimes comme étant une conséquence de ce qu'ils ont vécu eux-mêmes). Il souligne également que dans la région des Grands Lacs et au Burundi en particulier, ce sont les psychologues cliniciens qui sont sollicités pour aider les personnes ou des groupes de personnes en proie à des troubles mentaux ou une souffrance psychique consécutifs aux sévices subis en période de crise.

De son article on retient d'abord que l'intervention clinique dans un contexte de crise où les gens souffrent de traumatismes intentionnels exige de s'engager dans un travail méthodologique de construction d'une pratique psychologique qui prenne en compte la dimension politique de tout cas clinique. Ensuite, un modèle clinique pour la prise en charge des traumatismes intentionnels intégratif de l'individu, sa famille, sa communauté et la dimension politique est une nécessité. Enfin, les souffrances des personnes qui ont vécu les traumatismes intentionnels sont les premiers matériaux à interroger pour avoir une étiologie correcte en vue d'une thérapeutique appropriée.

III.6.6. Place du travail de guérison des mémoires au Burundi / Théon Tuyisabe

À travers sa contribution qu'il a intitulée « Place du travail de guérison des mémoires au Burundi», la mémoire des Burundais est une mémoire blessée (bien qu'anthropologiquement parlant, le Burundi ait une seule ethnie celle des Barundi, l'histoire a créé les Bahutu, les Batutsi et les Batwa et il y a eu une cassure entre ces composantes sociales et l'appartenance au groupe ethnique est devenu une priorité). Il constate amèrement qu'il est difficile voire impossible d'aspirer au développement durable car les blessures psychologiques en constitue un frein ; il reste persuadé que la guérison de la mémoire collective peut conduire au développement et que la vérité a un grand apport dans le processus de réconciliation au Burundi.

Il conclut sa réflexion en disant que, pour sortir de cette situation où les traumatismes vécus par les Burundais ont entrainé des problèmes identitaires avec des troubles psychologiques qui bloquent le développement, les éléments préalables ci-après seraient d'un apport : (a) Le passé ne devrait pas servir de frein mais de tremplin à tout épanouissement social ; (b) La vérité, comme pilier de la justice, devrait rester au centre de tout travail de mémoire au Burundi.

III.6.7. Mémoires traumatisées par des cycles de violence en répétition, cicatrisation imparfaite des traumatismes et récurrence des violences intergroupes : analyse psychosociologique des relations intergroupes et de quelques choix politiques au Burundi / Nkurunziza Eric

Son article intitulé « Mémoires traumatisées par des cycles de violence en répétition, cicatrisation imparfaite des traumatismes et récurrence des violences intergroupes : analyse psychosociologique des relations intergroupes et de quelques choix politiques au Burundi », montre qu'au regard des chocs qui ont eu lieu au Burundi, la majorité des victimes des

violences intergroupes connaissent une cicatrisation imparfaite mais que les Burundais ont la chance d'avoir quelques atouts historiques d'un vivre ensemble, ce qui favoriserait la cohésion sociale comme pilier d'une paix durable et de la réconciliation. Entre autres atouts, le Burundi est un pays unilingue car la plus grande majorité des Burundais parlent et se comprennent dans une seule langue, le Kirundi. Aussi, il faudrait mentionner l'institution d'Ubushingantahe qui contribuait à l'édification d'un Burundi uni sans oublier qu'avant la colonisation les Burundais croyaient en un seul dieu, le Kiranga.

La réflexion de l'auteur débouche sur les éléments qui suivent : (1) L'incompréhension mutuelle des groupes constitue un facteur de suspicion et de méfiance intergroupes ; (2) Les crises répétitives dans lesquelles est plongé le Burundi ne sont pas nécessairement ancestrales ou inévitables, elles correspondent à des déséquilibres cognitifs provoqués ou alimentés par la peur de l'autre, la peur d'être vaincu, humilié, la peur de disparaitre ou d'être diminué par l'exogroupe ; (3) Un programme d'accompagnement des groupes vers la résilience individuelle et collective est une nécessité sociale et ; (4) Une sorte de dédommagement sous forme de financement des recherches et politiques de déconstruction des idéologies tribalisantes haineuses devrait être exigée au système colonial qui a inoculé le virus ethnique aux Burundais.

III.6.8. Contribution à la recherche d'une paix durable dans la région des Grands Lacs à travers la lutte contre la pauvreté / Alexis Banuza, Claver Nijimbere, Arcade Arakaza et Maxime Nshimirimana

Dans leur article intitulé : « Contribution à la recherche d'une paix durable dans la région des Grands Lacs à travers la lutte contre la pauvreté », ces auteurs postulent que : (1) Il ne peut pas y avoir de paix durable sans qu'il y ait une éducation de qualité ; en effet, l'éducation de qualité inculque l'esprit de créativité, d'innovation, d'initiatives et d'autonomisations

aux bénéficiaires. Par conséquent, les bénéficiaires deviennent stables et le pays devient paisible ; (2) Les travaux de recherche conduisent inéluctablement au développement et par conséquent à la paix ; (3) La faible qualité de l'éducation est le plus souvent source de conflit. Les jeunes qui terminent leurs études et continuent à dépendre de leurs parents/tuteurs deviennent facilement manipulables et cela peut conduire aux conflits sans oublier que la faible qualité de l'éducation mène vers une crise de personnalité ; (4) Au Burundi, l'éducation est de plus en plus théorique que pratique. Les élèves/ étudiants qui terminent leurs études ne sont pas embauchés et deviennent facilement manipulables, ce qui peut compromettre la sécurité ; (5) Avec le faible niveau d'éducation, les causes remarquables de la pauvreté sont entre autres la jalousie, la paresse, l'ignorance, l'individualisme, la malhonnêteté, l'hypocrisie, la corruption et l'esprit non créatif et innovatif.

De tout ce qui précède, il est essentiel, pour les auteurs, de viser une éducation de qualité dans le but de contribuer à une paix durable au Burundi.

III.6.9. Girubuntu and Reconciliation Work: A perspective from Caritas Science / P. Dr Déogratias Maruhukiro

Dans son article "Girubuntu and Reconciliation Work: A perspective from Caritas Science" publié en 2023, pour atteindre les objectifs de développement durable, aucune institution ne peut le faire seule. Exemple : Selon Karola Hoffmann et Marco Rieckmann, au XXIe siècle, une seule forme d'institution est capable d'aborder ou de répondre à tous les enjeux de développement durable qui façonneront le monde de demain. On peut également promouvoir la paix par le sport. Exemple : l'auteur de cet article a aidé à former deux équipes de football et de volley-ball composées de membres de deux villages qui ont fourni des jeunes d'origines ethniques différentes et tout s'est bien passé.

Selon l'auteur également, la recherche interdisciplinaire ne peut pas donner les résultats escomptés sans la collaboration

avec les organisations de la société civile ; Cette collaboration permet de réaliser des travaux innovants tant par les institutions que par les ONG.

III.6.10. Ubuntu as The core Basis of Reconciliation: The plenitude of Ubuntu, humanness cannot fully be achieved outside the community / Symphorien Ntibagirirwa

Dans son article sorti en 2023 intitulé "Ubuntu as The core Basis of Reconciliation: The plenitude of Ubuntu, humanness cannot fully be achieved outside the community" , la réconciliation n'est pas un processus qui ne soit pas isolé dans le présent. Contrairement à l'époque coloniale où la population burundaise était composée de plusieurs composantes sociales dont les principales étaient les clans, tout a basculé avec l'avènement de la colonisation car : 1° l'identité a été à la base des conflits au sein des communautés ; 2° L'identité a été noyée dans les vagues de l'ethnisme,etc. 3° La CVR a entre autres missions de soulager les cœurs meurtris par les crises de 1972, 1993, etc.

Pour l'auteur de l'article, l'Ubuntu a tellement des aspects anthropologiques et cosmologiques alors que la réconciliation sociale a une dimension écologique. Les conflits, guerres, génocides et massacres interethniques ont lieu dans l'environnement et l'affectent ; Il n'est pas possible de construire une communauté saine et en paix avec elle-même si la dignité humaine de tous les membres de la communauté n'est pas sauvegardée. Ubuntu exige que la culture des droits de l'homme soit prise au sérieux et Ubuntu exige que le développement soit pris au sérieux et diversifié pour que la réconciliation s'approfondisse.

III.6.11. Pour une éthique de la politique / Dr Aloys Misago

Dans son ouvrage intitulé « pour une éthique de la politique », publié en 2009, une société humaine est fondée sur trois valeurs fondamentales inaliénables : la paix, la liberté et la

justice. Pour cet auteur, la clé du succès économique et politique et de la résolution des conflits de tous genres dans ce pays ruiné matériellement et spirituellement, se trouve dans le retour vers les valeurs fondamentales qui doivent régir la société.

III.6.12. Accord de paix et processus de transformation des conflits au Burundi /Dr. Leonidas Ndayisaba

Dans son ouvrage « Accord de paix et processus de transformation des conflits au Burundi » publié en 2015, il a voulu explorer les dispositions importantes de l'Accord et analyser dans quelles mesures elles ont transformé les termes du conflit interne dans le pays (Burundi). Il analyse l'impact particulier de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation pour le Burundi conclu le 28 août 2000 sur la transformation du conflit interne. L'auteur trouve que l'accord de paix a tracé la voie d'une solution durable pour le Burundi en esquissant de nouvelles institutions sociales et étatiques, en organisant la distribution du pouvoir entre les composantes politico-ethniques du pays à travers le respect des normes démocratiques, la bonne gouvernance. Aussi, la phase d'application de l'Accord dans un processus de paix s'avère cruciale dans la mesure où toutes les parties doivent faire preuve de leur adhésion inconditionnelle au processus et de leur engagement ferme en vue de résoudre définitivement le conflit.

Sa réflexion débouche sur les éléments suivants : (1) Après un conflit destructif, si le pays et la société ont besoin de se reconstruire à travers les programmes d'assistance humanitaire et de développement, ils ont besoin de surcroît de traiter « les facteurs intangibles moins mesurables qui sont cruciaux pour une approche personne/communauté/société en vue d'arrêter la guerre et de construire une paix durable » ; (2) D'autres études devraient se pencher davantage sur l'exercice du pouvoir pendant les dix dernières années, depuis les élections de 2005 et celles de 2010 en vue d'analyser l'impact réel de l'Accord d'Arusha, de la constitution de mars 2005 sur une

transformation réelle du conflit burundais, des rapports entre acteurs politiques et leur capacité à s'approprier des deux instruments en vue de gérer les institutions étatiques, et répondre aux questions structurelles et conjoncturelles auxquels le pays fait face.

III.6.13. Pour une paix durable Au Burundi / Eugène Nindorera

L'auteur de l'article « Pour une paix durable Au Burundi » publié en 2001, mène une réflexion critique du processus de paix et de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi. De sa réflexion, il en sortit les points importants suivants : (1) La réconciliation au Burundi concerne tous les Burundais ; (2) La finalité d'un processus de paix n'est pas seulement la signature d'un accord de paix. L'étape suivante, à savoir la mise en application de l'accord, est cruciale, (3) Si les acteurs politiques ont cru pouvoir tout régler à Arusha, c'était ignorer que le champ d'application de l'Accord d'Arusha étant le Burundi, les Burundais auraient au moins un mot à dire dans la phase de la mise en application dudit accord ; (4) Sur la nature du conflit burundais, il est dit dans l'Accord d'Arusha qu'il s'agit « d'un conflit fondamentalement politique avec des dimensions ethniques extrêmement importantes, un conflit découlant d'une lutte de la classe politique pour accéder au pouvoir et/ou s'y maintenir » ; (5) L'un des grands défis que les Burundais se doivent de relever avec succès est celui d'affronter leur passé sans passions et sans manipulations. Il est temps de renoncer aux solidarités négatives et de transcender les clivages ethniques pour faire triompher la vérité et honorer la mémoire de toutes les victimes innocentes. Il est temps que tous les Burundais luttent ensemble contre le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Toute tentative d'appropriation exclusive de ces drames qui n'ont épargné aucun groupe est une démarche désastreuse qui entrave la réconciliation. Nier ou minimiser les souffrances évidentes d'une personne ou d'un groupe de personne crée

des frustrations dont les conséquences peuvent s'avérer dangereuses ; (6) Tout crime de sang est condamnable. Lorsque ce crime vise une personne ou un groupe de personnes sans aucune raison en dehors de son appartenance à un groupe ethnique, il convient de le dénoncer quelle que soit l'identité de ses auteurs. Que ce crime porte le nom de génocide, de crime contre l'humanité ou de crime de guerre n'enlève rien à la gravité de l'acte que tout citoyen doit condamner et demander qu'il soit réprimé pour qu'il ne se répète plus ; (7) L'impunité de fait provient du mauvais fonctionnement et de l'inefficacité des corps de police et de l'appareil judiciaire. L'impunité est un phénomène extrêmement grave au Burundi dont les conséquences sont désastreuses à tout point de vue. Elle constitue une entrave majeure à la réconciliation ; (8) Abdiquer devant l'impunité revient à enraciner le mal dans les consciences et à sacrifier les générations futures en leur léguant une situation pourrie ; (9) La réconciliation ne se décrète pas. La réconciliation est l'aboutissement de tout un processus qui comprend plusieurs étapes dont il faut déterminer la succession avec lucidité. Amnistier sans avoir établi la vérité revient à banaliser le mal et constitue un affront à la dignité humaine. Une amnistie trop rapidement prononcée peut s'avérer catastrophique. Il est difficile voire impossible qu'une victime accorde son pardon à un criminel qui ne regrette pas les atrocités qu'il a commises ; (10) Le droit à la réparation des victimes ne peut être sacrifié au risque de renforcer des rancœurs susceptibles d'alimenter le cycle de violences. La recherche de ressources pour dédommager les victimes doit être intégrée dans les stratégies de reconstruction. Malheureusement, ces moyens font souvent défaut dans un pays sous-développé comme le Burundi. Un geste, aussi petit soit-il, est une marque d'attention qui réconforte les victimes. La reconnaissance des injustices subies et la création d'une symbolique appropriée pour rendre hommage à la mémoire des victimes sont aussi une forme de réparation d'ordre symbolique ; (11) La réconciliation au Burundi concerne tous les Burundais. Laisser cette question entre les seules mains des hommes au pouvoir et des groupes

armés qui les combattent serait tout simplement dangereux voire criminel eu égard aux conséquences prévisibles que leurs arrangements politiques pourraient entraîner sur l'ensemble de la société et sur les générations futures ; (12) Dans le contexte du Burundi, la société civile peut s'organiser et s'engager résolument à changer les rapports de force actuels qui ne sont pas immuables et travailler assidûment pour qu'à court, moyen ou long terme, la justice soit, car elle est un préalable à toute réconciliation ; (13) Face à l'enjeu de la réconciliation, l'indifférence est coupable. Nous sommes tous des acteurs de la réconciliation.

III.6.14. Mécanismes de justice et de réconciliation en perspective au Burundi / Méthode Ndikumasabo et Stef Vandeginste

Leur ouvrage intitulé « Mécanismes de justice et de réconciliation en perspective au Burundi », ont tenté de tracer un état des lieux de la mise en place de mécanismes tels que la commission de vérité et réconciliation et le tribunal spécial qui se faisait attendre dans les négociations entre le gouvernement du président Pierre Nkurunziza (CNDD-FDD) et les Nations Unies et par après identifier les contraintes principales.

Les auteurs dans les différentes étapes de leur œuvre ont bien montré que la mise en pratique des mécanismes tels que la commission de vérité et réconciliation et le tribunal spécial n'a pas eu lieu au Burundi jusqu'en 2007 malgré plusieurs tentatives de les faire marcher.

Parmi les nombreux problèmes auxquels doit faire face un pays qui vient de sortir d'un conflit violent, celui de la justice transitionnelle est parfois particulièrement épineux. Cela vaut également pour le Burundi. Après des décennies de violences cycliques, comment dire la vérité, élucider les responsabilités et sanctionner les responsables, gérer la question des réparations auxquelles ont droit les victimes et promouvoir la réconciliation ?

Les auteurs retracent les différentes initiatives engagées pour parvenir à la réconciliation au Burundi. Ainsi, pour gérer le contentieux des différentes crises, certains instruments ont été utilisés à plusieurs reprises : (i) Il a été fait appel parfois à des législations d'exception, décrétées par l'exécutif, et la mise en place de tribunaux d'exception de nature militaire (même pour juger des civils). (ii) A plusieurs reprises, des actes législatifs accordant une amnistie collective ont été adoptés pour gérer le passé. (iii) Des procès hautement inéquitables et sommaires ont été organisés pour éliminer (politiquement ou même physiquement) des adversaires politiques. (iv) Très souvent, l'impunité a régné, suite à l'absence (ou au simulacre) d'enquêtes et poursuites, surtout en ce qui concerne les plus hauts responsables. (v) Plus fondamentalement même, il y a eu un contrôle quasi-permanent de l'exécutif sur les activités de l'appareil judiciaire.

Une délégation onusienne conduite par M. Nicolas Michel, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, s'est rendue à Bujumbura du 27 au 31 mars 2006. En mai 2006, une correspondance a été adressée par M. Michel à la ministre des Affaires étrangères, faisant l'état des lieux des négociations et identifiant les trois points principaux sur lesquels un accord reste à être élaboré : (i) la nature du processus de consultation nationale devant déboucher sur la mise en place de la Commission vérité et réconciliation ; (ii) la problématique d'une éventuelle amnistie ; (iii) le rapport entre la Commission et le Tribunal spécial. Il s'agit de points bien évidemment cruciaux. La ministre des Affaires étrangères a répondu en juin 2006.

Au Conseil de Sécurité en octobre 2006, le Secrétaire général des Nations Unies a dû constater que

> « L'établissement de mécanismes de justice transitionnelle au Burundi piétine. (…) Le Gouvernement n'a pas répondu de façon satisfaisante à plusieurs questions sur lesquelles un accord s'impose si l'on veut poursuivre les négociations ».

Dans sa proposition plus récente, le Tribunal spécial serait créé par voie d'un accord entre l'ONU et le gouvernement. En insistant sur les lois et accords séparés, la délégation onusienne met en avant les différences entre les deux mécanismes, telles que leurs missions ou les règles de fonctionnement. Elle semble à cet effet vouloir rééditer le modèle de la Sierra Leone ou en tout cas ne pas faire marche arrière en donnant l'aval à un modèle qui laisserait visiblement quelque espace d'impunité en faveur de personnes qui portent la plus lourde responsabilité dans l'exécution de crimes internationaux.

Si le processus d'Arusha a été dominé par les partis politiques, la composition de la Commission de vérité devrait être élargie à la société civile. En ce qui concerne les modalités de nomination des membres de la CVR, les parties en négociation sont d'accord sur la participation des Nations Unies aussi bien dans la procédure que dans la décision finale de sélection.

Selon les auteurs, en guise de conclusion, pour permettre à la société burundaise de s'engager sur une voie nouvelle de la démocratie et de la réconciliation, il faut vider le contentieux de sang qui colle sur le Burundi. L'importance et la complexité du contentieux imposent la combinaison de solutions. Au point de vue judiciaire, nous sommes d'avis qu'un tribunal spécial qui jugerait les responsables au premier chef des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre s'impose. C'est le signal incontestable, pour les générations futures, que les violations des droits de l'homme ne resteront pas impunies. Etant donné le nombre élevé de présumés auteurs de crimes, pour ceux impliqués à titre d'exécutants ou portant une responsabilité intermédiaire, justice pourrait être faite sur base d'une combinaison de mesures de vérité, aveu, réparation, sanctions alternatives (y compris de nature administrative et/ou disciplinaire) et réconciliation, tout en maintenant la voie de la justice pénale comme 'menace incitative' envers ceux hésitant à s'associer activement au processus de justice transitionnelle. Un organe de recherche de la vérité pourrait jouer un rôle central, à condition qu'il contribue véritablement à la réconciliation

des Burundais et qu'il ne constitue pas un simple marchepied vers l'impunité. Dans l'un ou l'autre cas, étant donné le degré de divergences des principales composantes ethniques sur ces questions, la présence d'une composante internationale contribuerait à rassurer les esprits sceptiques quant à la possibilité d'une justice indépendante au Burundi.

III.6.15. A la recherche d'un ange gardien perdu. Pourquoi et comment assurer une meilleure protection de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi ?/ Dr. Stef Vandeginste

Vandegiste, dans son ouvrage « A la recherche d'un ange gardien perdu. Pourquoi et comment assurer une meilleure protection de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi ? », daté de 2015, met en évidence, de façon synthétique mais significative, le rôle joué par l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi dans le renforcement de la paix durable, sa composition et comment sont ses anges gardien qui devraient être le Senat et la Cour constitutionnelle malgré les différentes contraintes évoquées dans cet œuvre.

L'auteur alimente le débat autour de l'avenir de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, en montrant la composition et l'importance de la protection de cet Accord sous différents angles et les organes compétentes à sa protection.

Selon l'auteur les acquis d'Arusha en cinq points sont entre autres : (i) Un premier fondement et acquis de l'Accord d'Arusha est sans aucun doute la réconciliation et pacification politico-ethnique moyennant des mécanismes typiquement consociatifs. (ii) Un deuxième acquis, intimement lié au premier, est celui de la protection des minorités.(iii) – l'Accord d'Arusha a mis en avant la prévention des coups d'Etat parmi les solutions au conflit (iv) Un quatrième acquis d'Arusha concerne la légitimité des institutions de l'Etat.(v) Enfin, un cinquième acquis d'Arusha est composé du respect d'un

certain nombre de principes démocratiques et de l'Etat de droit: la séparation des pouvoirs, le respect des droits fondamentaux, les élections multipartites, etcetera.

Il est utile de mentionner les trois effets pervers de l'Accord d'Arusha afin de démystifier une dimension de l'Accord d'Arusha qui fut non seulement une charte de l'Etat burundais post-conflit, mais aussi un deal entre élites politiques. : (i) Un premier effet pervers de ce deal est lié à l'impunité pour les violations des droits de l'homme que la lettre de l'Accord d'Arusha a rejetée mais que sa mise en œuvre, avec le consentement des partenaires internationaux, a consacrée.(ii) Un deuxième effet pervers est lié à l'apprentissage par les élites. (iii) Un troisième effet pervers est lié à tout ce qui n'est pas résolu par l'Accord d'Arusha et son approche de résolution du conflit burundais.

Il faut remarquer avec l'auteur que l'Accord d'Arusha constitue un enjeu important de la crise actuelle au Burundi. Accord politique de nature hybride, l'Accord d'Arusha contient un ensemble de principes constitutionnels qui ont fortement inspiré la Constitution du 18 mars 2005. Son statut juridique ayant été reconnu par la Cour Constitutionnelle, il serait opportun de clarifier davantage le statut constitutionnel ou supra-constitutionnel du Protocole II de l'Accord d'Arusha. La mise en application de ce texte ne devrait pas dépendre d'un soutien politique purement conjoncturel. Deux organes de protection, l'un politique l'autre juridictionnel, peuvent en assurer le respect. Aussi bien le Sénat que la Cour Constitutionnelle devraient faire l'objet d'études approfondies pour renforcer leur rôle d'ange gardien de l'Accord d'Arusha.

En Conclusion, l'accord d'Arusha a permis au Burundi de réaliser quelques progrès remarquables. La réconciliation et la pacification politico-ethnique, la protection des minorités ainsi que la stabilité et la légitimité des institutions - toutes taillées sur mesure pour le cas particulier du Burundi - constituent des acquis d'Arusha auxquelles le pays ne peut pas (encore) se permettre de renoncer. Ces acquis se trouvent inscrits dans un ensemble de dispositions de l'Accord d'Arusha. L'Accord

dans son ensemble étant de nature hybride, les dispositions à vocation constitutionnelle accordent à une partie de l'Accord un statut particulier mais incertain. La Cour Constitutionnelle du Burundi a affirmé que le Protocole II de l'Accord constitue une source de droit constitutionnel. La Cour n'a toutefois pas entériné l'intention du constituant d'accorder un statut supra-constitutionnel à l'Accord d'Arusha. Pour répondre à la double question de la hiérarchie des normes en cas de divergence entre la Constitution et l'Accord d'Arusha et de l'éventuelle intangibilité des acquis d'Arusha, il y a lieu de clarifier le statut de l'Accord en droit constitutionnel. Cela peut se faire à l'occasion d'une révision constitutionnelle ou en dehors d'une telle révision.

La crise de 2015 a démontré qu'il manque un ange gardien de l'Accord d'Arusha au moment où celui-ci (ou une de ses dispositions) ne fait pas l'objet de consensus politique. Le Sénat pourrait (re)devenir son organe de protection politique, surtout en ce qui concerne les dispositions de l'Accord qui ne se prêtent pas à un contrôle judiciaire. La Cour Constitutionnelle constitue déjà un organe de protection juridictionnel de l'Accord, mais nous avons constaté qu'au niveau de ses compétences, plusieurs lacunes invitent à une réforme.

III.6.16. Engendrer la paix : Réflexion sur le processus de paix au Burundi / Enid de Silva Burke, Jennifer Klot et Ikaweba Bunting

Ces auteurs ont publié un ouvrage titré « Engendrer la paix : Réflexion sur le processus de paix au Burundi » en 2021. L'ouvrage se veut une contribution au leadership des femmes dans la consolidation de la paix.

Le document (qui est un rapport de conférence pluripartite des femmes burundaises pour la paix tenue à Arusha (Tanzanie) du 17 au 20 juillet 2000) vise à promouvoir les droits des femmes, leur participation à la vie politique et leur sécurité économique. Il cherche à intégrer les problèmes et les préoccupations des femmes à tous les niveaux – national,

régional, mondial – en favorisant la collaboration pour la prise en compte de la parité hommes-femmes et la formulation de stratégies pour la promotion de la femme. Il interpelle pour le règlement des différends et l'instauration de la paix, une approche tenant compte de la dimension féminine et faisant appel à la participation des femmes comme des hommes.

III.6.17. Le « bushingantahe » peut-il réconcilier le Burundi ? / Christine Deslaurier

En 2003, dans son article intitulé « Le « bushingantahe » peut-il réconcilier le Burundi ?, l'auteure montre l'institution des Bashingantahe dans les différents moments qui ont marqué l'histoire burundaise. L'objectif de l'auteur est de de (i) faire le point sur les controverses qui agitent aujourd'hui (2003) la recomposition de l'institution des Bashingantahe et les enjeux que recouvre sa réinvention ; (ii) montrer la nature de cette institution, la position des acteurs de son renouveau comme des obstacles majeurs à la réconciliation nationale qu'elle est supposée favoriser.

Inscrite dans l'accord pour la paix et la réconciliation au Burundi signé à Arusha le 28 août 2000, la réhabilitation de l'institution du bushingantahe relève des approches judiciaires transitionnelles qui sont, à l'heure actuelle, privilégiées un peu partout sur le continent africain pour favoriser la réconciliation des populations sortant de crises internes violentes.

La mission de réconciliation et de justice que l'on souhaiterait assigner aux bashingantahe s'étage sur plusieurs niveaux et pose des problèmes à chacun d'entre eux. Son encouragement dans la sphère locale s'appuie sur un constat : l'existence d'un réseau constitué de sages qui, quelles que soient les conditions de leur investiture, ont assuré jusqu'à présent la permanence d'une action juridique autonome.

En outre, la plupart des actions menées ces temps-ci en direction des bashingantahe des collines visent à les mettre à niveau avec les notions de base des systèmes juridiques modernes plutôt qu'à faire reconnaître dans ces derniers les

principes de conciliation et de médiation qui assurent l'efficacité de leur magistrature consensuelle. La promotion du bushingantahe dans un cadre élargi à l'ensemble national trouve son inspiration dans les propriétés réconciliatrices et non punitives de cette institution et dans ses valeurs de certification des accords conclus.

Malheureusement suite aux mécontentements beaucoup soulevés concernant les différentes discriminations qui ont marqué cette institution des bashingantahe depuis longtemps, on a plus d'espoir sur ce souhait de l'Accord d'Arusha.

III.6.18. Paix et justice et éducation à ces valeurs au Burundi à la lumière des messages pontificaux pour la journée mondiale de la paix / Joseph Ndikumasabo

Dans sa thèse défendue à Rome, en 2004, il a travaillé sur la thématique : « Paix et justice et éducation à ces valeurs au Burundi à la lumière des messages pontificaux pour la journée mondiale de la paix ». Dans son travail, il se propose de dégager un cadre théorique des messages pontificaux sur la paix, du point de vue éducatif pour une interprétation pratique et pour une action cohérente avec l'évangile. Le livre est subdivisé en deux parties. La première partie est intitulée « Essai d'élaboration, d'un cadre théorique sur les messages pontificaux pour la journée mondiale de la paix. » Cette partie est subdivisée en trois chapitres à savoir : (1) La journée mondiale de la paix et les messages pontificaux pour cette journée ; (2) Paix et justice et éducation à ces valeurs à travers les messages pontificaux pour la journée mondiale de la paix et ; (3) Essai d'interprétation des messages pontificaux pour la journée mondiale de la paix.

La deuxième partie est formulée ainsi : « Paix et justice et éducation à ces valeurs au Burundi à la lumière des réponses pontificaux pour la journée mondiale de la paix». Elle est composée de trois chapitres : (1) Description de la situation au Burundi en matière de la paix, de justice et d'éducation à ces valeurs ; (2) Eduquer à la paix et à la justice au Burundi

sous l'inspiration des messages pontificaux pour la journée mondiale de la paix et (3) Qui doit faire quoi et comment pour répondre aux besoins de la justice et de la paix et d'éducation à ces valeurs au Burundi ?

L'auteur montre qu'il y a une vision de la paix et de la justice à travers les messages pontificaux pour la journée mondiale de la paix. La paix et la justice vont ensemble car il n'y aura jamais de vraie paix sans la justice. Il faut se disposer à la réconciliation. Une fois reconnues les erreurs et les responsabilités, il faut alors se disposer à se réconcilier entre qui est offensé et qui a offensé et s'accepter dans la diversité.

En effet, le Burundi a besoin de la paix, mais aussi avant tout, il faut y rétablir et y promouvoir la justice plus particulièrement celle sociale. Selon l'auteur l'injustice sociale qui se révélait dans la gestion de la chose publique a été la genèse des problèmes internes liés à l'antagonisme ethnique.

La paix au Burundi est une aspiration réelle et traditionnelle. Traditionnellement, la paix était considérée comme une haute valeur commune. Après l'indépendance, elle est devenue une valeur taillée sur mesure d'intérêts partisans (comme protection des intérêts des détenteurs du pouvoir et de soumission des masses, une paix imposé au bout du canon).

La paix que le Burundi a besoin n'est pas une paix d'une seule partie, d'une seule ethnie, de la seule classe dirigeante. Le Burundi a besoin d'une paix qui s'inspire de la conception traditionnelle, qui vise le bien vivre économique, social, culturel, moral, spirituel,…de la société sans discrimination.

En conclusion, pour l'auteur, les Burundais peuvent s'inspirer des messages pontificaux afin de promouvoir la paix et la justice et pour s'éduquer à ces valeurs si indispensables pour l'essor de leur société. Ces enseignements touchent les problèmes que les Burundais sont appelés à résoudre, ainsi que certaines situations qu'ils sont appelés à affronter.

III.6.19. Politique de paix et de réconciliation au Burundi (1987-2005) comparées aux modèles sud-africains et rwandais / Olive Nzorubara

Cette auteure a travaillé sur « Politique de paix et de réconciliation au Burundi (1987-2005) comparées aux modèles sud-africains et rwandais ». Dans son travail, l'auteure précise que la réconciliation est un processus qui consiste à trouver un moyen de vivre aux côtés des anciens ennemis, sans nécessairement les aimer ou les pardonner ou encore oublier le passé de quelque manière que ce soit, mais de coexister, de développer le degré de coopération nécessaire afin de partager notre société avec eux, de manière à ce que nous vivions tous mieux ensemble que si nous vivons séparément. La réconciliation empêche, une fois pour toutes, l'utilisation du passé comme semence d'un nouveau conflit.

Dans son travail, Nzorubara (2021) démontre que comme toute autre politique, la politique de réconciliation est un processus. Pour elle, la politique de réconciliation transposable et applicable dans toutes les sociétés n'existe pas encore. Dans les faits, elle doit être contextualisée et adaptée selon l'espace dans lequel elle est appelée à être appliquée.

S'inspirant du modèle Gacaca du Rwanda, l'auteure propose que la réconciliation au Burundi doive passer par une consultation populaire, au lieu de partir des vœux politiques, souvent imposés par les décideurs politiques. Partant d'autres orientations politiques qui ont existé avant notamment (la charte de l'unité nationale, le système multipartisme, l'accord d'Arusha…).

L'auteure ne mâche pas ses mots en disant que sur base des expériences issues des politiques élaborées avant dans le cadre du renforcement de la paix et de la réconciliation nationale, le bilan est presque négatif. Ici, elle fait référence sur la charte Nationale, le multipartisme au Burundi, les Accords d'Arusha et autres….).

Bien que le modèle de réconciliation adapté au peuple Burundais ne soit pas encore trouvé, l'auteure voit que la voie

qui semble être la meilleure serait d'associer les concernés (les Burundais) dans ce processus de recherche d'un modèle qui leur convient.

Malgré toutes ces propositions, une question fondamentale subsiste : Il s'agit de quel modèle pourrait faire parvenir les Burundais à une véritable réconciliation ?

Le modèle de la CVR tiré de l'Afrique de SUD (Truth and Reconcliation Commission) peut – elle aider les Burundais à se réconcilier ?

III.6.20. Contribution des mouvements catholiques de l'église catholique à la culture de la paix et de la réconciliation : opinions des jeunes burundais âgés de 12 à 20 ans / Odette Gakunzi

Dans son analyse quantitative, l'auteure est partie d'une population de 660 jeunes catholique et en a tiré un échantillon de 120 enquêtés. Comme conclusions majeures, Gakunzi (2011) prouve que les MEC contribuent à la résolution des conflits conscients. Tous les enquêtés affirment que devenir membre d'un MEC permet le changement de comportements. Et d'ailleurs, dans leurs interactions quotidiennes, les membres des MEC entretiennent de bonnes relations avec leurs familles respectives et cela contribuent dans la réduction des conflits dans la communauté.

Dans les formations de tous les jours en effet, les MEC contribuent dans l'éducation à la paix. Dans leurs activités de tous les jours, les MEC apprennent à leurs membres les règles de cohabitation, des techniques de résolution des conflits, d'entraide et de tolérance mutuelle.

III.6.21. L'unité des Barundi pour une paix durable : de l'origine du conflit jusqu'en 1993 / Raphael Ndikuriyo

Dans ses analyses, l'auteur montre que la problématique de l'unité des Barundi découle des injustices socio-politiques et datent de la féodalité royale. Vécues très longtemps dans ces

violences sans être manifestes, elles seront explosées vers la fin de la monarchie avec les querelles internes entre Bezi et Batare dans leur succession au trône, pour s'amplifier vers la fin de la colonisation. Durant la période de 1961-1965, le problème se complique et les violences politiques à caractère ethnique débutèrent. Au cours de cette période, les premiers leaders politiques ont été assassinés et l'impunité ou le manque d'intérêt quant à la poursuite des commanditaires et les exécutants sans oublier les crises qui ont suivi et qui ont endeuillé le Burundi sont allés grandissants.

Toutes ces violences ont endeuillé le Burundi, et l'une des stratégies pour renormaliser la situation sont les voies pacifiques de négociation pour la jouissance des mêmes droits et le partage équitable du patrimoine national. Tout cela concourt vers la construction d'un Etat de Droit. Pour l'auteur, la politique oppressive et divisionniste conduit toujours vers l'échec de la gestion de la chose publique. La solution au problème Burundais appartient au Burundais et elle est à chercher dans des modèles jugés adéquats à la société burundaise. Les modèles importés de l'extérieur sont souvent inadaptés et sont en contradictions avec les coutumes, les cultures et les aspirations Burundaises.

III.6.22. La contribution des activités physiques et sportives à la réconciliation nationale/ Hilaire Mboningabiye

Ce travail avait pour objectif d'étudier les effets réconciliateurs des activités physiques et sportives, dans leur forme, leur organisation et leur règlementation à l'endroit de tous les protagonistes (les sportifs adversaires et leurs sympathisants). Pour opérationnaliser cet objectif, l'auteur a utilisé la méthode quantitative et a distribué 55 questionnaires tirés dans une population de 543.

Les conclusions majeures tirées de ce travail de mémoire sont les suivantes : les APS sont des agents de réconciliation sociale qui permettent à l'individu d'améliorer son comportement pacifique et qui l'incitent à collaborer, à échanger et

à coopérer avec les autres sportifs et les non-sportifs. Les membres des clubs de sport et sympathisants estiment que les APS contribuent dans la réconciliation et le rétablissement des comportements pacifiques surtout les gens qui n'entretiennent pas des bonnes relations ou qui ont connu des conflits inter-sociétés. Elles contribuent à l'amélioration des comportements pacifiques des gens et par conséquent participent à la consolidation de la paix et la réconciliation. A travers le sport, les gens apprennent des valeurs de paix, de réconciliation pouvant leur permettre de vivre sans violence et dans l'acceptation mutuelle. Enfin, ils peuvent faciliter les échanges d'idées entre les gens, la coopération, la tolérance, l'esprit d'amitié, le respect des règles, le pardon, la vérité et la justice.

III.6.23. Chemin de paix, justice et réconciliation en RDC / Nicolas Mumbere Sivihwa

L'auteur du livre commence par mettre en évidence les expériences ratées pour la construction d'un vivre-ensemble harmonieux entre divers peuples de la RD Congo. Il fait mention des multiples opérations militaires herculéennes qui ont été initiées par l'armée gouvernementale (parmi elles Sokola I à Beni, Zaruba en Ituri, Sokola II au Sud-Kivu, etc.) dont la virulence de ces groupes armés et leur impact négatif sur les populations civiles persistent ; l'intervention de la communauté internationale à travers la mission onusienne qui a joué également sa partition dans la tentative d'ouverture d'un nouveau chemin de paix, avec la mise au point et l'activité de la MONUC devenue MONUSCO, et sa fameuse United Nations Force Intervention Brigade/FIB dotées d'effectifs, d'arsenal militaire et de budget gigantesque. L'auteur montre que le mal reste profond et que la paix au quotidien reste dans l'ordre de l'illusion au sein de la partie Est de la RD Congo où l'essentiel de ces opérations ont été concentrées. L'ouvrage cherche à mettre en lumière un nouveau chemin pour une paix sociale heureuse. Les horizons possibles à explorer pour renforcer ce qui marche et amoindrir ce qui contrarie le processus de

pérennisation de la paix ont été établis à travers une analyse des questions de l'heure ayant train à la situation des conflits, et des dynamiques de paix dans le pays. Pour l'auteur, malgré les tentatives militaires ratées, il y a encore bien de raisons d'espérer à la paix, et que l'ouverture décisive d'une autre voie de paix, de justice et de réconciliation en République Démocratique du Congo reste possible.

Pour l'auteur, la situation de paix est avant tout un engagement pour les individus et les communautés à pouvoir reconstruire leur présent ensemble, édifier volontiers des liens sociaux harmonieux, des institutions et des lieux qui permettent la permanence du dialogue comme moyen, par excellence, de résolution.

Ainsi, au-delà des dispositions de résignation qui pousseraient beaucoup à céder à la désespérance face à la situation de la RDC, il y a encore énormément de raisons d'espérer, des lieux d'émergence de vie qu'il faudra nourrir. Si les citoyens congolais de tout bord arrivent à comprendre cet appel du temps pour se mettre débout ensemble, rêver une autre réalité nationale ensemble et agir ensemble dans une ferme volonté de faire de la République Démocratique du Congo un espace de vie, de la joie de vivre ensemble et de bonheur communautaire inclusif la paix sera possible. Au départ, il s'observe sur le pays une pluralité d'initiatives s'apparentant à la perspective de la justice transitionnelle tant au sein de la société civile avec l'appui de certains partenaires financiers, que par les institutions étatiques. Le défi est d'arriver à mettre en commun les initiatives isolées, de dégager une conviction directrice commune, et des stratégies d'actions composées, tout en veillant sur la mise en valeur des intuitions d'indépendance des acteurs. La société est le socle et roue motrice de la consolidation de la paix. Elle doit comprendre que pour y arriver, nous devons d'abord commencer par la réconciliation qui doit guider la justice pour enfin consolider la paix. D'où l'auteur parle du chemin de la paix.

III.6.24. Transformation des conflits : orientations théoriques, diversité et efficacité d'approches / Bosco Muchukiwa Rukakiza

Dans son ouvrage, l'auteur montre qu'il n'existe pas une approche unique pour transformer les conflits mineurs ou majeurs aux niveaux individuel, relationnel, structurel ou culturel. Chaque intervenant applique l'approche qu'il maîtrise d'un bout à l'autre (le processus/étapes), qu'il juge efficace et cherche à l'imposer aux autres partenaires. L'auteur est abouti à mettre en évidence les principales approches utilisées par les différents intervenants dans le contexte de la RDC. Ces approches sont : le renforcement des capacités, l'analyse de contexte dans lequel est né le conflit, développent des observatoires des conflits, des noyaux de paix, de communication, des projets de développement et analyse multi-acteurs pour adresser des différents types de conflits qui s'inscrivent dans une structure sociale et influent sur le cadre opérationnel en termes d'alternatives.

III.6.25. Dynamique d'éducation à la paix au Sud-Kivu / Bosco Muchukiwa Rukakiza

Avec sa contribution, les analyses faites montrent que l'Etat congolais et ses partenaires ont pris conscience du rôle de l'éducation à la paix dans la prévention et la lutte contre les violences et les violations de droits humains. Cette prise de conscience est caractérisée par l'existence des programmes d'études en éducation à la paix, l'organisation des ateliers de formation sur l'éducation à la paix, l'implantation des clubs de paix dans les écoles, les sensibilisations à la cohabitation pacifique, les modules de formation sur l'éducation à la paix, etc. Trois dynamiques d'éducation à la paix se dégagent et sont nées dans le contexte de fragilité de l'Etat congolais : l'Etat congolais qui a élaboré le programme d'études en éducation à la paix, les universités privées qui ont ouvert des facultés en vue de former des cadres spécialistes en médiation,

en transformation des conflits ou en consolidation de la paix et les ONG en vue de contribuer au renforcement des capacités d'intervention des artisans de paix.

III.6.26. Le rôle de l'éducation dans la consolidation de la paix : Une analyse du système éducatif congolais / Justin Sheria Nfundiko et Arnim Lange

Les auteurs du document ont analysé la contribution et les obstacles du système éducatif congolais dans la consolidation de la paix durable en RD Congo. Eu égard aux conflits armés, le système éducatif congolais reste chargé d'obstacles majeurs qui limitent sa capacité à contribuer à la construction de la paix durable. Son curriculum d'enseignement manifeste moins d'optimisme quant à la façon de faire face au passé violent. Les intentions d'enseignement d'attitudes et pratiques de paix formulées pour le cours d'éducation civique et morale finissent par présenter un caractère obsolète et moins fonctionnel à cause de l'insuffisance de la plage horaire destinée à cet enseignement, à l'absence des considérations pour cet enseignement et au manque des compétences suffisantes des enseignants. Quant aux pratiques pédagogiques, elles sont en elles-mêmes des obstacles à la création d'un environnement paisible d'autant plus qu'elles sont magistrales, moins démocratiques et faisant la part belle aux punitions corporelles. Enfin, le système scolaire secondaire reste un bastion des revendications sociales frisant des tensions à la fois manifestes et latentes entre diverses parties prenantes.

III.6.27. La guerre, la paix et la démocratie en R D Congo / Georges Nzongola-Ntalaja

Dans son article, l'auteur montre que le peuple congolais doit se rendre compte que son salut ne peut se matérialiser que par ses propres efforts en comprenant que les Congolaises et le Congolais ont grandement besoin de développer un attachement sincère et patriotique au principe du respect de l'intérêt

général et du bien public, qui remplacerait les antivaleurs de la poursuite des intérêts sectaires et personnels ainsi que l'amour du gain facile. Le peuple congolais a le devoir de récrire son histoire suivant une perspective africaine.

Pour que le pays réussisse d'endiguer la crise actuelle et de mettre fin aux ingérences extérieures, il lui faut un gouvernement responsable et légitime qui n'est possible que dans la mesure où il est composé des femmes et des hommes imprégnés du patriotisme et de la conscience nationale et qui jouissent de la confiance du peuple. Après toutes les trahisons que le pays a connues de 1960 à présent, ces femmes et ces hommes doivent être des nationalistes sans reproche, et des personnalités qui défendront à tout prix et contre vents et marées les intérêts supérieurs de la nation congolaise.

III.6.28. La paix en République Démocratique du Congo (RDC)? Comprendre l'avancée sinueuse de la RDC vers la paix / Jessica Efole

Selon cette auteure, les outils mis en œuvres par la MONUC pour premièrement mener à une paix négative et ensuite à une paix positive n'ont pas pris en compte toutes les caractéristiques locales de la RDC. Si les initiatives de mettre en place une paix négative ne sont pas combinées avec d'autres politiques pour résoudre les problèmes profonds de violence en RDC, les espoirs de paix durable en RDC sont minimes. Il engage la RDC et ses pays voisins, mais également les puissances régionales à travailler vers la stabilisation de la région. La convoitise des ressources, la mise en œuvre d'une politique universelle non adaptée à la situation en RDC, l'implication des pays voisins et l'inertie au changement du gouvernement congolais rendent difficiles l'implémentation d'une paix négative et positive. L'atteinte d'une paix en RDC devrait commencer d'abord par des élites congolaises et leur volonté de vouloir changer le cours des choses, mais également une prise de conscience de la population de l'existence de la violence

structurelle et culturelle. L'engagement de la population dans le processus de paix est donc important.

Document consultable en ligne. Link: http://hdl.handle.net/10393/31475

III.6.29. Impact des constructions anarchiques sur la paix et la cohésion sociale au Sud-Kivu : Cas de la commune d'Ibanda / Davier Pierre Swedi, Fatuma Ngongo Kilongo, Ahali Nyenyezi Baligizi Isaac et Kitoka Moke Mutondo

Ces auteurs ont travaillé sur l' « Impact des constructions anarchiques sur la paix et la cohésion sociale au Sud-Kivu : Cas de la commune d'Ibanda. »

Selon les auteurs, les différentes guerres en répétition qu'a connues l'Est de la RDC sont sources de mouvements migratoires et involontaires de la population congolaise. Les constructions anarchiques font rage dans la province du Sud-Kivu, et surtout la ville de Bukavu. Elles sont occasionnées par le déplacement massif de l'homme dû aux insécurités grandissantes dans les coins de la ville. La commune d'Ibanda constitue le centre de refuge de toutes les victimes des guerres et d'atrocités. Les constructions ne respectant pas le standard sont à la base des dégâts matériels et physiques au sein de la communauté. Sur le plan humain, elles ont impacté dans tous les secteurs sanitaires, économiques et éducatifs. Elles occasionnent ainsi la propagation des maladies épidémiques induites par accumulations des déchets. En dehors de la cohésion sociale, les mauvaises constructions sont source de conflits interpersonnels. Dans le domaine de la paix, elles sont devenues causes sous-jacentes de haines et querelles, d'insécurité entre les individus faisant trait à la multiplicité des conflits fonciers, tribaux, d'intérêts, de positionnement ainsi que des violences sexistes basées sur le genre dont sont victimes les parties en conflit. Ces luttes sont les dérivés d'incendies qui touchent plusieurs maisons. De ce fait, l'ampleur des constructions anarchiques impacte négativement le bien-être

social et économique de l'homme, ce qui conduirait à l'absence de paix et de la cohésion sociale entre individus.

III.6.30. Réinsertion sociale des enfants sortis des forces et groupes armées et construction de la paix à Bukavu : Analyse des approches organisationnelles / Sheria Nfundiko Justin

En 2009, cet auteur a mené sa réflexion sur la « Réinsertion sociale des enfants sortis des forces et groupes armées et construction de la paix à Bukavu : Analyse des approches organisationnelles ».

L'objectif de ce travail était d'analyser les approches dont se servent les organisations locales pour faciliter le retour à la normalisation de la vie civile des enfants sortis des forces et groupes armés. De plus, il voulait mettre en évidence des défis majeurs auxquels font face ces organisations partenaires en vue de proposer des solutions pour améliorer la qualité de leurs interventions en faveur des enfants ex- combattants.

Les résultats de recherche révèlent que les organisations de la réinsertion des enfants sortis des forces et des groupes armés interviennent des diverses manières en faveur des enfants ex combattants. Les actions principales de leurs intervention sont axées sur : L'assistance psychosociale permettant aux enfants de maîtriser leurs traumatismes, les formations en divers métiers professionnels permettant l'autonomisation de ces enfants, tenant compte de plusieurs facteurs aussi bien du milieu de réinsertion que de l'enfant à réinsérer lui-même.

Il se fait remarquer que les activités qu'exercent les enfants sortis des forces combattantes ne correspondent pas nécessairement aux formations reçues de la part des organisations de la réinsertion. Pour ce qui est de la réinsertion scolaire, disons qu'elle concerne tous les cycles d'enseignement dont de 13.3% des enquêtés était réinsérés dans le secteur éducatif formel par les organisations de la réinsertion, seuls 3.3% ont bien évolué. Les autres ont abandonné dans la mesure où la prise en charge scolaire dont ils bénéficiaient de la part des organisations n'était pas durable et ne dépassait pas deux années

scolaires. La réinsertion des enfants ex combattants diffère selon le milieu de provenance de l'enfant selon qu'il est du milieu rural que du milieu urbain.

Autrement dit, elle a tenu compte des caractéristiques de ces deux mondes en tant qu'entités en interconnexion directe dont les rapports sociaux ne doivent être compris que dans la cadre d'une totalité. Ces organisations contribuent à la construction de la paix au sud Kivu grâce aux mécanismes d'autonomisation des enfants ex combattants à travers les métiers professionnels, l'intégration scolaire, ainsi que les activités génératrices de revenu qui permettent d'occuper utilement les enfants au lieu d'errer ici et là.

III.6.31. La pratique Onusienne des opérations de consolidation de la Paix : Analyse, bilan et perspective / Ntumba Kapita Patrice Emery

Dans sa thèse de doctorat portant sur « La pratique Onusienne des opérations de consolidation de la Paix : Analyse, bilan et perspective », présentée en 2010.

Les résultats de l'étude montrent qu'en visant le renforcement de l'Etat, elle reconnaît le rôle primordial que joue le maintien de son unité et de sa stabilité au sein de la communauté internationale, pour le maintien de la paix et de la sécurité internationale.

La pratique des opérations de consolidation de la paix après les conflits confirme l'attachement des Nations unies et derrière elles, celui du droit international, à l'institution étatique véritable dogme de la vie internationale, modèle par excellence d'organisation politique de la société. De plus sur terrain, la réalité des résultats ne montre pas, sauf quelques rares exemples, que l'Etat ait fait l'objet d'une restauration effective permettant d'augurer une consolidation de la paix. L'impression générale qui se dégage de cette étude est qu'en dépit de tous les efforts que l'organisation des nations unies ait pu fournir, cette pratique ne présente finalement qu'un bilan en demi-teinte. Afin de surmonter les difficultés auxquelles

l'organisation des nations unies fait faire face sur le terrain d'intervention, la pratique des opérations de consolidation de la paix s'est donc projetée vers de nouvelles orientations. Ce changement d'orientation démontre bien que l'Organisation des Nations a compris qu'elle ne pouvait à elle seule prétendre à la consolidation de la paix par la voie de la restauration des Etats. Il est essentiel que la pratique onusienne des opérations de consolidation de la paix approfondisse davantage l'intérêt qu'elle porte à la protection de l'individu, la pratique des opérations de consolidation de la paix s'est appuyée sur la nécessité de mettre en place au sein des Etats une forme de gouvernance politique fondée sur le respect de l'Etat de droit, entendu comme le cadre par excellence permettant, au-delà de sa viabilité, la permanence de l'institution étatique fondée sur le respect de la légalité.

III.6.32. Les opérations de maintien de la paix des Nations unies en République Démocratique du Congo : de la MONUC à la MONUSCO, un champ expérimentation du maintien de la paix ? / Tristan Etumba Longila Boyengo, 2022.

Les résultats de cette étude démontrent que les interventions répétitives des forces de maintien de la paix des Nations unies sur le territoire de la République démocratique du Congo, de 1960 à 1964, puis de 1999 à nos jours, témoignent des crises politiques et sécuritaires qui secouent ce pays. De plus, ils s'ajoutent des effets néfastes de cette insécurité entre autre les atrocités qui y sévissent avec un bilan humain et humanitaire, marqué notamment par la mort de plus de cinq millions de Congolais et pouvant être classé parmi les pires crimes commis contre l'humanité depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

De 1960 à 2020, comment les opérations de maintien de la paix ont-elles évolué au regard des résultats sur le terrain ? Comment les interventions et actions des nations unies en RDC ont-elles conduit la communauté internationale à envisager une transformation doctrinale et opérationnelle de ces

interventions extérieures ? Le cas atypique des interventions et de la présence onusienne en RDC a contraint les Nations Unies à de nombreuses révisions de ses doctrines d'intervention et de maintien de la paix permises par l'article 39 de sa charte. Ayant connu presque tous les types d'intervention, la RDC peut être considérée comme le meilleur cas de compréhension des opérations militaires des Nations unies, de leurs fondements, de leur évolution et de leur devenir par une nécessaire transformation. L'étude des opérations militaires de paix en RDC contribue à la compréhension tant de l'évolution de ces doctrines et des mécanismes particuliers mis en place, qu'à considérer la RDC comme un véritable champ d'expérimentation opérationnel de la dilatation du maintien de la paix et des interventions de la communauté internationale au moyen de ses Casques bleus. Mais surtout il autorise à considérer cette expérimentation congolaise comme le point d'appui à une modélisation des opérations de consolidation de la paix intégrant des pratiques d'actions socio-humanitaires consolidant la paix et la stabilité.

L'étude de ces opérations miliaires de paix avec de conséquents moyens déployés en RDC par les Nations unies jusqu'à près de 20 000 Casques bleus et fonctionnaires stationnés et plus de quinze milliards de dollars américains dépensés,

Il se remarque un déséquilibre entre les moyens et financiers déployés et les résultats atteints lors de ces interventions. L'auteur justifie cela par la limite de la politique des moyens. L'étude L'auteur termine son étude en s'interrogeant sur l'efficacité de ces interventions au regard de la persistance des conflits. Il propose la réforme des interventions et invite les Nations à entamer une nouvelle doctrine des opérations militaires de paix, « les opérations militaires de paix de quatrième génération ». Il ne propose pas néanmoins comment ces réformes pourraient se faire ?

III.6.33. Défis à la paix durable : Autoportrait du Burundi/ Le centre d'Alerte et de prévention des conflits (CENAP)

Voulant identifier les obstacles à la paix au Burundi le CENAP a commandité une étude en 2008 (réalisée par 6 chercheurs burundais et étendue sur une année).

L'étude avait pour objectif de contribuer à la recherche patiente et obstinée des réponses collectives et consensuelles appropriées au passage d'une longue guerre à une paix durable.

C'est-à-dire contribuer au changement des manières d'être et de vivre ensemble, à partir des défis identifiés à travers une large consultation. L'étude a abordée les défis de la démocratie et de l'état de droit, les obstacles à la paix liés à la pauvreté et la relance économique lente, à problématique foncière, à la problématique sécuritaire et à la fragilité sociale. Cette étude a privilégié une approche qualitative et a mené des consultations populaires en utilisant les entretiens individualisés et collectifs.

Les résultats majeurs de cette étude démontrent que les obstacles majeurs à la paix identifiés sont : les Défis de la démocratie et de l'état de droit (Fonctionnement des institutions, perspectives électorales, ,persistance de l'impunité et réforme du système judiciaire ; pauvreté et lente relance économique (corruption, chômage et exclusion économique) ; problématique foncière (pression démographique, déplacement de population et régime foncier) ; problématique sécuritaire (prolifération des armes, criminalité, désarmement, démobilisation et réinsertion) ; et enfin la fragilité sociale (manipulation, pertes des valeurs, traumatisme du passé et recours à la violence).

Signalons que l'étude a mis en évidence des obstacles à la paix dont les solutions ne sont immédiates, suscitant un débat, et méritent davantage d'autres recherche pour approfondir le sujet et dégager des pistes susceptibles de recueillir le consensus.

Ce travail peut être consulté dans les archives du CENAP

III.6.34. La problématique de la construction de la mémoire collective au Burundi dans la transformation du conflit Jeanine Nahigombeye

Dans le cadre de son travail de fin d'études réalisée, l'auteur veut comprendre la signification de la mémoire collective et les mécanismes de sa construction au Burundi chez les élèves. Pour y arriver, elle a procédé par un entretien semi structuré et a interviewé 73 élèves des écoles des Lycée de : Kayanza, Cibitoke, Rumonge, Rutana et Nyakabiga. Dans son travail, l'auteur s'appuie sur le contenu des accords d'Arusha de 2000 et évoque surtout l'aspect mécanismes de justice transitionnelle, qui non seulement réhabilitent les victimes, mais aussi amorcent une réconciliation avec le passé et les valeurs fondamentales.

Les résultats de son étude montrent que l'entretien de la mémoire collective a pour but d'exprimer une volonté commune de ne pas laisser sombrer dans l'oubli des évènements car son évocation peut- être source de cohésion, d'union, pour la communauté entière. C'est aussi une opportunité de provoquer une réflexion sur le passé dans ses aspects positifs ou négatifs, un temps de réflexion sur le sens et les origines des guerres. Selon les résultats de ce travail, toute situation de « crise » engendre des peurs, des frustrations, et des traumatismes. Dans ce contexte, toute démarche visant à découvrir la vérité exige comme préalable une préparation psychologique des populations pour ne pas blesser encore une fois les victimes. Cette voie de sortie se heurte néanmoins, à un manque d'un personnel qualifié dans le domaine et propose un appui international pour réussir. Elle fustige enfin, l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation et précise que malgré les beaux principes qu'ils augurent, elle n'a jusqu'à présent pu contribuer à lutter contre l'impunité, connue comme cause principale des crises cycliques.

Elle qualifie les accords d'Arusha de déclarations de bonnes intentions sans réelle volonté de faire et remarque l'absence du rôle de la population dans l'accompagnement

de son processus du début à son aboutissement. Enfin, pour pérenniser les actions des accords d'Arusha, elles devraient être consignées dans les manuels scolaires, afin qu'elles nourrissent la construction et la transmission de la mémoire collective au Burundi.

Ce travail peut être consulté à la Bibliothèque de l'école doctorale de l'Université du Burundi

III.6.35. Les perceptions de la résolution pacifique des conflits à travers la réforme de l'armée (Gatore Espérance Marie Chantal, 2010).

Dans la réalisation de son travail, l'auteure a comme question de départ suivante :

Est- ce que la réforme de l'armée a contribué à résoudre pacifiquement le conflit Burundais ? En vue de répondre à cette question, l'auteur adopte une méthode qualitative et utilise l'entretien semi- directif comme outil de travail de terrain. Les données collectées auprès de 15 personnes de trois provinces qui sont : Bujumbura Mairie, Bujumbura Rural, et Bururi. Les résultats de son étude montrent que pour ce qui est de la résolution pacifique des conflits, les perceptions des populations Burundaises via la réforme de l'armée sont diversifiées selon les localités et l'ethnie de la population enquêtée.

Ainsi, le brassage de l'armée a dissipé la peur des hutu pour leur vie qui existait avec l'armée qualifiée de mono ethnique. Une chose est sûre, nos interlocuteurs Hutu n'ont pas mentionné la nécessité de formation chez les agents de l'ordre réclamés par leurs frères et sœurs Tutsi.

L'autre résultat majeur montre que les Burundais, acceptent que l'armée était quasi mono ethnique et qu'il fallait la réformer. Néanmoins, cette réforme de l'armée accuse un manque criant de mesures d'accompagnement, puisque la population est laissée à elle- même. Elle n'a jamais été préparé psychologiquement que l'armée n'est pas là pour protéger, la population de l'ethnie hutu, puisque ce sont eux qui se sentent à l'aise avec les actions de la FDN.

D'un autre côté, les tutsi quant à eux ont peur et croient que d'un moment à l'autre tout peut être transformé et l'accalmie qui existe peut s'envoler. L'auteure considère ce constant de mauvais présage pour un pays post- conflit qui s'apprête à organiser des élections démocratiques. L'auteure évoque que les enseignements divisionnistes s'observent encore et restent le cheval de bataille de certains hommes politiques, pour satisfaire leurs intérêts. La FDN est aussi exposée à ce risque de manipulation par certains responsables des partis politiques, pour commettre des forfaits. En attendant, l'étape de la professionnalisation de ladite armée, elle propose une formation de toutes les catégories des militaires (Officiers, sous- officiers et hommes de troupes).

Ce travail peut être consulté à la Bibliothèque de l'école doctorale de l'Université du Burundi

III.6.36. LE DESS en Droits de l'Homme et résolution Pacifique des conflits au service de la promotion d'un Etat de droit au Burundi. (Auteur : Floribert Bizimana).

En entreprenant ce travail, l'auteur a comme mission de prouver l'apport du DESS dans la promotion d'un Etat de droit au Burundi. Comme historique, le DESS est créé en juillet 1999, suite à un accord signé entre l'UNESCO et l'université du Burundi (U.B). Le contenu de cet accord fixe principalement les missions suivantes :

- Promouvoir un système intégré d'activités de recherche, de formation, d'information et de documentation , dans les domaines de l'éducation à la paix, de la résolution des conflits, des droits de l'homme, de la démocratie et de la tolérance ;
- Développer la coopération interuniversitaire et sous- régionale ;
- Améliorer l'implantation de l'université dans la communauté Burundaise.

Depuis sa création, la Chaire UNESCO travaille dans les locaux mis à la disposition par l'Université du Burundi, et

les équipements de démarrage du projet ont été financés par l'UNESCO.

Le 28 et 29 juillet 2000, les activités de la chaire Unesco ont été officiellement lancées par l'organisation des journées de réflexion visant à déterminer les grandes orientations de la chaire et son programme.

Dans son fonctionnement, le DESS est organisé conjointement par l'Université du Burundi et la coopération Universitaire Belge pour le Développement (CUD), avec le soutien de l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) , le Commissariat Général des relations internationales de la communauté Française de Belgique.

Le diplôme délivré est le diplôme d'études supérieures et spécialisées en droits de l'homme et résolution pacifique des conflits. Il est destiné à des candidats professionnels ou se destinant à travailler dans le domaine des droits de l'homme et résolution pacifique des conflits.

Cette formation est conçue dans une perspective pluridisciplinaire (droit, histoire, sociologie, psychologie, etc…) interdisciplinaire et comparatiste. Elle est appelée à être le cadre d'activités de recherches et de promotion dans ce domaine, en collaboration avec les instituts de même objet.

Pour l'ensemble des activités en devenir, il est attendu que la formation contribue directement ou indirectement dans le respect des droits humains fondamentaux, il est attendu que la paix et les autres valeurs culturelles intrinsèquement liées (équité, solidarité…) , soient valorisées et promues et que la situation générale des droits de l'homme s'améliorer substantiellement.

Pour bien fonctionner, un Comité scientifique a été créé au sein de la Chaire UNESCO par la décision rectorale n°33 du 23/02/2004. Le comité scientifique du DESS regroupe des personnes associées aux enseignements et séminaires, assure la mise en œuvre du programme. La gestion courante est organisée par un bureau restreint, composé du président et secrétaire scientifique du DESS, du Coordinateur du DESS et de

la CUD, ainsi que l'assistance technique APEFE affectée à la Chaire UNESCO.

Signalons que la formation en DESS a changé en Master coordonné par l'Université du Burundi, Faculté de droit et Sciences politiques et le soutien de la Chaire UNESCO a cessé. Les résultats de cette étude montrent que les lauréats du DESS ont une motivation de suivre une formation post- universitaire et témoignent qu'ils ont beaucoup consolidé leurs connaissances en Droits de l'homme et résolution pacifique des conflits. Bien plus, ils sortent avec un bagage suffisant dans la compréhension des éléments qui sont indispensables dans l'édification d'un Etat de droit. Il cite entre autre le : Respect des droits de l'homme, démocratie, bonne gouvernance, qui sont des facteurs de développement et magistrature qui doit être indépendante.

Au regard de la nécessité de valoriser cette formation, l'auteur recommande à la chaire UNESCO d'organiser des recyclages, des séminaires, conférences pour offrir des opportunités aux lauréats de se rencontrer régulièrement et échanger sur les bonnes pratiques et de leurs expériences professionnelles. Enfin, il propose la nécessité de la création d'un centre ou d'un bureau des experts en droits de l'homme et résolution pacifique des conflits pour continuer valoriser et capitaliser les ressources humaines formées.

Ce travail peut être consulté à la Bibliothèque de l'école doctorale de l'Université du Burundi.

III.6.37. Politique de paix et de réconciliation au Burundi (1987-2005) comparées aux modèles sud-africains et rwandais / Olive Nzorubara

L'auteure précise avant tout que la réconciliation est un processus qui consiste à trouver un moyen de vivre aux côtés des anciens ennemis, sans nécessairement les aimer ou les pardonner ou encore oublier le passé de quelque manière que ce soit. La réconciliation vise à coexister, à développer le degré de coopération nécessaire afin de partager notre société entre

anciens ennemis, de manière à ce que nous vivions tous mieux ensemble, que si nous vivons séparément. La réconciliation empêche, une fois pour toutes, l'utilisation du passé comme semence d'un nouveau conflit.

Dans son travail, Nzorubara (2021) démontre que comme toute autre politique, la politique de réconciliation est un processus. Pour elle, la politique de réconciliation transposable et applicable dans toutes les sociétés n'existe pas encore. Dans les faits, elle doit être contextualisée et adaptée selon l'espace dans lequel elle est appelée à être appliquée.

S'inspirant du modèle Gacaca du Rwanda, l'auteure propose que la réconciliation au Burundi doive passer par une consultation populaire, au lieu de partir des vœux politiques, souvent imposés par les décideurs politiques. Partant d'autres orientations politiques qui ont élaboré avant.

L'auteure ne mâche pas ses mots en disant que sur base des expériences issues des politiques élaborées antérieurement dans le cadre du renforcement de la paix et de la réconciliation nationale, le bilan est presque négatif. Ici, elle fait référence sur la charte Nationale, le multipartisme au Burundi, les Accords d'Arusha et autres….).

Bien que le modèle de réconciliation adapté au peuple Burundais ne soit pas encore trouvé, l'auteure voit que la voie qui semble être la meilleure serait d'associer les concernés (les Burundais) dans ce processus de recherche d'un modèle qui leur convient.

Malgré toutes ces propositions, une question fondamentale subsiste : Il s'agit de quel modèle pourrait faire parvenir les Burundais à une véritable réconciliation ?

Le modèle de la CVR tiré de l'Afrique de SUD (Truth and Reconcliation Commission) peut – elle aider les Burundais à se réconcilier ?.

Ce travail peut être consulté à la Bibliothèque Centrale de l'Université du Burundi

III.6.38. Contribution des mouvements catholiques de l'église catholique à la culture de la paix et de la réconciliation : opinions des jeunes burundais âgés de 12 à 20 ans / Gakunzi Odette

Dans son analyse quantitative, l'auteure est partie d'une population de 660 jeunes catholique et en a tiré un échantillon de 120 enquêtés. Comme conclusions majeures, Gakunzi (2011) prouve que les MEC contribuent à la résolution des conflits. Tous les enquêtés affirment que devenir membre d'un MEC permet le changement de comportements (plus en mairie et milieu rural). Et d'ailleurs, dans leurs interactions quotidiennes, les membres des MEC entretiennent de bonnes relations avec leurs familles respectives et cela contribuent dans la réduction des conflits dans la communauté.

Dans les formations de tous les jours, les MEC contribuent dans l'éducation à la paix. En effet, dans leurs activités de tous les jours, les MEC, apprennent à leurs membres les règles de cohabitation, des techniques de résolution des conflits, d'entraide et de tolérance mutuelle.

Les obstacles auxquels peuvent se heurter les jeunes dans leur processus de consolidation à la paix sont aussi partagés.

Ce travail peut être consulté à la Bibliothèque Centrale de l'Université du Burundi

III.6.39. La problématique de l'unité des Barundi pour une paix durable : de l'origine du conflit jusqu'en 1993 / Ndikuriyo Raphael

Dans ses analyses, l'auteur montre que la problématique de l'unité des Barundi découle des injustices socio-politiques et datent de la féodalité royale. Vécues très longtemps dans ces violences sans être manifestes, elles seront explosées vers la fin de la monarchie avec les querelles internes entre BEZI et BATARE dans leur succession au trône, pour s'amplifier vers la fin de la colonisation.

Durant la période de 1961-1965, le problème se complique et les violences politiques à caractère ethnique débutèrent. Au cours de cette période, les premiers leaders politiques ont été assassiné et l'impunité ou le manque d'intérêt quant à la poursuite des commanditaires et les exécutants sans oublier les crises qui ont suivi et qui ont endeuillé le Burundi.

Toutes ces violences ont endeuillé le Burundi, et l'une des stratégies pour renormaliser la situation sont les voies pacifiques de négociation pour la jouissance des mêmes droits et le partage équitable du patrimoine national. Tout cela concourt vers la construction d'un Etat de Droit. La politique oppressive et divisionniste conduit toujours vers l'échec de la gestion de la chose publique. La solution au problème Burundais appartient au Burundais et elle est à chercher dans des modèles jugés adéquats à notre société. Les modèles importés de l'extérieur sont souvent inadaptés et sont en contradictions avec les coutumes, les cultures et les aspirations Burundaises.

Ce travail peut être consulté à la Bibliothèque Centrale de l'Université du Burundi

III.6.40. La contribution des activités physiques et sportives à la réconciliation nationale / Mboningabiye Hilaire

Ce travail qui avait pour objectif d'étudier les effets réconciliateurs des activités physiques et sportives, dans leur forme, leur organisation et leur règlementation à l'endroit de tous les protagonistes (les sportifs adversaires et leurs sympathisants). Pour opérationnaliser cet objectif, l'auteur a utilisé la méthode quantitative et a distribué 55 questionnaires tirés dans une population de 543.

Les conclusions majeures tirées de ce travail de mémoire sont : les APS sont des agents de réconciliation sociale qui permettent à l'individu d'améliorer son comportement pacifique et qui l'incitent à collaborer, à échanger et à coopérer avec les autres sportifs et les non-sportifs. Les membres des clubs de sport et sympathisants estiment que les APS contribuent dans la réconciliation et le rétablissement des comportements

pacifiques surtout les gens, qui n'entretiennent pas des bonnes relations ou qui ont connu des conflits inter sociétés.

Elle contribue à l'amélioration des comportements pacifiques des gens et par conséquent participe à la considération de la paix et la réconciliation. A travers le sport, les gens apprennent des valeurs de paix, de réconciliation pouvant leur permettre à vivre sans violence et dans l'acceptation mutuelle. Enfin, ils peuvent faciliter les échanges d'idées entre les gens, la coopération, la tolérance, l'esprit d'amitié, le respect des règles, le pardon, la vérité, la justice, etc.

III.6.41. De la manipulation ethnique pour la conquête du pouvoir au Burundi (1896-1993)/ Gitata Désiré

L'auteur montre que la manipulation ethnique a été utilisée depuis longtemps comme l'un des moyens pour la conquête du pouvoir et cela s'est beaucoup manifestée dans les élections de juin de 1993 ainsi que la violence qui s'en est suivie.

Pour cet auteur, c'est depuis la période coloniale que l'administration s'est largement inspirée des clichés et stéréotypes raciaux et ethniques. Le peuple issu de l'ethnie Tutsi semble être plus favori durant la période de mandat et sous la tutelle, les stratégies politiques changent et ce sont les hutu qui deviennent plus favoris, car présentés comme opprimés, exploités et dominés par la minorité Tutsi.

Avec l'accession de notre pays à l'indépendance, on espérait que la donne allait changer, mais la création de nouveaux partis politiques, surtout ceux de la tendance Hutu prennent source sur cette idéologie ethnique et élaborent des programmes visant la libération « du joug colonial Tutsi » comme cela a été fait au Rwanda voisin durant cette période.

Après la mort du Prince Louis Rwagasore et du premier ministre Pierre Ngendandumwe, ces meurtres ont divisé les Barundi et les rivalités ethniques manifestes débutèrent.

Les périodes qui ont suivi seront caractérisées par les coups d'Etat militaires qui se sont succédé et seront mis fin par les élections démocratiquement organisées en 1993. Selon

l'auteur, en analysant bien le programme politique du parti qui a remporté les élections, les enjeux réels qui se cachaient derrière, étaient principalement l'accès à l'Etat et aux ressources. Quand le premier Président démocratiquement élu, fût tué, des violences meurtrières à caractère ethnique en sont suivies. Pour raisons d'usage des idéologies ethniques lors des propagandes, un homme qui était hier supposé être plus chrétien que d'autres, n'hésitait pas à tuer son épouse, et ses enfants pour la simple raison que cette dernière provenait d'une autre ethnie que son mari. Les enfants étant victimes car ils sont le résultat d'une hybridation biologique. L'auteur conclut en disant que le Burundi fait face à un problème de leadership qui s'observe depuis les années de l'indépendance. Au lieu de s'éteindre, la haine ethnique tire ses origines dans la colonisation et s'accentue avec le multipartisme de 1993 où on a assisté à des tueries ethniques et sélectives qualifiées de génocide.

III.6.42. La crise institutionnelle de 1965 : Analyse sociopolitique/ Bizabirtyo Salvator

Au lendemain de l'indépendance du Burundi en 1962, les anciennes rivalités Bezi- Batare qui ont conduit vers l'assassinat du Prince Louis Rwagasore, laissèrent place à d'autres formes de conflits similaires. Il s'agit d'une compétition politique qui a jailli sur le conflit entre l'élite Hutu et l'élite Tutsi pour le renversement de la monarchie qui avait survécu à la colonisation.

Si au départ cette compétition se manifestait par l'éloignement de l'un et de l'autre, ce conflit a grandi et a jailli sur des intolérances politiques et sur des éliminations tant politiques que physiques.

Selon cet auteur, les élites Hutu voulaient mettre en œuvre ce processus selon le scénario Rwandais, sous le gouvernement du Président Grégoire Kayibanda, sous l'impulsion du colonisateur. Avec la mort du Prince Louis Rwagasore, deux ailes de l'Uprona naissent. Il s'agit de l'aile de Casablanca (qui prônait pour le socialisme à majorité Tutsi) et Moronvia

(qui prônait le capitalisme à majorité hutu). Cette idéologie divisionniste a conduit vers l'Assassinat du premier ministre de l'ethnie hutu, Pierre Ngendandumwe, occasionnant ainsi l'intégrisme du peuple hutu. Au cours de cette période, les instabilités gouvernementales ont conduit vers le renversement du Mwami Mwambutsa par son fils Ndizeye Charles. Le gouvernement monarchique de ce dernier Mwami, sera clôturé par le coup d'Etat militaire organisé en 1966 par le Capitaine Michel Micombero.

L'auteur conclut en disant que l'année 1966 constitue un grand changement dans la vie politique du Burundi et que pour comprendre le conflit ethnique qui oppose le peuple Burundais, il faut suivre son évolution à partir de cette date jusqu'à ce jour.

III.6.43. Supporting the Church to play an Effective Role in the Reconciliation Process in Burundi / CNEB

Les conclusions de cette recherche publiée en Janvier 2024 montrent que le Burundi a une longue histoire de violences et de conflits, qui a laissé de profondes cicatrices dans la population. Favoriser la réconciliation et la guérison de la société burundaise est un processus lent, complexe et difficile, mais qui doit être couronnée de succès si le Burundi veut sortir de ces cycles de conflit et de violence.

Selon l'étude, il y a aussi des alternatives pour faire avancer la construction de la paix et la réconciliation au Burundi. Le gouvernement semble vouloir aller de l'avant, malgré ses faiblesses institutionnelles. Les organisations de la société civile et les chefs religieux peuvent jouer un rôle important en veillant à ce que le gouvernement soit tenu responsable de ses engagements en matière de promotion de la réconciliation nationale, conformément aux accords de paix d'Arusha.

L'étude montre également que l'église joue un rôle central dans la promotion de la réconciliation et la facilitation de la guérison au Burundi. Elle a le mandat et la confiance de la communauté ; elle sert de modèle d'initiatives locales réussies

de réconciliation et de guérison qui pourraient être reproduites et étendues.

Cependant, l'église doit admettre sa complicité dans les violences passées et relever ce défi en vue d'entreprendre son propre „processus de vérité et de réconciliation".

III.6.44. MIPAREC : Ministère Paix et Réconciliation sous la Croix

Selon le Coordinateur du projet « Autonomisation socio- économique des femmes », l'organisation MIPAREC existe depuis 1996 et a déjà menée de nombreuses interventions orientées vers la paix et la réconciliation. Les interventions directes de terrain prédominent, mais le domaine de la recherche semble ne pas être très développé.

Ce domaine est représenté par un seul ouvrage classé dans la catégorie autre. Il s'agit en effet d'un module de formation produit en 2014 et ayant comme titre : la Gestion des conflits. Cet ouvrage est consultable sur le site Web de MIPAREC (www.miparec.org). Les auteurs de ce module sont : (1) Karoline Caesar ; (2) Emmanuel Nibayubahe et ; (3) Elie Nahimana.

Signalons que MIPAREC dispose à Gitega, une école Régionale de la Paix connue sous le nom de Great Lakes Peace Institute (GLPI), qui a pour mission de former des artisans de la paix. Cette formation est organisée chaque mois d'octobre. Les participants à cette formation qui dure un mois proviennent des pays comme la RDC, le Rwanda et le Burundi.

III.7. Les principaux contributeurs sur les thématiques de Paix et Réconciliation

III.7.1. Université du Burundi

Quelques travaux présentés dans le cadre de ce rapport proviennent de l'Université du Burundi. Dans cette institution

académique, la majorité des travaux recensés ont été produits dans le cadre d'une formation spécialisée en droit de l'homme et résolution pacifique des conflits, organisée conjointement avec la Chaire UNESCO.

En effet, en 1999, un accord entre l'UNESCO et l'Université du Burundi a été signé pour mettre en place une formation postuniversitaire spécialisée en droits de l'homme et résolution pacifique des conflits. Cet accord avait comme objectifs de : (1) Promouvoir un système intégré d'activités de recherche, de formation, d'information et de documentation , dans les domaines de l'éducation à la paix, de la résolution des conflits, des droits de l'homme, de la démocratie et de la tolérance ; (2) Développer la coopération interuniversitaire et sous- régionale et ; (3) Améliorer l'implantation de l'université dans la communauté Burundaise.

La formation donnée était organisée dans une perspective pluridisciplinaire et comparatiste, et les candidats admis à cette formation provenaient des domaines du droit, de l'histoire, sociologie, psychologie, etc…). Cette formation spécialisée a été aussi un cadre d'activités de recherches et de promotion des domaines de paix et réconciliation.

Au sein de l'Université du Burundi, comme principaux contributeurs, il y a lieu de mentionner, à titre illustratif les enseignants chercheurs suivants : Dr Aloys Misago, Prof. Nicodème Bugwabari ; Prof. Melchoir Mukuri, Prof. Abbé Adrien Ntabona, Prof. Siméon Burumwete, Prof. Léonidas Ndayisaba, etc. Le tableau suivant donne la synthèse des travaux trouvés dans les bibliothèques de l'UB.

Tableau n°10 : Synthèse des travaux consultés dans les bibliothèques de l'Université du Burundi

Types de documents	Mémoires de Licence	Mémoire de Master	Thèse	Ouvrages	Articles scientifiques
Nombre	10	73	4	16	14

Période de publication	2002-2021	2005-2013	2004-2022	2005-2023	2001-2023

III.7.2. Girubuntu peace academy

Le projet Girubuntu Peace Academy est une initiative du Réseau Africain pour la Paix, la Réconciliation et le Développement durable - RAPRED Girubuntu eV - en coopération avec le Département des sciences Caritas et du travail social-chrétien de l'Université de Fribourg. L'Académie encourage le contact et la collaboration entre les acteurs de la société civile dans leurs projets de consolidation de la paix avec des chercheurs africains et européens dont les recherches contribuent à la promotion de la paix. Le projet Girubuntu Peace Academy a commencé ses activités depuis 2018. Il possède à son actif un nombre significatif de publications dont 8 volumes déjà publiés et 1 en cours de publication ainsi qu'une gamme de réunions, symposiums et vidéoconférences (Girubuntu Peace Academy (GPA) 2021/ 2022). Les publications de la Girubuntu Peace Academy sont mises dans le tableau suivant.

Tableau 11 : Liste des publications de la Girubuntu Peace academy

Numéro de volume	Titre	Auteur	Année de publication	Identification	
				Volumes Monographiques	Volumes Collectifs
1	Justice, vérité, pardon et réconciliation. Approche des politiques de paix dans les pays post conflit	Déogratias Maruhukiro	2020		x

2	Une culture de paix et de la réconciliation. Analyse socio-politique, approche éthique et apport de l'église pour la promotion d'une culture de paix et réconciliation au Rwanda et au Burundi	Klaus Baumann, Rainer Bendel, Déogratias Maruhukiro	2021		x
3	Accès à la justice au-delà des tribunaux d'État. Une solution à la crise de la justice au Burundi ?	Aimé-Parfait, Niyonkuru	2021	x	
4	Le Droit judiciaire Burundais. Institution judiciaire, gens et autres acteurs de la justice	Aimé-Parfait, Niyonkuru	2022	x	
5	De la culture de l'agression à l'amour de l'ennemi. Une analyse éthique de la paix à l'exemple des chants populaires et de l'environnement des Fon-Maxi au Bénin.	Mahuwena Martin Dieudonné Djebate	2022	x	
6	Conflits civils, commerce régional et croissance économique dans les pays de la Région des Grands Lacs africains	Francoix-Xavier Mureha		x	
7	Se souvenir, comprendre et réconcilier	Klaus Baumann, Rainer Bendel, Déogratias Maruhukiro (ed.)	2023		x

8	De la culture de l'agression à l'amour de l'ennemi. Une analyse de l'éthique de la paix à l'exemple des chants populaires et de l'univers des Fon-Maxi au Benin	Klaus Baumann, Rainer Bendel, Déogratias Maruhukiro (ed.)		x	
9	Le Burundi et son passé colonial, mémoire enjeux et soldes en débat	Klaus Baumann, Rainer Bendel, Déogratias Maruhukiro (ed.)	En cours de publication		x
Total				5	4

Pour une période allant de 2020 à 2023, Girubuntu Peace Academy a déjà publié 5 volumes monographiques et 4 volumes collectifs. Cela montre une continuité dans la production scientifique sur la paix et la réconciliation.

En plus des publications scientifiques, Girubuntu Peace Academy contribue dans le domaine de la paix et la réconciliation à travers des communications scientifiques tant physiques que virtuelles. Le tableau 11 quant à lui comporte d'autres actions montrant le dynamisme de la GPA.

Tableau 12 : Liste des réunions, symposiums et vidéoconférences de la Girubuntu Peace Academy

Numéro	Date	Thème	Conférencier	Contexte
1	23.09.2022	«Post-colonialisme et ethnicité : y a-t-il un lien entre les conflits interethniques (Burundi / Rwanda) et le colonialisme ?»	Dr. Déogratias Maruhukiro	Conférence dans le cadre de « Afrika Tage » à l'Université de Kiel

2	15.10.2022	«Les chemins de la réconciliation : le travail de paix et de réconciliation au Burundi».	Dr. Déogratias Maruhukiro	Conférence lors de la journée d'étude de la communauté Ackermann du diocèse de Rotenburg-Stuttgart
3	Du 20 au 21 octobre 2022	Penser la réalité des réfugiés et des familles de demandeurs d'asile pour mieux les accompagner : «Pardon d'accord, Justice d'abord : En dialogue avec les réfugiés burundais vivant au Rwanda sur les questions de Justice, pardon et réconciliation».	Dr. Déogratias Maruhukiro	Conférence dans le cadre du colloque scientifique international
4	27-28.10.2022	Les effets de la colonisation sur les conflits ethniques et les guerres civiles au Burundi	Dr. Déogratias Maruhukiro	Premier forum africain du Bade-Wurtemberg (ministère d'Etat)
5	29.10.2022	Le Burundi et son passé colonial : mémoire, problématique et bilan en débat «	Dr. Déogratias Maruhukiro	Symposium international en coopération avec RAPRED-Girubuntu
6	11-12.11.2022	« Réalisation et organisation : Caritaswissenschaft Uni Freiburg »)	Klaus Baumann et Déogratias Maruhukiro	Colloque dans le cadre du réseau international de recherche sur la réconciliation en coopération avec l'Université Friedrich Schiller de Iéna.

7	1.12.2022	«Passé colonial : le Burundi dans l'exposition sur le colonialisme aux Musées municipaux de Fribourg»	Dr. Dé-ogratias Maruhukiro	Webinaire en coopération avec RAPRED-Girubuntu et les Musées municipaux de Fribourg

Il sied de signaler que les activités similaires continuent à être organisées par la Girubuntu Peace Academy et un réseau de chercheurs (à caractère international) sur la paix et la réconciliation a été constitué et est fonctionnel.

III.7.3. Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits (CENAP)

Selon les informations tirées de son site internet consulté le 15/01/2024 (https://www.cenap.bi), le Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits (CENAP) est un centre indépendant actif dans la recherche et la facilitation du dialogue en matière de consolidation de la paix, de résolution et prévention des conflits créé en 2002. Son action s'articule sur les axes et stratégies suivants: (i) la recherche ; (ii) le traitement du passé ; (iii) la facilitation du dialogue ; (iv) la médiation et ; (v) l'audiovisuel, médias et TIC.

La première recherche date de 2007 - 2008. Elle était de type action - participative et concernait les défis à la paix durable au Burundi. Cette dernière a fait participé plus de 2 200 burundais de l'intérieur comme de la diaspora. A l'issue de ce travail de recherche, une liste de défis majeurs à une paix durable au Burundi a été confectionnée. Parmi ces derniers, il y avait celui en rapport avec le poids de l'histoire douloureuse profondément marquée par des violences interethniques.

Sur base de ce défi, des échanges-débats ont été menés en 2009 et 2010 et ont abouti à un projet de recherche dans le domaine de la mémoire blessée. Ainsi, 10 mémoires ont été financés par CENAP et exécutés par les étudiants de l'Université du Burundi, de niveau Licence, de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH), département d'Histoire.

Ces mémoires ont été réalisés en 2014 et 2015 sous la supervision des professeurs Jean Marie Nduwayo et Bugwabari Nicodème. Ces derniers ont été défendus et acceptés en 2016, devant des jurys composés des chercheurs de l'UB. Le tableau suivant nous donne un récapitulatif des travaux présentés.

Tableau n°13 : Travaux de mémoires financés par CENAP

N°	Sujet	Etudiant
1	La crise de 1965 au Burundi	Médiatrice Niyokindi
2	La crise d'octobre 1993 en commune de Bwambarangwe (mars 1992- avril 1994)	Ernest Mugwaneza
3	La crise de Ntega-Marangara et ses conséquences	Philbert Nkurunziza
4	La crise de 1972 en province de Bubanza	Patience Koribirama
5	La crise de 1972 dans la province de Ruyigi	Balbatus Nyaruzuba
6	La crise de 1972 dans la province de Ngozi	Nestor Karimunda
7	La crise de 1972 en province de Muyinga	Apollinaire Ndayisenga
8	La crise de 1972 dans la province de Gitega	Jean Berchmans Ndihokubwayo
9	La crise de 1972 dans la province de Bururi	Gérard Nyandwi
10	La crise de 1972 en province de Bujumbura	Gloria Inamahoro

Ce tableau montre que sur les 10 sujets présentés, 7 d'entre eux traitent la crise de 1972 effectuées dans 7 provinces différentes. Les autres crises traitées sont celles de 1965, de 1993 (dans la commune de Bwambarangwe) et de Ntega - Marangara.

En plus des 10 mémoires présentés sur base des défis inventoriés au cours du premier travail de recherche, d'autres projets de recherche ont vu le jour comme le montre le tableau suivant.

Tableau n°14 : D'autres travaux de recherche menés par CENAP

Année	Titre du projet de recherche – action	Chercheurs du CENAP associé
2008	Défis à la paix durable. Autoportrait du Burundi	C. Ndayiziga, L. Nakimana, B. Birutegusa, Serges Ntakirutimana, Tatien. Nkeshimana, Igor Rugwiza et Françoise Kabariza.
2010	Problématique de la gestion de la victoire et de la défaite électorale, de l'indépendance à nos jours. Recentrer l'action des partis politiques sur les programmes et projet de société	Charles Ndayiziga, Liberate Nakimana, Bénoît Birutegusa, Serges Ntakirutimana, Tatien. Nkeshimana, Igor Rugwiza et Françoise Kabariza.
2010	Traiter du passé et construire l'avenir: La place de l'histoire dans la thérapie collective.	Charles Ndayiziga, Liberate Nakimana, Bénoît Birutegusa, Serges Ntakirutimana, Tatien. Nkeshimana, I. Rugwiza et F. Kabariza.
2014	Etude sur les perceptions des besoins de sécurité au Burundi.	Claudia Simons et Gérard Birantamaje
2018	Etude sur les Aspirations des Jeunes pour le Burundi de demain	C. Ndayiziga, L. Nakimana, B. Birutegusa, S. Ntakirutimana, T. Nkeshimana, I. Rugwiza et F. Kabariza
2020	Capacités de résilience pour la réconciliation dans la Sous-région des Grands-Lacs. Dialogue transfrontalier pour la Paix dans la Région des Grands Lacs	APC ; HHI ; NAR ; RIO et Pôle Institute

III.7.4. Centre Ubuntu

Le centre UBUNTU est un laboratoire d'analyse et d'action pour la promotion de la Paix et de la Réconciliation au Burundi et dans la région des Grands Lacs. Ce laboratoire a été initié par la Congrégation des Frères Dominicains du Burundi et du Rwanda depuis Janvier 2001 tout en menant des contacts avec des experts et des personnes ressources. La location des

bureaux et le démarrage des activités ont eu lieu depuis le 1er Janvier 2002.

Ce Centre est engagé dans la promotion de la paix et de la réconciliation basées sur la valeur d'UBUNTU pour un développement intégral. Ainsi, l'UBUNTU est un mot commun dans l'aire linguistique de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique des Grands Lacs jusqu'en Afrique Australe où le radical « ntu » signifie « l'être ». Au Burundi, il se réfère à la synthèse de toutes les valeurs qui font que la personne humaine est singulière dans son humanité, différente des autres créatures. La philosophie d'UBUNTU est même devenue un concept fondant la Renaissance en Afrique du Sud comme socle de la solidarité nationale.

Son objectif général est la construction de la paix, de la justice sociale, reconstruction des personnes et de la société du Burundi et des Grands lacs et le renforcement de la réconciliation pour un développement intégral. Ce dernier se scinde en quatre objectifs spécifiques à savoir : (1) la promotion et le renforcement d'une culture de paix, (2) la conscientisation de la population burundaise sur la valeur d'Ubuntu, les valeurs religieuses et les autres valeurs traditionnelles de cohésion sociales, (3) la guérison des traumatismes à travers l'accompagnement psychosocial, (4) la reconstruction des liens sociaux à partir de la valeur de l'Ubuntu et des autres valeurs culturelles burundaises pour un développement communautaire intégral.

Le Centre Ubuntu intervient en cinq domaines. Il s'agit de domaines sur : (1) la résolution pacifique des conflits, (2) l'usage de la valeur d'Ubuntu, (3) la gestion des traumatismes, (4) le leadership et gouvernance participative et (5) le développement/autonomisation de la population.

Les stratégies adoptés par le Centre sont les suivantes : (1) recherche sur le capital social, (2) conférence-débat avec les décideurs, (3) Animation d'émissions Radio, (4) animation d'un site Internet, (6) counseling individuel ou de couple, (7) approche participative d'animation sur les valeurs, (8) approche psychosociale communautaire par Théâtre narratif, (9)

production d'un matériel de lecture, de sensibilisation et de formation, (10) encadrement de groupes partenaires à la base sur la formation théorique et pratique sur la gestion du projet, (11) travail en réseaux, (12) émissions radiophoniques, (13) Journal Ubuntu, (14) Club Ubuntu), (15) consolidation des acquis de la paix en appuyant des initiatives communes de développement, (16) guérison des traumatismes etc. Dans la philosophie du Centre Ubuntu, chaque valeur socioculturelle contribue à la paix et à la réconciliation.

Tableau15: Synthèse des travaux trouvés aux Centre Ubuntu

Type de document	Emissions RTNB	Articles	Magazines	Thèses de doctorat	Manuel	Mémoires De licence
Nombre	4	5	14/162	1	7	1
Période de publication	2022	2018-2022	2005-2024	2009	2003-2015	2012

Le Centre Ubuntu accompagne la théorie par la pratique. Les articles qui ont été publiés n'ont pas un caractère scientifique mais ont une forme de rapport des activités exercés par le Centre. Le tableau de synthèse montre que 4 émissions ont été réalisées en 2022 sur le thème de Ubuntu burihabwa. Sur une période allant de 2003-2024, le Magazine Ubuntu Burihabwa, est publié une fois le mois. Depuis sa création, le Centre a déjà publié 162 Magazine sur des thématiques diverses. Le premier numéro du magazine a été publié au mois d'Août 2003 c'est-à-dire après deux ans de fondation du Centre. Les magazines sur le thème de la paix et réconciliation sont au nombre de quatorze (14). Ils ont été publiés à partir de 2005 jusqu'à 2021.

Le centre Ubuntu se dote d'une bibliothèque très riche contenant de pas mal de travaux de recherche sur la paix et la réconciliation. A son actif, le centre enregistre aussi (1) thèse

de Doctorat, (1) Mémoire de Licence et (7) manuels produits par différents auteurs en collaboration avec le Centre.

III.8. Défis / limites rencontrés

Une telle étude ne peut pas se réaliser sans se heurter à certains problèmes. Ainsi, au cours de sa réalisation les auteurs ont rencontrés certains défis ayant des aspects organisationnels et techniques et ces derniers sont résumés comme suit : documents non disponibles, temps limité, personnes ressources en vacances/indisponibles et difficultés à se déplacer. L'équipe de recherche s'est retrouvée avec un temps limité, pour pouvoir inventorier tout ce qui a été fait dans le domaine de la paix et la réconciliation au niveau de la recherche au Burundi et dans la région des Grands Lacs. Toutes les instructions et personnes n'étant pas consultées en raison des vacances de fin d'années et/ou indisponibilités. Ce travail a été exécuté dans une période plus difficile, ou les moyens de déplacement paraient difficile, suite à une pénurie de l'essence et mazout au Burundi. Enfin, les auteurs ont rencontré des obstacles au niveau de l'accès à la documentation, où il y a des documents trouvés dans les catalogues, mais restés introuvable à l'état physiques. D'autres enfin étaient trouvés en lignes mais le téléchargement de l'intégralité du document était conditionné par la paiement des frais en devise. Également, quelques intervenants dans le domaine de la paix et la réconciliation ne sont pas très connus et le nombre de chercheurs pour la RDC et le Rwanda était petit.

Chapitre iv. Proposition des themes de recherche

Suite aux résultats obtenus, nous allons donner dans le présent chapitre les propositions de sujets de recherche à commencer.

IV.1. Cartographie des intervenants dans le domaine de la paix et la réconciliation

Après l'état des lieux de la recherche sur la paix et la réconciliation au Burundi et dans la région des Grands Lacs, il est très utile de connaître tous les intervenants dans le domaine de la paix et la réconciliation. Ceci aiderait à mettre en place une bonne synergie entre les intervenants mais aussi avec les chercheurs dans ce domaine.

IV.2. Crises répétitives dans la région des grands lacs: défis, atouts et pistes de solutions

Depuis des décennies, la région des Grands Lacs est confrontée à des violences cycliques occasionnant des dégâts énormes. D'aucuns se demandent pourquoi ces cycles des violences alors qu'il existe des différentes initiatives pour pallier à ces conflits violents à l'instar des initiatives nationales, régionales et internationales. Ces choses sont ainsi au moment où la majorité des gens de cette région sont des croyants. Lors de certaines rencontres sur la paix et la réconciliation, les travaux en groupes sur les causes montrent qu'il y a divergence à propos des causes, défis ou facteurs associés à la paix et la réconciliation. Également, avec différents partenaires intervenant dans ce domaine, il y a moyens de penser à des atouts existants au Burundi et dans la région des Grands Lacs. Afin de pouvoir apporter des solutions durables, il est préférable de mener des recherches approfondies afin de mettre en évidence les vrais facteurs associés/défis empêchant la paix et la réconciliation. Une étude du genre avait été menée au Burundi par le CENAP en 2007 et publié en 2008. Depuis lors, les choses ont changé. La présente recherche que nous proposons

va étendre la région d'étude et impliquer plus de personnes. Elle permettra de montrer les vraies causes, les atouts et les pistes de solutions. A partir de ces évidences scientifiques, des actions concrètes seront menées.

IV.3. Guérison des mémoires blessées dans la région des Grands Lacs : un instrument d'une paix durable et d'une réconciliation effective

En effet, les populations de la région des Grands Lacs vivent avec des mémoires blessées par les atrocités qu'elles ont vécu de part l'histoire de la région. Il faut constater que le passé qui n'est pas traité ne passe pas ; d'où on ne peut pas espérer une région paisible (en paix) et réconcilié alors que ses populations traînent avec des blessures pour les unes saignantes et pour d'autres non cicatrisées. Ce qui est certains, c'est que la question des traumatismes du passé n'est pas encore vidée et cela impacte probablement négativement la paix et la réconciliation au Burundi. De même, il est difficile que les personnes encore traumatisées contribuent au développement de leurs pays et si ces personnes restent pauvres, elles deviennent facilement manipulables et de là, la paix et la réconciliation deviennent difficiles à atteindre. Les recherches sur le présent thème montreraient clairement l'existence de ces liens entre la guérison des traumatismes et la paix, le développement et la réconciliation.

IV.4. Apport de la science et des technologies dans la consolidation de la paix et de la réconciliation au Burundi et dans la région des grands Lacs

Ce thème a été présenté lors de la première édition du colloque des jeunes qui s'est tenu à Bujumbura (Mont Sion Gikungu) du 28 au 29 Novembre 2023 par une équipe des chercheurs associés au Centre de Recherche en Didactique des disciplines et de diffusion des Sciences (CRDS) Le CRDS est l'un des centres de recherche de l'Université du Burundi. Ces

participants à ce colloque ont apprécié le caractère concret du projet. Le thème englobe les notamment les volets de la recherche (place, importance et réalisations), de l'histoire des sciences, la contribution des sciences et technologie au développement et l'éducation de qualité.

IV.5. Clarification sur les assassinats, massacres et procès

C'est un sujet vaste qui pourrait prendre période par période: par exemple 1961 - 1971. On pourrait notamment parler de l'assassinat du prince louis Rwagasore, assassinat de Mgr Gihimbare, assassinat du premier ministre Pierre Ngendandumwe, tentative de coup d'état et éliminations suivies, chute de la monarchie et complot de 1971.

IV.6. Rôle de l'église et la promotion de l'art et la culture dans la consolidation de la paix et la réconciliation

Selon les résultats d'une recherche commanditée par la CNB et publiée en janvier 2024, l'église joue un rôle central dans la promotion de la réconciliation et la facilitation de la guérison au Burundi. Elle a le mandat et la confiance de la communauté. Les différentes églises ont déjà menées pas moins d'action en matière de paix et réconciliation et cela depuis longtemps. Mais au lieu de donner espoir, c'est le désespoir qui gagne le terrain. Probablement que ces actions ne sont pas bâties sur des évidences scientifiques, raison pour laquelle, les recherches - actions sont suggérées. Des réflexions seraient également menées dans le sens de valoriser la culture et l'art (musique, chansons, théâtres, ...) au profit de la consolidation de la paix et la réconciliation.

IV.7. Changements climatiques, biodiversités, ressources naturelles et leurs effets sur la paix et la réconciliation : Etat des lieux, mécanismes de résilience et ripostes aux urgences.

Depuis un certain temps, la région des Grands Lacs et le Burundi en particulier fait face à des conséquences néfastes liées aux situations d'urgence comme des incendies, des inondations, des éboulements du sol et la mauvaise gestion des ressources naturelles. Selon les spécialistes, les effets du changement climatique deviennent de plus en plus graves, de telles façons que, si l'on n'agit pas rapidement et efficacement, ces effets peuvent provoquer de lourdes conséquences à l'avenir. Par exemple, il pourrait y avoir l'augmentation de la pauvreté, des maladies, du taux de mortalité et des réfugiés.

Cette situation se présente ainsi, alors que la région de Grands Lacs en général et le Burundi en particulier ne disposent pas de mécanismes évidents pour répondre efficacement aux risques liés aux effets du changement climatique. De plus, nous savons qu'une urgence qui ne trouve de réponses à temps, peut prendre de l'ampleur et se transforme souvent, en catastrophe naturelles.

Si on part des situations observées et vécues durant les cinq dernières années au Burundi, la population riveraine du Lac Tanganyika fait face aux inondations répétitives chaque année, provoquant ainsi de dégâts matériels comme la destruction des maisons d'habitation et poussant ainsi la population à se déplacer vers des endroits inconnus pour trouver des abris temporaires.

Par manque de prévisions et de mécanismes de réponses adaptées, cette population occupe quelquefois illégalement les infrastructures publiques comme les écoles, ou les églises si elles sont disponibles surtout pendant les vacances.

D'un autre côté, les ressources naturelles disponibles dans la région des Grands Lacs ne profitent pas à la population. Au lieu d'être une source de développement, elles servent à alimenter la machine de guerre et sont connues comme sources de conflits et de discrimination faisant ressurgir beaucoup de

groupes armés qui luttent pour le contrôle de ces ressources. Cette région est en guerre cyclique depuis une trentaine d'années et cela a eu impact sur tous les aspects de la vie des pays y compris la biodiversité et la cohésion sociale.

D'où le besoin d'une recherche pour analyser l'interaction entre l'écologie, la paix et la réconciliation. Les résultats de cette recherche pourraient aider les acteurs étatiques et non étatiques à prendre des décisions et des actions adaptées.

Conclusion Generale

La présente recherche s'inscrit dans la logique des activités du projet de « Consolidation de la paix et la réconciliation au Burundi et dans la région des Grands Lacs » mis en œuvre par la Communauté des pères de Schoenstatt à Mont Sion Gikungu, l'Université du Burundi (UB) et le diocèse de Bururi en collaboration avec l'Université de Fribourg en Allemagne, avec l'appui financier de l'Etat de Baden-Württemberg, le Diocèse de Stuttgart et l'Archidiocèse de Freiburg. La recherche réalisée se veut être une contribution à l'atteinte de l'un des objectifs du projet, à savoir promouvoir la recherche-action sur la paix et la réconciliation avec les partenaires. De manière plus explicite, elle visait à établir l'état des lieux des recherches dans le domaine de la paix et la réconciliation au Burundi et dans la région des Grands lacs, en montrant les réalisations dans ce domaine et en mettant au clair ce qui reste à faire.

Pour y arriver, les chercheurs ont adopté une méthodologie essentiellement centrée sur l'approche qualitative. De manière plus concrète, sans pour autant vouloir dérouler tout le processus, les chercheurs ont conçu les outils de recherche (guide d'entretien avec les personnes ressources clés et fiche de lecture) durant la phase préparatoire. Après la validation de ces outils, les chercheurs ont effectué un travail de terrain. Par la suite, ils ont procédé aux entretiens exploratoires avec des personnes ressources (informatrices) et à la consultation des documents tant physiques qu'électroniques, portant sur les thèmes de paix et de réconciliation. Ainsi, des ouvrages et des articles publiés, des documents académiques (des thèses de doctorat, des mémoires de master et licence), des rapports d'études commanditées et d'autres documents à caractère scientifique ont été consultés dans le cadre de ce travail.

Les données étant rassemblées, le travail d'analyse et de discussion a suivi, pour enfin dégager les résultats répondant aux objectifs de la recherche. Le présent rapport est construit au tour de quatre chapitres. Dans un premier temps, il montre la méthodologie utilisée. Le deuxième chapitre contient

l'élucidation des concepts phares de la recherche et donne quelques théories sur la recherche et cela, pour faciliter la compréhension des lecteurs. Le troisième chapitre présente les résultats de la recherche et il est précédé par le quatrième et dernier chapitre, qui contient les propositions des thèmes identifiés comme pouvant être traités, dans les recherches ultérieures en tenant compte de ce qui a été déjà fait.

Cette recherche met en évidence les travaux de recherche réalisés dans le domaine de la paix et la réconciliation au Burundi, en République Démocratique du Congo et au Rwanda. Il est important de souligner que la majorité des documents qui parlent de ces thématiques ont été produits dans le cadre académique soit comme mémoires pour les études de niveau Licence, de master ou comme thèses. Les publications scientifiques ne sont pas nombreuses d'après les résultats de la présente recherche et cela est valable pour le Burundi, la République Démocratique du Congo et le Rwanda. Une autre évidence qui se dégage, c'est que les auteurs qui ont travaillé sur ces thématiques sont des chercheurs qui l'ont fait pour une occasion bien précise ou qui ont saisi (ou saisissent) une opportunité qui s'offre (mémoire, thèses, études commanditées, appel à proposition, ouvrage sorti en mémoire de quelqu'un, une communication scientifique, etc. Force est de constater également que la majorité des auteurs consultés adoptent un paradigme historico-politique. Parfois les thèmes de paix et réconciliation sont traités en annexes d'autres sujets principaux (à majorité des réflexions sur l'histoire des pays de la région des grands lacs), ce qui fait que les recherches sur la situation actuelle de la paix et la réconciliation font défaut. L'hypothèse qu'on peut se faire est celle de la peur qui habite plus d'un, de dégager des réflexions scientifiques libres sur des thématiques souvent sensibles (paix et réconciliation) et liés inévitablement aux politiques des pays et à leurs passés qui regorgent des mémoires blessées non encore guéries. De cette façon, les chercheurs / scientifiques craignent des interprétations sélectives partisanes qui seraient à l'origine des poursuites et des « vengeances » de la part de ceux / celles qui se sentent visés

à travers les écrits. A ce sujet, un des chercheurs du domaine nous a confié ceci : « il est difficile, au Burundi, de parler de la vérité sur ce qui s'est passé et proposer des voies de sorties librement ». Mais aussi, la recherche de façon générale n'est pas développée dans notre région.

Il sied aussi de constater avec les résultats trouvés, que dans la région des grands lacs (les pays concernés par la présente recherche) il y a très peu de chercheurs engagés réellement dans la recherche sur la paix et la réconciliation, prises comme thématiques indépendantes. L'absence de la pluridisciplinarité dans le domaine de paix et réconciliation est une réalité ; cela constitue une grande lacune car les thématiques de paix et réconciliation ne sont pas seulement l'apanage des seuls politiciens et historiens (en référence aux profils des chercheurs recensés).

Néanmoins, même si dans les lignes précédentes nous avons fait état d'un nombre très limité de chercheurs engagés réellement dans la recherche sur les thématiques de paix et réconciliation, il faut mentionner que certains chercheurs regroupés dans des entités au sein des institutions d'enseignement supérieur comme l'Université du Burundi, Université de Freiburg, Université du Rwanda, Université Catholique de Bukavu (UCB), Université Evangélique en Afrique (UEA) et Institut protestant des arts et des sciences sociales; ont déjà publié des travaux scientifiques portant sur la paix et la réconciliation dans la région des grands lacs. C'est le cas de Girubuntu Peace Academy qui a commencé ses activités depuis 2018. Il possède à son actif un nombre significatif de publications dont 8 volumes déjà publiés et 1 en cours de publication ainsi qu'une gamme de réunions, symposiums et vidéoconférences (Girubuntu Peace Academy (GPA), 2021/ 2022).

Il faut aussi saluer, les initiatives de certaines organisations de la société civile comme CENAP qui, depuis 2008 s'implique dans le domaine de la recherche et ne cesse d'organiser des études visant à éclairer les intervenants dans le domaine de la paix et la réconciliation au Burundi. Les résultats issus de ces études sont considérés comme base des évidences,

qui devraient servir de repères dans les actions contribuant à la consolidation de la paix et promouvoir une réconciliation effective.

On ne manquerait pas également de souligner la grande contribution donnée par l'Université du Burundi en collaboration avec la Chaire UNESCO où des mémoires de master (au moins 73 portant sur les thématiques de paix et réconciliation) ont été produits et qui contiennent des informations non négligeables en rapport avec les thématiques susmentionnées.

Un bon nombre d'intervenants dans la paix et la réconciliation ont été rencontrés mais, la recherche sur ce domaine n'est pas développée. Citons par exemple le Conseil National des Eglises du Burundi (CNEB), le Ministère Paix et Réconciliation sous la Croix (MIPAREC), Commission Episcopale Justice et Paix (CEJP) et African Leadership and Reconciliation Ministries (ALARM-Burundi). Ceci montre que la recherche n'est pas encore comprise pour être intégrée dans leurs actions prioritaires.

Le présent travail de recherche ne prétend pas être exhaustif surtout pour un temps et moyens humains limités. C'est pour cette raison que nous pensons qu'à court terme, une étude plus étendue (couvrant réellement les 3 pays de la sous-région) serait de grande utilité, pour dégager la cartographie des intervenants et les évidences en matière de recherche dans le domaine de la paix et la réconciliation. Les résultats seraient publiés sous forme de un ou deux livres. Des projets de recherche allant dans le sens des thématiques proposées et d'Institut de recherche sur la paix et la réconciliation en création sont à mettre en place.

Quelques références

Akimana, R. ; Banuza, A. ; Kana, A. ; Nsengiyumva, I. ; Nijimbere, C. Et Ndagijimana, J-M. (2019). Les TIC pour la qualité de l'enseignement de la physique au Burundi : réalisation d'une application qui simule un circuit électrique[ICT as an enhancement in the teaching of physics: implementation of an application that simulates an electrical circuit]. frantice.net,(16). http://frantice.net/index.php?id=1584 . ISSN 2110-5324

Banuza, A., Nijimbere, C., Arakaza, A., Nshimirimana, M. (2021). Contribution à la recherche d'une paix durable dans la région des Grands Lacs à travers la lutte contre la pauvreté. Girubuntu Peace Academy

Bigirimana Jean-Népomucène. (2015). Autour des initiatives de développement pour consolider la paix, Bujumbura, Centre Ubuntu.

Bosco Muchukiwa R. (2019). Transformation des conflits : orientations théoriques, diversité et efficacité d'approches, Bukavu, ISDR-BUKAVU,

Bosco Muchukiwa R. (2020). Dynamique d'éducation à la paix au Sud-Kivu, RDCongo, Bukavu, ISDR-BUKAVU, Sud-Kivu, R.D. Congo, https://www.isdrbukavu.ac.cd/recherche/publications/

Bouvy, A. (2017), Actualisation de l'analyse des conflits pour la zone prioritaire de stabilisation : Sud-Irumu, Province de l'Ituri, RD Congo. Union européenne, STAREC & ISSSS.

Caritas Kigoma. Centre Ubuntu. Episcopal Commission for Justice and Peace Burundi. (2007). They Fled from War. Advocacy for Burundian Refugees of 1972. The Returnees and the Internally Displaced Persons in Burundi. Bujumbura, Centre Ubuntu

Centre Ubuntu. (2003). Pour une paix dans la dignité au Burundi, Bujumbura, Presses Lavigerie.

Conseil Pontifical « Justice et paix » (2005) Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise, Libreria Editrice Vaticana.

Cooper H., Hedges L.V. (2009). In The handbook of research synthesis and meta-analysis. New York: Russell Sage Foundation; Research synthesis as a scientific process; pp. 3–17

De Cliff, S. (2022). L'assurance-qualité de la recherche & développement au Burundi. Atelier de validation du référentiel d'accréditation et d'assurance-qualité des centres et laboratoires de recherche-innovation au Burundi, Campus Mutanga de Université du Burundi,

De Silva Burke E. et al., (2021). Engendrer la paix : Réflexion sur le processus de paix au Burundi, UNIFEM

DGSTR (2023). Référentiel accréditation d'une structure de recherche au Burundi.

Ecis, Verona (2009). Reconstructing the giant: on the importance of rigour in documenting the literature search process. Paper presented at the Proceedings of the 17th European Conference on Information Systems Verona, Italy.

Enid De Silva Burke (2001) Engendrer la paix : Réflexion sur le processus de paix au Burundi, UNIFEM Http://www.unifem.undp.org

Enid De Silva Burke (2001). Engendrer la paix : Réflexion sur le processus de paix au Burundi, UNIFEM. In Http://www.unifem.undp.org

Enid De Silva Burke, Jennifer Klot, Ikaweba Bunting (2021). Engendrer la paix : Réflexion sur le processus de paix au Burundi.

Eric, L. (2019). Initiation à la recherche scientifique, Ecole de la gouvernance économique et politique de Lubumbashi, Notes de cours de première année de licence, inédit.

Gahama, J. (2009). Recreating Research Capacity in Rwanda. International Experts' Workshop on Research in Social Diverse Contexts: Tensions, Dynamic and Challenges Paris, UNESCO

Georges Nzongola-Ntalaja (2023). La guerre, la Paix et la démocratie en RD Congo, Journal of African elections, 2(1)

Gouvernement du Burundi (2021). Rapport d'Etat sur le Système Educatif National.

Habyarimana, H. Peace Education in wider NGO and think-tank settings. The Landscape of Peace Education in Rwanda, 29.

Habyarimana, H. Peace Education in wider NGO and think-tank settings. The Landscape of Peace Education in Rwanda, 29.

https://www.isdrbukavu.ac.cd/recherche/publications/

IFDD, ISF, UK et EDEN AFRICA. (2023). État de la recherche et innovation pour le développement durable : Cameroun et République démocratique du Congo.

Jean Paul II (1993) Message pour la journée mondiale de la paix.

Jérôme D., Jean-Michel P. (2004). La recherche documentaire informatisée à l'école, Hermès, 2 (39), Éditions CNRS.

Jesson J., Matheson L., Lacey F.M. (2011). Doing your literature review: traditional and systematic techniques. Los Angeles & London : SAGE Publications

King W. R., He J. (2005). Understanding the role and methods of meta-analysis in IS research. Communications of the Association for Information System. 16,1.

La paix et la violence » dans Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation avec les jeunes, Strasbourg dans Paix et conflit (sdt), retrouvé sur : https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47262118/15_theme9_FRA_TKit11.pdf/84ff736f-155e-4c20-bb86-b42704fd8fe1

Levy Y., Ellis T.J. (2006). A systems approach to conduct an effective literature review in support of information systems research. Informing Science. 9,181–211.

Littré, E. 1863-1872. Dictionnaire de la langue française, tiré dans dans Éla. Études de linguistique appliquée (2002) 4(128) :481-495. DOI 10.3917/ela.128.0481

Maheho, D. (2021). RDC : les énormes défis des états généraux de l'Enseignement supérieur. RFI,2023.https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210911-rdc-les-%C3%A9normes-d%C3%A9fis-des-%C3%A9tats-g%C3%A9n%C3%A9raux-de-l-enseignement-sup%C3%A9rieur

Minani J. Chrysostome. (2012). La vérité et l'amour : un défi moral pour la réconciliation d'un peuple divisé. Le cas du Burundi, Bujumbura, Les Presses Lavigérie.

Muchukiwa, B. (2021). Résilience et transformation des conflits dans les Etats des Grands Lacs africains. Théorie, démarches et applications, Genève, Globethics.net (59)

Mulrow C. D. (1987). The medical review article: state of the science. Annals of Internal Medicine. 106 (3) :485–488.

Murhega M. et Kitoka M. 2019, Opportunités et défis de la réconciliation à l'Est de la République démocratique du Congo : Cas des conflits liés à la transhumance en territoires de Fizi et d'Uvira (Sud-Kivu) Geneva: Globethics. net Series (54)

N0022/minesu/cab.min/mnb/blb/2021 du 06 janvier 2023 portant directives relatives à l'annee academique 2022-2023

Nahimana Remy, Nimenya N., Irambona E. (2008). Tumenye kubaho no kubana

Ndikumasabo J. (2004). Paix et justice et éducation à ces valeurs au Burundi à la lumière des messages pontificaux pour la journée mondiale de la paix, Thèse de doctorat, Université pontificale salésienne, Rome.

Ndikumasabo, M., & Vandeginste, S. (2006). Mécanismes de justice et de réconciliation en perspective au Burundi. L'Afrique des Grands Lacs : Annuaire, 2007, 109-133.

neza n'abandi, Bujumbura, Top Imprimerie.

Nfundiko J. S., Lange A. (2017). Le rôle de l'éducation dans la consolidation de la paix : Une analyse du système éducatif congolais, Centre for Research on Peace and Development (CRPD).

Nicolas Mumbere Sivihwa (2022) Chemin de paix, justice et réconciliation en RDC, Goma, Jamaa Grands lacs.

Nijimbere, C. (2020). Recherche au Burundi : De la redynamisation à l'accréditation des centres de recherche. Direction Générale de la Science, la Technologie et la Recherche (DGSR).

NURC (2015). Rwanda Reconciliation Barometer. Kigali.

NURC (2020). National Policy of Unity and Reconciliation, Revised version, Kigali.
NURC (2020). Rwanda Reconciliation Barometer. Kigali.
Omar Aktouf, 1987, Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et critique, Montréal, Les Presses de l'Universités du Québec.
ONU, Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (2009). La justice de transition et les principes des consultations nationales au Burundi, Bujumbura.
Paré G., Trudel M.-C., Jaana M., Kitsiou S. (2015). Synthesizing information systems knowledge: A typology of literature reviews. Information & Management. 52(2):183–199.
Paré G., Trudel M.-C., Jaana M., Kitsiou S. (2015). Synthesizing information systems knowledge: A typology of literature reviews. Information & Management. 52(2):183–199.
Petticrew M., Roberts H. (2006). Systematic reviews in the social sciences: A practical guide. Malden, ma: Blackwell Publishing Co
Rapport de l'UNESCO sur la science : vers 2030, consulté sur https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246417
Reychler, L. et al, (2000). Le défi de la paix au Burundi, Théorie et pratique.
Romain Le Boeuf. P & Ndior. V (2021). Dictionnaire de l'actualité internationale, Pedone, 2021. https://hal.science/hal-03737265
Rutembesa, F. (2003). Rwanda: Identité et citoyenneté. Butare: Éditions de l'Université Nationale du Rwanda
Schroeder-Gudehus, Brigitte (2014). Les scientifiques et la paix : La communauté scientifique international : Presses de l'Université de Montréal, 2014 : ISBN : 9791036501159. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pum.8021.
The Tanzanian Episcopal Conference of the Catholic Church of Tanzania. (2004). The way forward to peace and security. Good governance and development in the Great Lakes Region, TEC.

UNESCO (2009). Bref état des lieux du système national de recherche scientifique et technique de la République du Burundi. Etude faite par Hocine Khelfaoui.

Vandeginste, S. (2015). A la recherche d'un ange gardien perdu : pourquoi et comment assurer une meilleure protection de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi ?

Webel, C., & Galtung, J. (Eds.). (2007). Handbook of peace and conflict studies (Vol. 7). London: Routledge.

Webster J., Watson R.T. (2002). Analyzing the past to prepare for the future: Writing a literature review. Management Information Systems Quarterly. 26(2):11.

Annexes

Annexe 1: Institutions visitées

1. African Leadership and Reconciliation Ministries (ALARM-Burundi)
2. Burundi Leadership Training Program (BLTP)
3. CCM Centre for conflicts Management (CCM ,Rwanda)
4. Centre d'Alerte et de prévention des conflits (CENAP) ;
5. Centre Ubuntu
6. Centre Universitaire de Paix (C.U.P.), une institution privée d'obédience protestante qui organise trois options dont la Missiologie, la Communication et l'Irénologie. Notre intérêt a porté sur l'option d'Irénologie menant des recherches actuellement sur les conflits et la construction de la paix.
7. Christian Polices association
8. Commission Episcopale Justice et Paix (CEJP) ;
9. Conseil National des Eglises du Burundi (CNEB)
10. Groupe d'études sur les conflits et la sécurité humaine (GEC-SH) situé dans les bâtiments du Centre de Recherche Universitaire du Kivu, CERUKI de l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu, ISP/Bukavu
11. Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu, ISP/Bukavu, organise le Centre de Recherche Universitaire du Kivu, CERUKI et le Centre d'Appui à la Pédagogie des Sciences, CAPS.
12. Ministère Paix et Réconciliation sous la Croix (MIPAREC)
13. Université Catholique de Bukavu (UCB) dispose d'un « Centre de Formation et d'Etudes sur la Gestion et la Prévention des Conflits dans la région des Grands Lacs » (CEGC) au sein de la Faculté de Droit. A l'UCB, la Faculté de droit est la plus active en matière d'études et de recherche sur les conflits et la paix dans la région des Grands Lacs.
14. Université du Burundi

Annexe 2: Personnes contactées et organisations de provenance

1. Abbé Charles Karorero, CEJP
2. Alexis Nibigira, Projet Paix et Réconciliatoon
3. Amendine Inamahoro, CENAP
4. DG Pr Claver Nijimbere, Direction Générale des Sciences, Technologie et Recherches
5. Dr Aloys Misago, Projet Paix et Réconciliation
6. Dr Nihorimbere Manassé, Université du Burundi, coordination de la recherche
7. Dr Père Déogratias Maruhukiro, Université de Frieburg, GIRUBUNTU Peace Academy
8. Issa Rubinda, UNESCO
9. Libérate Nakimana, CENAP
10. Lubunga Joseph, Université Officielle de Bukavu et Bibliothèque de Paix à Panzi/Bukav
11. Prof Léonidas Ndayisaba, Université du Burundi
12. Prof Murhega Mashanda, Conseil Interuniversitaire de Bukavu et Enseignant de Bukavu
13. Prof Nicodème Bugwabari, Université du Burundi
14. Prof. Dr. Nabino Victor, Recteur de l'Université Libre des Grands-Lacs
15. Prof. Mukuri Mélchior, Université du Burundi
16. Prof. Muzalia Godéfroid, Responsable du Groupe d'études sur les conflits et la Sécurité humaine (GEC-SH)/(CERUKI ISP Bukavu et enseignant à l'ISP Bukavu
17. Prof. Siméon Barumwete, Université du Burundi
18. Safari Obonage Réconcilié

Annexe 3: Fiche de lecture

1. Identification de la Source
 - Titre du texte, auteur(s), date de publication.
 - Contexte éditorial, académique, étude commanditée de la source
2. Introduction
 - Contexte : [Bref contexte de l'œuvre] : contour de l'étude …
3. Résumé

- Objectif principal : [Objectif de l'auteur en une ou deux phrases]
- Résumé du Contenu : [Principaux arguments, concepts, et idées]

4. Méthodologie
 - Méthodes Utilisées : [Si applicable]
5. Principaux Concepts ou Théories
 - Identifiez : [Liste des concepts ou théories]
 - Définitions : [Définitions des termes spécifiques]
6. Arguments ou Points Clés
 - Listez : [Principaux arguments ou points clés]
 - Exemples : [Exemples pertinents]
7. Résultats ou Conclusions
 - Principales Conclusions : [Résumé des résultats ou conclusions]
8. Critique Personnelle
 - Réflexion Personnelle : [Opinion personnelle]
 - Questions Soulevées : [Questions non résolues ou aspects nécessitant clarification]
9. Référence (du document consulté)

Citez Correctement : [Références bibliographiques]

Tableau synthèse de la fiche de lecture :

Titre du livre/ article/ Rapport	Nom de l'auteur (des auteurs	Date de publication et (lien) /	Méthodologie : Population, échantillonnage, type d'analyse et paradigme	Grands-résultats/ Conclusions majeures

Annexe 4: Guide d'entretien

I. Identification

- Nom et prénom:
- Genre:
- Profession: privée ou publique
- Centre d'affiliation (Institution d'appartenance / d'accueil…):
- Profil académique:

II. Questions

1. Etes-vous intéressés par les questions de paix et de réconciliation ?
2. Avez- vous déjà mené une étude/ des études/ des recherches sur la paix et la réconciliation ?
3. Connaissez-vous des personnes ressources ayant déjà menées des études / recherches sur la paix et la réconciliation ?
4. Pourriez-vous nous suggérer des personnes qui travaillent sur ces thématiques et qui peuvent nous aider dans ce domaine ?
5. Pourriez-vous nous suggérer des sujets de recherches relatifs à la paix et à la réconciliation au Burundi et dans la région des grands lacs ?

Liste des Sigles et Abréviations

APC	Action pour la Paix et la Concorde
APS	Activités physiques et sportives
BMD	Baccalauréat Maitrise Doctorat
CABMIN	Cabinet du ministre (de la Défense)
CENAP	Centre d'Alerte et de prévention des conflits
CNDD-FDD	Conseil National pour la Défense de la Démocratie - Force pour la Défense de la Démocratie
CNEB	Conseil National des Eglises du Burundi
CPEGL	Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
CRDS	Centre de Recherche en Didactique des disciplines et de diffusion des Sciences
CVR	Commission Vérité et Réconciliation
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réintégration
DGSTR	Direction Générale de la Science, la Technologie et la Recherche
DESS	Diplôme des Etudes Supérieures et Spécialisées
ESU	Enseignement Supérieur et Universitaire
FIB	Femme d'Impact au Burundi
GIZ	Société Allemande de coopération internationale
HHI	Harvard Humanitarian Initiative
IES	Institut d'Enseignement Supérieur

IFDD	Institut de Francophonie pour le Développement Durable
INEAC	Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo belge
IRAZ	Institut de Recherche Agronomique et Zootechnique
ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
ISAR	International Standards of Accounting and Reporting
ISF	Impôt de Solidarité sur la Fortune
LMD	Licence Maitrise Doctorat
MEC	Mouvements de l'Eglise Catholique
MINESU	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
MIPAREC	Ministère Paix et Réconciliation sur le Croix
NAR	Never Again Rwanda
OAG	Observatoire de l'Action Gouvernementale
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONG	Organisations non gouvernementales
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National du Développement
RDC	République Démocratique du Congo
RIO	Réseau d'Innovation Organisationnelle
SADC	Southern African Development Community
STI	Sciences, Technologie et Innovation

SWOT	Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UB	Université du Burundi
UK	United Kingdom
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNIKIN	Université de Kinshasa

Les membres de l'équipe de recherche

1. Pr. Banuza Alexis, Université du Burundi (Burundi)
2. Dr. Hashakimana Théogène, Université Catholique du Rwanda (Rwanda)
3. Dr. Sr Rosette Minani, Université du Burundi (Burundi)
4. Dr Mugabo Léon, Université du Rwanda (Rwanda)
 Mr Dominique Nsabimana, Université des Grands Lacs (Burundi)
5. M.Sc. Gahungu Ladislas, Université du Burundi (Burundi)
6. M. Sc. Munezero Vianney, Université Summit (Burundi)
7. Mr Byaombe Daniel, Institut Pédagogique de Bukavu (RD Congo)
8. Dr. Déogratias Maruhukiro (PhD), Université de Freiburg (Caritas Studies / GPA)